

11^{ème} colloque de cryptozoologie

Bestiaire extraordinaire
animaux fabuleux



**Actes du XI^e Colloque
Européen de Cryptozoologie**

**Bestiaire Extraordinaire,
Animaux Fabuleux**

**Dinant-Belgique
(14-15 avril 2012)**

Editions Cryptozoologia

Editeur Responsable :

ABEPAR asbl

Avenue Adolphe Buyl, 112- B-1050 Bruxelles

abepar@ymail.com

Table des matières

Remerciements	6
<i>Les oiseaux mystérieux d’Audubon</i> Par Dr. Jean-Jacques BARLOY.....	7
<i>Le Poulpe Colossal et l’Enigme des Abysses</i> Par Dr. Florent BARRERE.....	13
<i>La Bête du Gévaudan, mises à jour et mises au point</i> Par Alain BONET.....	25
<i>Écriture et cryptozoologie</i> Par Dr.Catherine GRAVET.....	43
<i>Sasquatch 2011 : Compte-rendu</i> Par Eric JOYE.....	61
<i>Le papillon et le lézard prédits : quand la cryptozoologie se passe de témoignages ou de l’importance des preuves circonstanciées</i> Par Michel RAYNAL.....	69
<i>Pour une approche statistique de la cryptozoologie</i> Par Pr. Charles PAXTON.....	79
Biographie des Conférenciers.....	84

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos remerciements aux personnes qui grâce à leur présence ou aux aides qu'ils nous ont apportées ont permis la réalisation et le succès de ce colloque : Madame Maryse DENIS et le personnel du Castel de Pont-à-Lesse qui grâce à leurs gentillesse et disponibilité ont permis que ce colloque se déroule dans les meilleurs conditions.

Remarçons également Mlle Kira KELLER-JONES qui a orchestré de main de maître toute l'organisation pratique de l'événement, tant avant que pendant, et servit de liaison entre l'ABEPAR asbl et le Castel afin que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Remercions enfin les conférenciers et le public sans qui rien ne peut être réalisable.

Avertissement

Les illustrations accompagnant les textes sont présentées à titre purement didactique afin d'illustrer les propos des auteurs des textes et n'ont donc aucun caractère commercial et, sauf omission involontaire ou méconnaissance de notre part de l'auteur de l'illustration, les sources ont été indiquées.

Si malgré tout certaines d'entre elles devaient faire l'objet d'un copyright nous empêchant de les utiliser, nous nous en excusons auprès de leurs ayants-droit et nous leur promettons que nous veillerons de supprimer les illustrations en question lors de nos prochains tirages, sauf autorisation de leur part.

LES OISEAUX MYSTERIEUX D'AUDUBON

Par Jean-Jacques BARLOY

Jean-Jacques AUDUBON



Jean-Jacques (ou John James) AUDUBON, on le sait, a donné son nom à l'une des plus importantes sociétés américaines de protection de la nature, la National Audubon Society, même si Audubon lui-même ne fut peut-être pas un protecteur idéal.

AUDUBON est considéré comme le premier ornithologiste américain, doublé d'un artiste de grand talent. De plus, il était d'origine française : on a même voulu voir en lui, à tort, tenez-vous bien, Louis XVII.

Il était né aux Cayes, à Haïti, en 1785. Il était le fils illégitime du capitaine Jean AUDUBON, d'origine bretonne, établi comme planteur dans l'île, et d'une immigrée française. Il est élevé en France par sa belle-mère, et se passionne vite pour la nature.

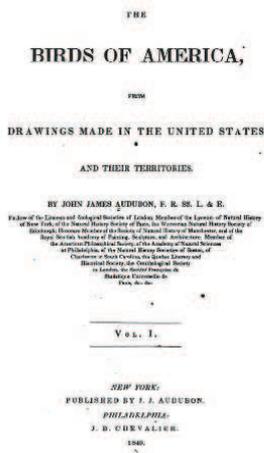
En 1803, il fuit la conscription entraînée par les guerres napoléoniennes, et grâce à un faux passeport, gagne les Etats-Unis. Il contracte la fièvre jaune : des femmes quakers le soignent dans une pension, et il en profite pour apprendre l'anglais.

On le retrouve contremaître dans une ferme : il devient le premier bagueur d'oiseaux d'Amérique et se met aussi à dessiner et à peindre les oiseaux, ce qu'il fera dans toute la partie orientale de l'Amérique du Nord, du Labrador à la Floride. Cependant, trois enfants naissent de son union avec Lucy Bakewell, épousée en 1808.

Armé d'un fusil, Audubon sillonne donc les Etats-Unis pour observer et dessiner la faune et la flore. Hélas, il tue beaucoup d'oiseaux, n'hésitant pas à affirmer : « je dis qu'il y a peu d'oiseaux quand j'en abats moins de cent par jour ». Il faut avouer que la zoologie et l'ornithologie notamment se sont longtemps traduites par des hécatombes, lesquelles ont rempli de spécimens nos musées d'Histoire Naturelle. Il chasse aussi le puma et l'ours brun, et tue de nombreux anhingas (sortes de cormorans au cou serpentin) en Floride.

Il est vrai qu'à cette époque la nature paraissait inépuisable. Ainsi, en 1813, Audubon put observer les pigeons migrateurs qui filent vers le sud au-dessus de l'Ohio : en trois jours, il évalue leur nombre à un milliard cent quinze millions ! Spectacle écrasant : le ciel est obscurci, les fientes tombent comme des flocons de neige, les arbres s'écroulent sous le poids des pigeons ! Pourtant, massacrée par les chasseurs, l'espèce s'éteindra au début du vingtième siècle. Audubon peindra d'autres espèces disparues depuis lors : la perruche de la Caroline et le canard du Labrador. Il surnomme l'homme « le tyran de la Création » et

montre parfois une étonnante mansuétude à l'égard des animaux : ainsi, un jour, il tire sur un ibis blanc ; l'oiseau a une aile cassée, et les alligators l'attaquent ; AUDUBON le sauve, le soigne et finit par le relâcher...



Bien qu'il peigne les oiseaux qu'il a tués, il les représente d'une façon très vivante : il faut dire qu'il utilise un fil de fer pour leur rendre une position naturelle.

Il a d'abord beaucoup de mal pour trouver un éditeur, car il est peu aimé du monde scientifique. La gloire va venir à lui lorsqu'il débarque en Angleterre : il parvient enfin à y faire publier *The birds of America* (Les oiseaux d'Amérique), quatre volumes comportant 435 planches.

Les honneurs se succèdent

En 1828, à partir de Londres, il va passer deux mois à Paris. Il y rencontre, au Palais-Royal, le futur roi Louis-Philippe. Il rencontre aussi CUVIER : à l'Académie des Sciences, celui-ci fait son éloge dans les *Comptes Rendus*.

L'année précédente, en Ecosse, il avait fait une rencontre dont il rêvait : celle de Walter SCOTT. Admiré par le roi George IV, AUDUBON est, après Benjamin FRANKLIN, le deuxième Américain à être admis à la *Royal Society*.

Le jeune Charles DARWIN assiste, à Edinburgh, à sa démonstration de l'utilisation de fils de fer pour maintenir les oiseaux morts.

AUDUBON publie cinq volumes de *Ornithological Biography* (Biographie Ornithologique) consacrées à la vie des espèces représentées. Puis, revenu outre-Atlantique, il s'attaque aux mammifères avec, en 1850, la parution des *Quadrupèdes vivipares d'Amérique du Nord*.

BUFFON prétendait que la faune américaine est dégénérée : elle serait plus petite que celle de l'Ancien Monde, les oiseaux y chanteraient moins bien ! Les Américains réagissent : AUDUBON demeure mitigé.

Fils de Lucien BONAPARTE, et donc neveu de NAPOLÉON, l'ornithologiste Charles-Lucien BONAPARTE est, pour AUDUBON, « son ami le prince ». De passage à Bruxelles, ce dernier apprend qu'AUDUBON n'a jamais été l'élève de DAVID.

AUDUBON prétendait avoir vu un crotale (serpent à sonnette) attaquer un écureuil dans un arbre. Et il peignit un crotale attaquant un nid de moqueurs dans un arbre. Ses ennemis, avec juste raison, mirent en doute de telles scènes.

Autre erreur d'AUDUBON : il faisait à tort du pygargue à tête blanche (l'emblème des Etats-Unis) et d'un certain « aigle de Washington » deux espèces différentes, alors qu'il s'agit d'une seule et même espèce.

Il peignit, comme mâle et femelle de paruline à gorge orangée deux femelles de la *blackburnian wood-warbler* (*Dendroica fusca*). Il accusa le célèbre ornithologiste Alexander WILSON d'avoir copié une « fauvette microcéphale » décrite et dessinée par lui et qui, en réalité, était la forme juvénile d'une espèce banale.

On lui doit cependant une vraie découverte, celle du « pinson » de Henslow.

Un jour, AUDUBON découvre ses planches grignotées par des rats ou des souris. Qu'à cela ne tienne, il décide de recommencer et se met sur-le-champ à l'ouvrage.

Il eut affaire à un personnage bien connu des cryptozoologistes, le naturaliste franco-américain Constantin Samuel RAFINESQUE-SCHMALTZ, qui nomma le serpent-de-mer. La rencontre survint vers 1822, elle nous a été contée par Bernard HEUVELMANS lui-même dans un texte paru, grâce à Fabrice TORTEY, dans la *Gazette Fortéenne*, volume 4, en 2005.

RAFINESQUE s'installa chez AUDUBON et sa femme, y créant un incroyable désordre. AUDUBON se vengea en lui indiquant des poissons qu'il aurait découverts. Mais ces espèces (poisson-diamant, esturgeon à nez plat suceur de boue) étaient purement fantaisistes, ce qui n'empêcha pas RAFINESQUE de les introduire dans son ouvrage fondamental sur les poissons d'Amérique.

RAFINESQUE affirma même avoir vu le poisson-diamant, que ses écailles auraient rendu invulnérable aux balles. Il goba également une impossible « hirondelle à tête rouge ». La cervelle malicieuse d'AUDUBON avait fait merveille.

Celui-ci mourut à New York en 1851. On pense qu'il est inhumé au cimetière de Trinity Churchyard, dans le quartier de Harlem.

Un monument y perpétue son souvenir, de même que de nombreuses sociétés savantes, plusieurs communes de l'Iowa, une montagne, des lacs... et même une rue à Paris.

Des oiseaux inconnus ?

Mais si nous nous intéressons aujourd'hui, en ce colloque de l'ABEPAR, à AUDUBON, c'est parce que plusieurs des oiseaux qu'il a représentés posent d'intéressants problèmes d'identification – ceux-là, contrairement aux précédents, non résolus à ce jour.



small-headed flycatcher (Muscicapa minuta)

Par exemple, qu'est-ce que ce « gobemouches à petite tête » ? (*small-headed flycatcher*).

Ce ne peut être un *Muscicapa*, ce genre n'habitant que l'Ancien Monde.

Cette espèce ne figure pas dans la liste des gobemouches américains, qui sont des tyrannidés.

Ce gobemouches, signalé dans le Kentucky comme le New Jersey, serait plutôt un *warbler* ou fauvette américaine.

Rappelons-nous qu'il a déjà été question d'une « fauvette microcéphale ». De plus, AUDUBON a dessiné une fauvette « Blue Mountain » : ces deux espèces seraient en fait des hybrides.

Cuvier's wren ou *Cuvier's kinglet* (*Regulus cuvierii*)



Hôte de la Pennsylvanie, le *Cuvier's wren* serait en fait un roitelet (*kinglet*) et non un troglodyte (*wren* en anglais).

C'est probablement lui aussi un hybride, mais des deux espèces américaines de roitelets.

Carbonated swamp-warbler (*Helinaia carbonata*)



Encore un *warbler* intrigant : le *carbonated swamp-warbler* dont Audubon a abattu deux mâles dans le Kentucky en 1811.

Ce serait en réalité un *Cape May warbler* (*Dendroica tigrina*) : en effet, chez cette espèce, le jeune mâle n'a pas les joues orangées de l'adulte.

Townsend's bunting (*Emberiza townsendii*)



Les *buntings* sont les buants américains : le *Townsend's bunting* est représenté par un spécimen qui fut donné à Audubon par John Townsend, et conservé au *National Museum of Natural History* (*Smithsonian Institution*) de Washington. Bien qu'Audubon l'ait appelé *Emberiza townsendii* (plus exactement *E. townsendi*, car il n'y a pas de raison de redoubler le « i » génitif ajouté au nom de Townsend), il ne peut appartenir au genre *Emberiza*, propre à l'Ancien Monde, alors qu'il a été trouvé près de Philadelphie.

En réalité, il s'agirait d'un cardinalidé, le *dickcissel* (*Spiza americana*) femelle manquant de pigment jaune.

Il y a toutefois un problème.

Townsend précise que son spécimen était de sexe mâle. Il faudrait alors supposer que l'oiseau n'ait pas présenté un plumage adulte parfait, ou



dickcissel
(*Spiza americana*)

bien qu'il montre une livrée semblable à celle de la femelle, comme cela arrive parfois dans ce groupe.

A moins qu'il ne s'agisse d'un hybride ou d'une espèce inconnue (Parkes 1985).

Ajoutons à cette liste 5 pics (*Picoides villosus*) qu'il considérait comme autant d'espèces ou de sous-espèces différentes, et le « canard de Brewer », hybride de colvert et de chipeau.

La bibliographie sur AUDUBON est immense. On peut lire par exemple l'ouvrage d'Yvon CHATELIN : *Audubon, peintre, naturaliste, aventurier* (Ed. France-Empire, 2001).

A l'intention des amateurs éventuels, précisons qu'une de ses estampes a été vendue en 1982 pour la somme de 671 000 Francs (plus de 100 000 Euros). Et en 2010, un exemplaire de *Birds of America* a atteint aux enchères à Londres 7 300 000 livres Sterling (plus de 9 000 000 d'Euros) !

Bibliographie

AUDUBON, John James

1831 *Ornithological biography*. Edinburgh, Adam Black : 308-309 (carbonated warbler).

1839-1841 *The birds of America*. New York, George R. Lockwood. **1** : 238-240, plate 67 (small headed flycatcher) ; **2** : 95-96, plate 109 (carbonated swamp-warbler), 163-164, plate 131 (Cuvier's kinglet) ; **3** : 62, plate 157 (Townsend's bunting).

BURNS, Frank L.

1908 The mystery of the small-headed flycatcher. *Wilson Bulletin*, **20** [n° 2] : 63-79 (April-June).

DEANE, R.

1909 Some original manuscript relating to the history of Townsend's bunting. *Auk*, **26** : 269-272 (July-September).

HEUVELMANS, Bernard

2005 L'extravagant Constantin Samuel Rafinesque. *La Gazette Fortéenne*, **4** : 144-158.

HOLT, Jeff

2002-2003 Wilson, Audubon, Ord and a flycatcher. *Cassinia*, n° 70 : 11-214 (July).

2002-2003 Notes on Audubon's "mystery" birds. *Ibid.* : 22-24 (July).

MARKLE, Douglas F.

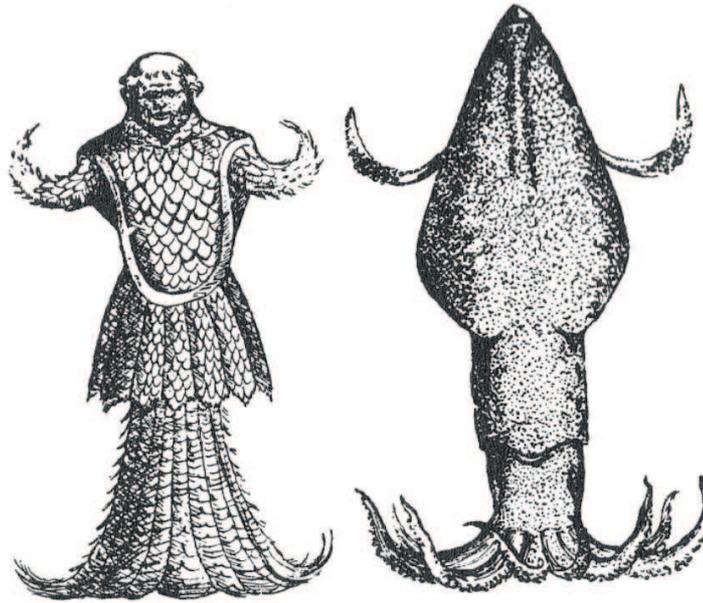
1997 Audubon's hoax. *Archives of Natural History*, **24** [n° 3] : 439-447 (October).

PARKES, Kenneth C.

1985 Audubon's mystery birds. *Natural History*, **94** [n° 4] : 88-93 (April).

Le Poulpe Colossal et l'Enigme des Abysses

Par Florent BARRÈRE



Moine des mers et Calmar géant (Steenstrup, 1855).

Résumé

Cet exposé essaie de présenter un panorama des représentations de la pieuvre géante, des plus authentiques aux plus fantasmées. Ensuite, une énigme récurrente sera abordée : l'effacement, dans les représentations antiques, du calmar géant derrière une créature mythique, tentaculaire, effroyable. Le poulpe colossal. L'aspect physique advient pourtant par l'échouage massif des corps de calmars géants sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador entre 1871 et 1879. S'ouvre alors une nouvelle ère scientifique : celle des mesures anatomiques, de l'anthropologie animale, de l'exploration cinématographique d'un territoire inconnu : les abysses.

Summary

This talk attempts to present a panorama of giant octopus pictures, from realistic representations to imaginary representations. And then recurrent riddle will be studied : the disappearance of the giant squid in antic representations in the profit of a mythic creature that is tentaculary and threatening, the colossal octopus. But the physical aspect appears when the giant squid is massively found dead on the shores of Terre-Neuve and Labrador from 1871 up to 1879. It then announces the opening of a new scientific area : the time of anatomic measures, animal anthropology and cinematographic exploration. An undiscovered landscape : the abyss.

Introduction

La Scylla d'Homère, la terrible créature aboyeuse et tentaculaire.

Le polype géant amateur de salaison, documenté par Pline l'Ancien.

Le « kraken sombreur de navires » de la légende scandinave.

L'épave du « Monstre de Floride », que l'on étudiera sans tarder, examinée par le docteur Webb et Addison Verrill.

Autant de noms significatifs, sonores, parfois amusants, qui renvoient tous à un imaginaire nouveau, profond, ancré : celui du poulpe colossal.

Cette multiplication de surnoms baroques pour ce qui semble être avant tout un céphalopode de grande taille, de surcroît imaginaire, s'expliquerait par l'effroi qu'il aurait suscité, autant que par ses mœurs agressives, carnassières, destructrices.

De cet inconscient humain fondé sur une pieuvre démesurée, dévoreuse, gloutonne, peut-on en tirer des récits rigoureux, scientifiques ?

La première étape consiste à établir une distinction historique entre différentes appellations prêtées au céphalopode monstrueux.

Différentes appellations prêtées au céphalopode monstrueux.

Dans *Histoire naturelle des mollusques*, les suites données à *Histoire naturelle* (1749-1789) de Buffon, le naturaliste Denis Montfort fait l'effort de différencier le Poulpe Kraken du Poulpe Colossal.

Le Poulpe Kraken, défini à partir de nombreux rapports, de l'Antiquité (Pline l'Ancien, Elie le sophiste) jusqu'à l'époque de Denis Montfort (témoignages de baleiniers américains installés à Dunkerque), s'est révélé être le calmar géant du genre *Architeuthis dux*, décrit scientifiquement par le professeur Steenstrup en 1857.

Le Poulpe Colossal, qu'il définit d'après un incident survenu à des marins de Saint-Malo au large des côtes de l'Angola, serait une pieuvre de taille gigantesque. Cet animal, propre à rivaliser par l'envergure avec les calmars géants, voire à les dépasser de plusieurs dizaines de mètres, était redouté en raison de ses mœurs agressives. Il n'existe probablement pas, sa réalité se confondant avec celle des calmars pélagiques.

Au fil des pages d'*Histoire naturelle des mollusques*, Denis MONTFORT n'a qu'une seule envie : que le Poulpe Colossal éclipse le Poulpe Kraken. Que la pieuvre géante éclipse le calmar géant

Pour arriver à ses fins, il emploie une technique insidieuse, difficile à pister : le mensonge. Il fausse les sources, maltraite les témoignages, suit son intuition sans rendre compte d'une reproduction fidèle des faits.

Son esprit est moulé sur le Poulpe Colossal, et aucune désillusion ne lui fera ôter de son esprit.

Denis MONTFORT a été jusqu'à tronquer dans son livre le mot « squid » (le calmar) en « quid » (la chose).

Le calmar géant n'existe plus, il devient ce *je-ne-sais-quoi* décrit plus tard par Jules MICHELET dans *La mer*.

Le terme « squid » était pourtant employé par des baleiniers américains établis à Dunkerque, qui avaient l'habitude de harponner des cachalots recrachant d'énormes tentacules de calmars géants.

Ensuite, les matelots de Bayonne lui ont affirmé : « *Le cornet est le plus petit et le plus grand animal de la mer* ».

Mais faisant fi de cet avertissement, Denis MONTFORT pensa à nouveau que les baleiniers parlaient de la pieuvre. Une nouvelle fois, le calmar géant est éclipsé.

Le dernier grand exemple porté à sa connaissance vint d'un ex-voto de la chapelle Saint Thomas, d'une représentation religieuse se rapportant à un incident bien étrange : « *On a vu, à Saint-Malo, dans la chapelle Saint Thomas, saint que les marins de ce pays invoquoient dans leurs dangers extrêmes, un ex-*

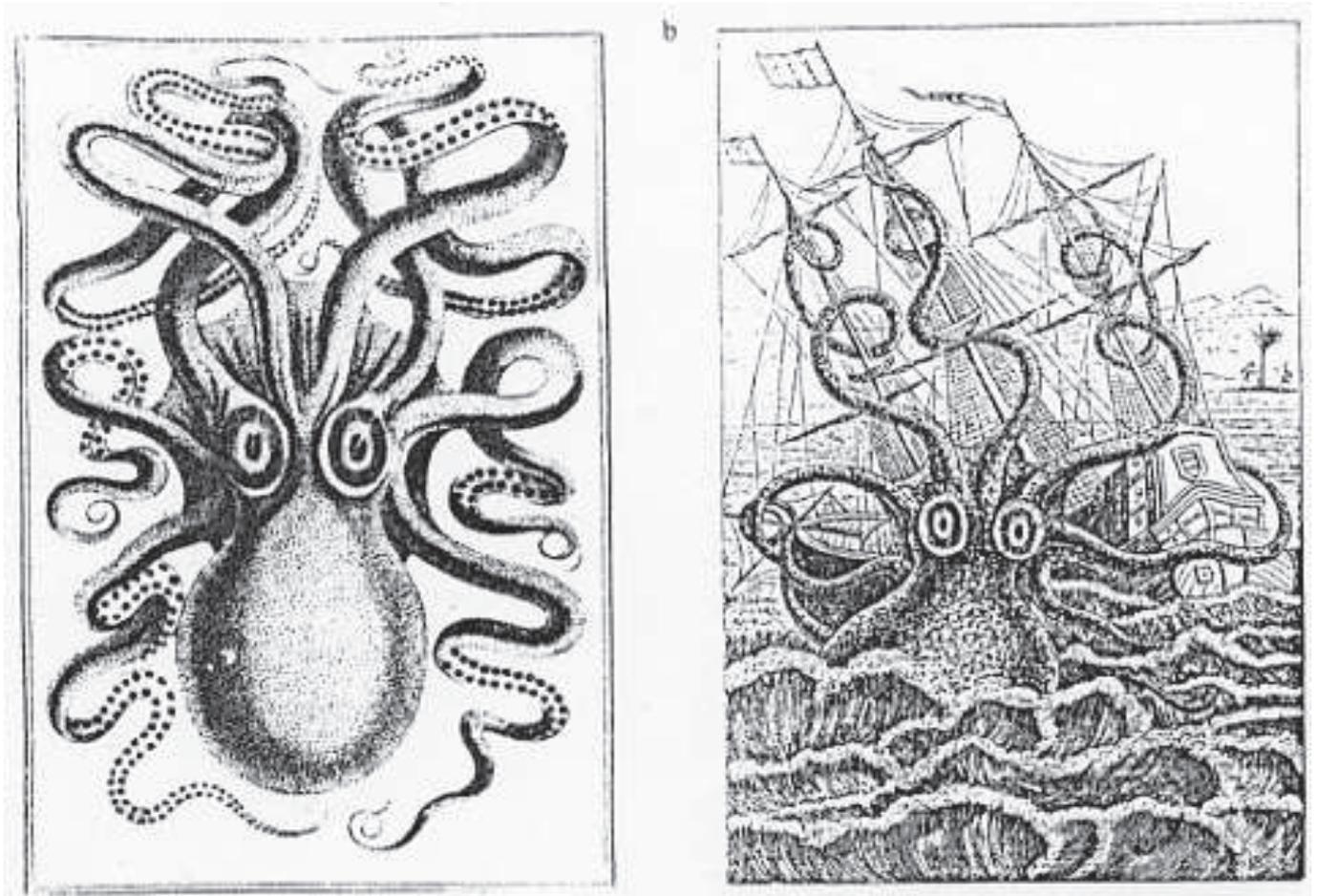


Fig. 1 : Deux illustrations tirées d'*Histoire naturelle des mollusques* de Denis Montfort

A gauche : le dessin d'un poulpe commun

A droite : la représentation personnelle de l'incident en Angola

voto ou tableau, qui représentoit le danger imminent qui a failli faire périr un navire de ce port, mouillé à la côte d'Angole, où il faisoit la traite, c'est-à-dire le commerce des noirs, celui de l'ivoire et de la poudre d'or. [...] le capitaine songeoit à lever l'ancre et à appareiller ou partir de cette cote pour se rendre aux îles de l'Amérique, lorsque tout à coup, le tems étant calme et en plein jour, un monstre marin, d'une épouvantable grosseur, s'éleva du sein des flots en les faisant bouillonner au loin, et passa par-dessus le pont du navire, s'accrocha au bâtiment, contourna les manœuvres et les mâts jusque à leurs sommets,

par des bras aussi longs que flexibles et effroyables : pesant sur lui-même, et s'abandonnant à tout le poids de son énorme masse, ce monstre fit pencher le bâtiment de manière à le coucher sur le côté, et à l'entraîner au fond de l'abyme ».

Mais cette fois encore, Denis MONTFORT se laisse aller à quelques libertés, en donnant une « représentation personnelle » du céphalopode gigantesque de l'ex-voto de la chapelle Saint Thomas, où le monstre marin a tous les traits du poulpe commun dessiné par Denis MONTFORT lui-même dans son ouvrage *Histoire naturelle des mollusques*.

A la vue de cette illustration tirée d'*Histoire naturelle des mollusques*, la vérité éclate : Denis MONTFORT n'a pas reproduit fidèlement l'ex-voto de la chapelle Saint Thomas, mais a simplement donné au céphalopode responsable de cet incident les traits anatomiques d'une pieuvre, dont il connaissait parfaitement la structure biologique.

Pour rendre crédible cet incident, dont une pieuvre de deux mètres d'envergure ne pouvait être responsable, il suffisait simplement d'augmenter la taille - rétablissant ainsi l'identité du « kraken sombreur de navires » de la légende scandinave. Aucun glissement de la pensée scientifique n'est encore possible entre la pieuvre géante et le calmar géant, entre le mythe et la réalité. L'accès à la réalité anatomique du calmar géant est embrumé par le spectre antique du Poulpe Colossal.

Dans les années 1800, le petit monde scientifique du Muséum d'histoire naturelle de Paris accepte avec grand peine les travaux sur les mollusques entrepris par Denis MONTFORT, jugés extravagants. Son rapport scientifique sur le céphalopode légendaire, œuvre de toute une vie, fut accueilli fraîchement par le comité d'experts du Muséum d'histoire naturelle où ce dernier occupait une chaire en malacologie. François CUVIER, le plus grand naturaliste du XIX^e siècle, ne donne qu'une phrase lapidaire pour résumer l'excentrique Denis MONTFORT : « *un homme singulier, se disant ancien naturaliste du roi de Hollande* ».

Dans un salon mondain, sans doute pris de boisson - un fâcheux pli qui fut en grande partie la cause de sa déchéance, Denis Montfort s'exclama à propos de son ouvrage *Histoire naturelle des mollusques*, en référence à l'« Arbor » de Pline l'Ancien : « *Si mon Kraken passe, je lui ferai étendre ses bras des deux côtés de Gibraltar !* ».

Et la provocation ne s'arrêta pas là. Quelques jours plus tard, il surenchérit, avec la même défiance : « *Si mon Poulpe colossal est admis, à la seconde édition je lui ferai renverser une escadre !* ».

Ces diverses boutades ayant été rapportées au Muséum d'Histoire naturelle, le comité s'en offusqua.

Le conseil du Muséum vota la démission de Denis MONTFORT de ses hautes fonctions à la prestigieuse Académie : sa chaire en malacologie fut laissée vacante. Le reste n'est que tristement banal, un pauvre sort qui frappa aussi Allan Edgar POE : une vie de misère sur les pavés de Paris, où le peu d'argent rapporté par ses quelques expertises en coquillages anciens était dilapidé directement dans la boisson.

Mort de misère dans une rue de Paris entre 1820 et 1821.

Malgré ses dérives et une fin tragique, Denis MONTFORT a fait l'effort d'établir un *distinguo* utile entre le Poulpe Kraken (le scientifiquement admis calmar géant), et le Poulpe Colossal (un animal encore légendaire apparenté à la pieuvre géante).

Et bien que certains incidents, dont celui au large des côtes de l'Angola, soient sûrement le forfait d'un calmar géant, cette différenciation entre deux types de céphalopode monstrueux ne restera pas anodine : Bernard HEUVELMANS la reprendra dans la somme considérable consacrée à cette question, *Dans le sillage des monstres marins : le Kraken et le Poulpe Colossal*.

Ainsi, j'utiliserai plus volontiers la dénomination poulpe colossal pour désigner « la pieuvre géante », ce terme étant circonstancié par les études phares de Denis Montfort et de Bernard Heuvelmans. Mon intérêt premier sera de voir si l'histoire du poulpe colossal s'est réellement incarnée *en dehors* de celle du calmar géant du genre *Architeuthis dux*, où si ces deux animaux, sont condamnés à rester étroitement liés, l'un étant l'envers mythique de l'autre.

Calmar ou poulpe ? Une antique querelle

Dés l'Antiquité, un trouble esthétique naît autour des céphalopodes de tailles colossales. On ne s'accorde ni sur leurs silhouettes, ni sur leurs aspects, sûrement pas sur leurs tailles, et encore moins sur le nombre exact de leurs tentacules. La Scylla d'Homère aurait douze pieds et six longs cous démesurés aux gueules béantes, la pieuvre du vase de Cnossos en Crète exposerait seulement quatre tentacules au visiteur curieux, sans compter le poisson monstrueux qui aurait été décrit par Aristote comme un « bouclier rouge aux multiples nageoires ». Dans toute cette grande confusion zoologique, ce n'est qu'à partir d'un vase athénien du V^e siècle avant J.C, représentant en figure noire Hercule terrassant l'Hydre à sept têtes, que l'on trouvera les premiers détails anatomiques sérieux d'un céphalopode gigantesque.

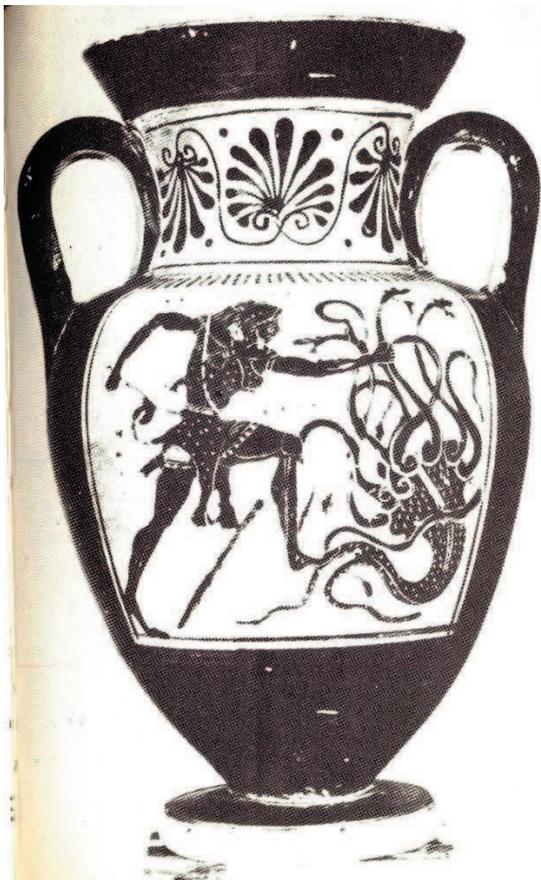


Fig. 2 : Hercule terrassant l'hydre à sept têtes

Vase athénien du V^e siècle avant J.C

Ce monstre légendaire ne cacherait-il pas aussi le calmar géant, que l'on pouvait aussi imaginer derrière la Scylla d'Homère ?

Intéressons-nous en premier lieu aux détails anatomiques du monstre, avant de replacer les motifs esthétiques de ce vase décoratif dans leur contexte historique :

- l'hydre de Lerne menace Hercule de sept longs cous à têtes de serpent, contre huit bras démesurés pour le calmar géant.

Or nous avons précédemment mis en évidence une technique d'énonciation antique : la description visuelle qui évoque une dimension sonore. Et dans ce vase antique, la même dimension sonore semble à nouveau convoquée : les sept têtes de l'hydre de Lerne sont sifflantes, là où les douze têtes de Scylla étaient « aboyantes ».

L'abolement du chien et le sifflement du serpent renvoient tous deux à un seul et même claquement sec dans l'air, à l'activité prédatrice de cous démesurés, filandreux, incontrôlables.

- deux autres « excroissances » serpentine se développent aussi à la base du tronc de l'hydre de Lerne, précisément là où le calmar géant possède ses fouets, deux tentacules plus longs et plus puissants que les seuls bras,

plus courts.

- l'hydre de Lerne, hormis le tronc où foisonnent les sept têtes serpentine, possède aussi un manteau, en bien des points semblable à celui du calmar géant, mais dont la terminaison en double pointe nous paraît bien étrange. Mais ce caractère fantaisiste reste toutefois en accord avec la forme serpentine de l'hydre de Lerne, qui reste cela avant tout : un terrible serpent, le plus terrible de tous les serpents.

Ce qui surprend ensuite, après cette revue de détails anatomiques troublants, c'est la vision

d'ensemble de l'hydre de Lerne - si toutefois le noir de la figure nous aide à faire abstraction des quelques ajouts fantaisistes. Hercule semble alors terrasser un calmar géant, et non plus l'hydre à sept têtes.

Ce glissement d'identité de l'hydre de Lerne vers le calmar géant, ou encore du monstre mythologique vers l'animal biologique, ne semble nullement affecter le héros grec, qui poursuit sans sourciller le débroussaillage de quelques tentacules, deuxième des douze travaux à accomplir.

C'est que le vacillement entre le mythe et la réalité biologique de cet animal n'est pas ressenti par le héros grec, tout entier voué à l'expression de l'« hybris » grec. L'« hybris » est une notion très précise dans l'Antiquité, qui désigne tout ce qui est « en dehors » de la Loi grecque. La mode des victoires de héros sur les monstres - Ulysse et ses compagnons aveuglant Polyphème, Persée arrachant la tête de Méduse, les premiers travaux d'Hercule - s'inscrit dans l'évolution administrative de la Cité : le citoyen nouveau aspire à une parfaite maîtrise de soi, en chassant hors de lui, hors de la Cité, tout ce qui est démesure, chaos, multitude. « Cette peinture exprime les nouvelles valeurs qui progressivement, vont dominer la Grèce.

L'homme citoyen qui se définit par son appartenance à la « polis » et son rejet de la nature sauvage, se reconnaît dans une peinture qui raconte les hauts faits des héros, mais aussi ses victoires sur l'animal à la chasse et sur « les barbares » à la guerre » (Bernard LAFARGUE, 1986).

L'Antiquité romaine se démarquera assez vite de ce trouble animal entre calmar géant et poulpe colossal en usant d'une esthétique de la copie, favorisée par le travail de compilation inhérent aux ouvrages consacrés à la Nature.

Ainsi, dans *Histoire naturelle des animaux* de PLINE L'ANCIEN, un poulpe d'une taille considérable est mentionné.

Ce témoignage est dû au général Lucius LUCULLUS, alors en campagne en Espagne, et dont les mémoires ont été rapportées par un certain Trebius NIGER.

Pline l'Ancien relate par cet exemple les méfaits d'un poulpe amateur de salaisons sur le port de Cartéa, proche de Gibraltar, en Andalousie.

Je livre ici le texte in extenso dans sa traduction française, avant de poursuivre plus avant sur certains points de détails : « *A Cartéa, dans les viviers, un poulpe habitué à sortir de la mer, et à venir dans les réservoirs ouverts dévorer les salaisons (tous les animaux marins sont singulièrement attirés par l'odeur des salaisons, aussi en frotte-t-on les nasses) ; ce poulpe, dis-je, excitait la colère des gardiens, à cause de ses larcins continuels. D'énormes palissades protégeaient les viviers ; mais le poulpe les franchissait en s'aidant d'un arbre, et on ne put le découvrir que par la sagacité des chiens, qui le cernèrent, la nuit, au moment de son retour. Les gardiens, éveillés, furent épouvantés d'un spectacle étrange : d'abord la grosseur du poulpe était extraordinaire, puis il était complètement enduit de saumure, et il exhalait une odeur affreuse. Qui se serait attendu à trouver là un poulpe, ou qui l'aurait reconnu dans cet état ? Ils s'imaginaient livrer bataille à un monstre. En effet, il mettait en fuite les chiens par un souffle terrible : tantôt il les flagellait avec l'extrémité de ses filaments, tantôt il les renversait comme à coups de massue avec ses bras plus forts, et avec peine on le tua à force de tridents. On montra à Lucullus sa tête (elle avait la grosseur d'un baril pouvant tenir quinze amphores, 291,6 litres) ; et, pour me servir des expressions mêmes de Trébius, ses barbes, qu'on aurait à peine embrassées avec les deux bras, et qui, noueuses comme des massues, avaient 30 pieds de long. Les suçoirs, grands comme une urne, ressemblaient à des bassins ; les dents étaient en proportion. Le reste du corps, qui fut conservé par curiosité, pesait 700 livres. Le même auteur assure que des sèches et des calmars aussi gros sont jetés sur le rivage de la Bétique. Dans notre mer (Méditerranée) on prend des calmars de cinq coudées, des sèches de deux. Ces animaux ne vivent pas non plus au delà de deux ans ».*

Ce vol de salaisons peut-il être, contre toute attente, le forfait d'un calmar géant ?

Bernard HEUVELMANS le pense dans son ouvrage consacré au sujet, en se fiant à une lecture attentive des détails anatomiques livrés par Pline l’Ancien.

L’auteur fait une nette distinction entre la manière dont le poulpe fouette les chiens, de ses *crinibus extremis*, et celle dont il leur assène des coups de massue, de ses *robustioribus brachiis*.

Ces deux mentions anatomiques sont des allusions évidentes, d’une part, aux huit tentacules dont le calmar géant use comme des lanières pour fouetter ses victimes, d’autre part, à ses deux bras plus longs (les fouets) dont il les enveloppe avant de les ramener à soi pour les dévorer. Plus loin, il est dit que les cavités qui parsèment les bras, c’est-à-dire les ventouses, ressemblaient à des bassins (c’est-à-dire approximativement à des ronds de serviettes).

C’est là aussi un trait caractéristique des calmars géants, qui possèdent des ventouses à bords réticulés.

Afin de pouvoir comparer ce récit initial de Pline l’Ancien, il est instructif de noter l’influence considérable dans le monde latin d’une deuxième version du poulpe amateur de salaisons, décrit cette fois-ci par Elie le sophiste dans *De la nature des animaux*.

Trois siècles après le port espagnol de Cartéia, c’est en Italie, à Pouzzoles, que le gigantesque poulpe récidive.

Le savant homme suivait un dessein moral en écrivant son ouvrage en dix sept livres, qui n’était pas qu’un simple recueil d’anecdotes.

Il voulait montrer, par la description des merveilles de la nature, que les animaux valaient mieux que l’homme : la plupart possédaient « *beauté, intelligence, industrie, justice, tempérance, courage, affection, amour, pitié même* », qualités qui, reconnaissons-le, font parfois défaut à l’humaine nature.

Ce geste moralisateur en tête, nous saisissons avec plus de finesse les divers grossissements que l’auteur a apporté au texte original de Pline l’Ancien. Elie le sophiste a d’abord « exotisé » la scène, en la transportant de l’Andalousie au Comté de Naples.

Ainsi, le lieu de la prédation change : exit l’embarcadère espagnol de Cartéia et place à un nouveau décor : l’Italie de Pouzzoles livre au poulpe géant un égout qui sert de canalisation à la ville, relié à un magasin de pêche où sont entreposés des tonneaux de salaisons.

Par la seule force de son tentacule, ce nouveau poulpe arrive à faire exploser les barriques de poissons après les avoir enserrées violemment.

Aussi, l’épisode de l’attaque contre le poulpe géant se renouvelle, et va en s’épaississant.

Plus de chiens qui défient le monstre, comme dans l’exemple de Pline l’Ancien mais un garde armé à l’entrée de l’égout qui se fait mettre en fuite, pour revenir le jour suivant accompagné de ses robustes collègues, et finalement achever à coup de lances le polype géant qui s’était intéressé d’un peu trop près aux salaisons.

Chez Elie le Sophiste, le vice est châtié avec vigueur, par une condamnation à mort du pauvre polype géant. L’éviscération par toute une foule de gardes de la victime émissaire sert d’expiation aux péchés de vol et de gourmandise, incarnés dans ce nouveau « *hybris* » romain.

Si la lecture moralisatrice est comme inévitable dans une telle compilation animale, surtout via les traités antiques, une autre voie d’accès peut être envisagée : celle de la légende urbaine. Cela paraîtra curieux, choquant même, mais l’épisode du polype de Pouzzoles partage avec la légende urbaine une même sensibilité à se saisir du recyclage, une même capacité d’adaptation d’un événement traumatique - la pieuvre géante qui attaque les salaisons - à d’autres lieux et à d’autres temps. De plus, ce polype de

l'Antiquité, tout comme les légendes urbaines, appartient à un socle folklorique déjà balisé depuis des siècles : la Scylla d'Homère, l'hydre à sept têtes du vase grec et le polype géant de Pline l'Ancien ont déjà participé à cette terreur tentaculaire.

C'est donc à une véritable tentative de réappropriation du mythe que s'exerce le compilateur Elie, qui rend son récit intéressant par une innovation topographique.

Le polype géant de Pline migre pour le compte d'Elie de l'embarcadère de Cartéia à un lieu plus souterrain : l'égout de la ville portuaire de Pouzzoles, une zone de repli insalubre qui assure aussi le traitement des déchets et la circulation des eaux dans toute la Cité.

C'est donc à une véritable problématique de la copie que se confronte Elie lorsqu'il tente de réadapter l'héritage littéraire de Pline l'Ancien, en dramatisant la scène de confrontation entre les humains et la bête par le recours à la symbolique des égouts.

Dans le premier chapitre, un conflit de priorité opposait déjà une peinture flamande à une peinture italienne sur le sujet d'un cachalot échoué au XVII^e siècle.

Le faussaire italien, malgré un savoir-faire indéniable dans l'utilisation d'un procédé de calque et le réajustement de silhouettes sur la plage, s'était confondu par un détail qu'il avait omis de mentionner : le sexe en érection de l'animal.

En ce qui concerne ELIE LE SOPHISTE, le problème n'est finalement pas plus compliqué : le savant latin se révèle le faussaire de PLINE L'ANCIEN en « spectacularisant » son épisode du polype à Pouzzoles et surtout, à mon sens, en omettant ce qui fait la véritable authenticité du premier texte, à savoir un rapport circonstancié de l'affaire au proconsul de la Bétique (une des plus hautes autorités d'Espagne). Ce détail réaliste de l'enquête animale, que n'omet pas Pline l'Ancien, et au cours de laquelle des mesures anatomiques sont prises (une tête de la capacité de quinze amphores, des tentacules de près de trente pieds et un corps qui pesait sept cents livres) ne laisse planer aucun doute sur l'importance scientifique du premier rapport, qui se réfère très certainement à un corps échoué de calmar géant.

En revanche, la dramatisation propre à l'épisode d'ELIE LE SOPHISTE ne paraît pas crédible, mais sert à merveille une conclusion moralisatrice, qui laisse libre cours au sacrifice du monstre éradiqué par les vertueux citoyens. Monstre inoffensif que ce pauvre polype géant de Pouzzoles, sans aucun doute un calmar géant, qui endosse les vols de salaisons commis par quelques voleurs aussi humains que la mère qui les a enfantés : « *La violence inassouvie cherche et finit toujours par trouver une victime de rechange. A la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée* ».

En ajoutant à cette première copie de l'épisode de Pline l'Ancien par Elie le sophiste deux autres rapports d'auteurs italiens, reprenant intégralement l'affaire du poulpe mangeur de salaisons, nous sommes face à une véritable problématique de la compilation. Dans *Le banquet des sophistes*, Athénée de Naucratis livre un paragraphe sur « Les calmars grands et petits », où il reprend sans la citer la source d'Elie le sophiste. Et dans *Les faits dits de mémoire*, l'auteur italien Batista Fregoso mentionne en 1509 une nouvelle rencontre avec un calmar géant sous la forme désormais banalisée du poulpe dévoreur de tonneaux à poissons.

Ainsi, par ces quatre exemples, nous arrivons à une véritable légende urbaine autour d'un même schéma générique : le poulpe amateur de salaisons.

L'épisode du poulpe amateur de salaisons (Art de la copie)

Auteur	Epoque	Lieu	Episode centrale	Rajouts
Pline l'Ancien	79 ap. J.C	Cartéia	Un poulpe géant vole les salaisons Sur un port.	Combat avec des chiens
Elie le sophiste	235 ap. J.C	Pouzolles	– Dans un égout de la ville.	Un garde armé est pris de frayeur en voyant l'identité du malfaiteur.
Batista Fregoso	1509 ap. J.C	(?) Italie	– Sur un port.	Néant

Nous pouvons plus facilement, à partir de ces trois textes imbriqués autour d'un même incident nodal, parler d'une véritable esthétique de la copie.

Un canevas est repris par les compilateurs romains (PLINE L'ANCIEN, ELIEN LE SOPHISTE, Batista FREGOSO), avec certes ses variations (l'Italie à la place de l'Espagne, des gardes armés à la place des chiens), mais qui laisse la place, à chaque fois, à un même intitulé : le polype amateur de salaisons.

Bernard HEUVELMANS fait preuve d'une fort belle intuition lorsqu'il s'attarde sur la réalité probable du poulpe de Cartéia : « *Dans l'affaire du « polype » de Cartéia, il est possible qu'on ait associé de façon illégitime deux incidents tout à fait indépendants. On pourrait reconstituer les événements comme suit. Peut être le vol de salaisons était-il le fait de poulpes, peut être aussi étaient-ils du tout bonnement à des maraudeurs bipèdes de notre propre espèce. Toujours est-il que lorsqu'un calmar géant vint s'échouer, bien contre son gré, sur le rivage – de tels incidents se répéteront à de nombreuses reprises au cours de l'Histoire – on attribuera sur l'heure à ce monstre affreux les méfaits commis auparavant dans la région* ».

Ainsi, par le mécanisme si humain de la copie, de la répétition du geste, un pauvre calmar géant échoué sur une plage espagnole glisse très vite vers le polype antique initié par la tradition grecque.

Conclusion

L'imaginaire du poulpe colossal n'est pas prêt de se tarir, ressurgissant d'abord au détour du XIX^e siècle en France.

L'incident de l'Alecton le 30 Novembre 1861, très bien documenté par Bernard HEUVELMANS, donne une idée précise de l'intérêt public et scientifique suscité par le calmar géant quatre années seulement après sa classification par le professeur STEENSTRUP : deux communications furent inscrites sur l'affaire à l'Académie des sciences de Paris un mois après l'incident, et les journaux de l'époque ont

vite relégué l'information. Mais quatre années seulement après cet émoi scientifique, la fièvre romantique reprend le dessus, et la pieuvre géante semble réclamer ses droits au calmar géant de l'Alecton dans *Les travailleurs de la mer* (1866) de Victor HUGO.

Et huit années après l'incident, Jules Verne rend hommage dans *Vingt mille lieus sous les mers* (1869) au capitaine BOUYER, à l'origine du témoignage de l'Alecton, sans trancher toutefois entre le calmar géant et le poulpe colossal : « *Un fait indiscutable, mon brave Ned. Aussi a-t-on proposé de nommer ce poulpe « calmar de Bouyer ». [...] Sa tête, reprit Conseil, n'était-elle pas couronnée de huit tentacules [ndlr : une caractéristique de la pieuvre], qui s'agitaient sur l'eau comme une nichée de serpents ? Précisément* ».

Cette même difficulté à démêler l'identité zoologique de certaines épaves ramenées par la mer se retrouve concentrée dans la formidable histoire du « Monstre de Floride », dont les démêlées et les multiples rebondissements s'étalent de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui, dans un dossier d'enquête suivi, augmenté et instruit par Michel RAYNAL.

Une immense masse organique en décomposition se voit alors tour à tour endosser l'identité zoologique du calmar géant, du poulpe colossal, du réservoir à spermaceti d'un cachalot, non sans passer vers une ultime contamination que l'on connaît depuis peu !

Cette confusion entre le calmar géant et la pieuvre est donc historique : elle prend racine au sein d'un vase antique, se perpétue chez PLINE L'ANCIEN et Elie le sophiste, se « spectacularise » à travers les romanciers Victor HUGO et Jules VERNE, pousse les savants VERRILL père et fils à s'intéresser au « Monstre de Floride », avant de se retrouver dans la fiction cinématographique moderne (*Octopus*, *Pirates des Caraïbes 2 : le secret du coffre maudit*).

Et l'un des derniers échos de cette confusion se retrouve sans nul doute dans l'histoire du calmar-araignée (du genre *Magnapinna*), un céphalopode tout récemment découvert qui propose une synthèse improbable entre le calmar géant et la pieuvre. C'est effectivement un *calmar*, cela ne fait aucun doute : corps fusiforme, et présence de dix tentacules (« décapode », dix pieds). Mais le calmar-araignée retient aussi un peu de la pieuvre, en possédant dix tentacules de même longueur (sept mètres de long), alors que les calmars traditionnels ont deux tentacules plus longs que les autres, les fouets.

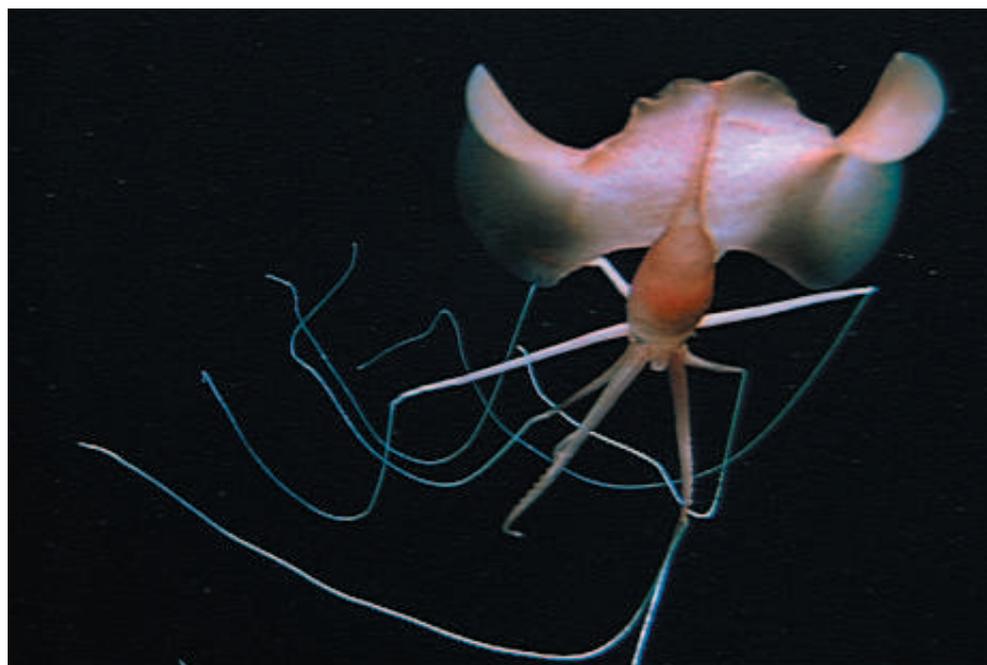


Fig. 3 : un *Magnapinna atlantica* (Golfe du Mexique, Novembre 2007)

Crédit photographique : National Geographic

Le site de [National Geographic](#) vient de diffuser la vidéo prise à 2.500 mètres de profondeur par une caméra télécommandée d'un *Magnapinna atlantica* (cf. Fig. 3) depuis Novembre 2008. Les images ont été prises le 11 novembre 2007 dans le Golfe du Mexique par une caméra d'un sous-marin télécommandé de la compagnie pétrolière Shell. Cette vidéo aurait d'abord circulé durant un an dans les boîtes mails des employés de la compagnie avant de

parvenir entre les mains des reporters du *National Geographic*.

La notion de « hasard » est décisive dans le dossier scientifique du *Magnapinna atlantica* : la caméra sous-marine, alors assignée aux tâches de maintenance de la compagnie pétrolière, a providentiellement saisi l'image du calmar dans les immensités abyssales ; et un employé de Shell a eu l'intelligence d'extraire la vidéo de la circulation commune entre les employés pour la livrer aux journalistes du *National Geographic*.

Sans cette succession d'évènements anodins, sans cet employé curieux qui a décidé de sortir ce calmar de l'intimité pétrolière qui lui était auparavant assignée, nul doute que cette espèce n'aurait pu être authentifiée aussi vite par les scientifiques.

D'où la nécessité du « hasard » de la captation cinématographique dans la recherche scientifique, par un balayage patient et minutieux de la zone abyssale. Ainsi, le scientifique se doit de passer le relai au cinéaste, ou tout du moins à la machine cinématographique, instrument qui enregistre « mécaniquement » le réel : « *Cette vision, c'est l'affaire du cinéaste, mais aussi de la caméra, en tant que super-œil, mieux armé que l'œil humain pour voir le réel* » (Jacques AUMONT, 2002).

Après, c'est au tour du scientifique de reprendre ses droits, en faisant valoir cet esprit attentif, curieux des choses, qui classe, répertorie, identifie l'animal.

Dans la recherche abyssale, image et classification sont étroitement imbriquées. L'un ne va pas sans l'autre, l'un ne peut sortir de l'anonymat sans l'autre.

La captation cinématographique et la classification scientifique participent alors d'un même désir, au service de l'identification animale.

Bibliographie

ARISTOTE,

De l'histoire des animaux, Editions Folio classique, 1993. Traduction de Janine Bertier.

AUMONT Jacques,

Les théories des cinéastes, Editions Nathan, 2002.

CUVIER François,

Le règne animal, deuxième édition, 1830.

ELIEN le Sophiste,

De la nature des animaux, traduit du latin par R. Hercher, Paris, Didot, 1858.

-FREGOSO Batista,

De dictis factisque memorabilibus collectanea, Camillo Gillino latine facta. (Livre I, 1509).

GIRARD René,

La violence et le sacré, Editions Albin Michel S.A, 1990.

-HEUVELMANS Bernard,

Dans le sillage des monstres marins : le kraken et le poulpe colossal, Première édition : Plon, 1958.
Edition augmentée : Famot, 1974. Deux tomes.

LAFARGUE Bernard,

Le tableau, métaphysique de la peinture. Partie I : Narcisse, télos de la peinture antique. Thèse de doctorat en philosophie, Université de Nice, 1986.

MONTFORT Denis,

Histoire naturelle des mollusques, in. Buffon, *Histoire naturelle générale et particulière*, nouvelle édition par C. S. Sonnini, Vol. LIII-LV, Paris, Dufart, 1801-1802.

PLINE l'Ancien,

Histoire naturelle des animaux, livre VII à XIX.

QUERARD Joseph Marie,

La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, Paris, Firmin Didot, 1828.

RAYNAL Michel,

Le « monstre de Floride » de 1896 : cachalot ou pieuvre géante ?, mise à jour le 1^o Mai 2000, in. site internet *Institut virtuel de cryptozoologie*.

VERNE Jules,

Vingt mille lieux sous les mers, éditions Pocket, 2001.

La Bête du Gévaudan, mises à jour et mises au point

Par Alain BONET

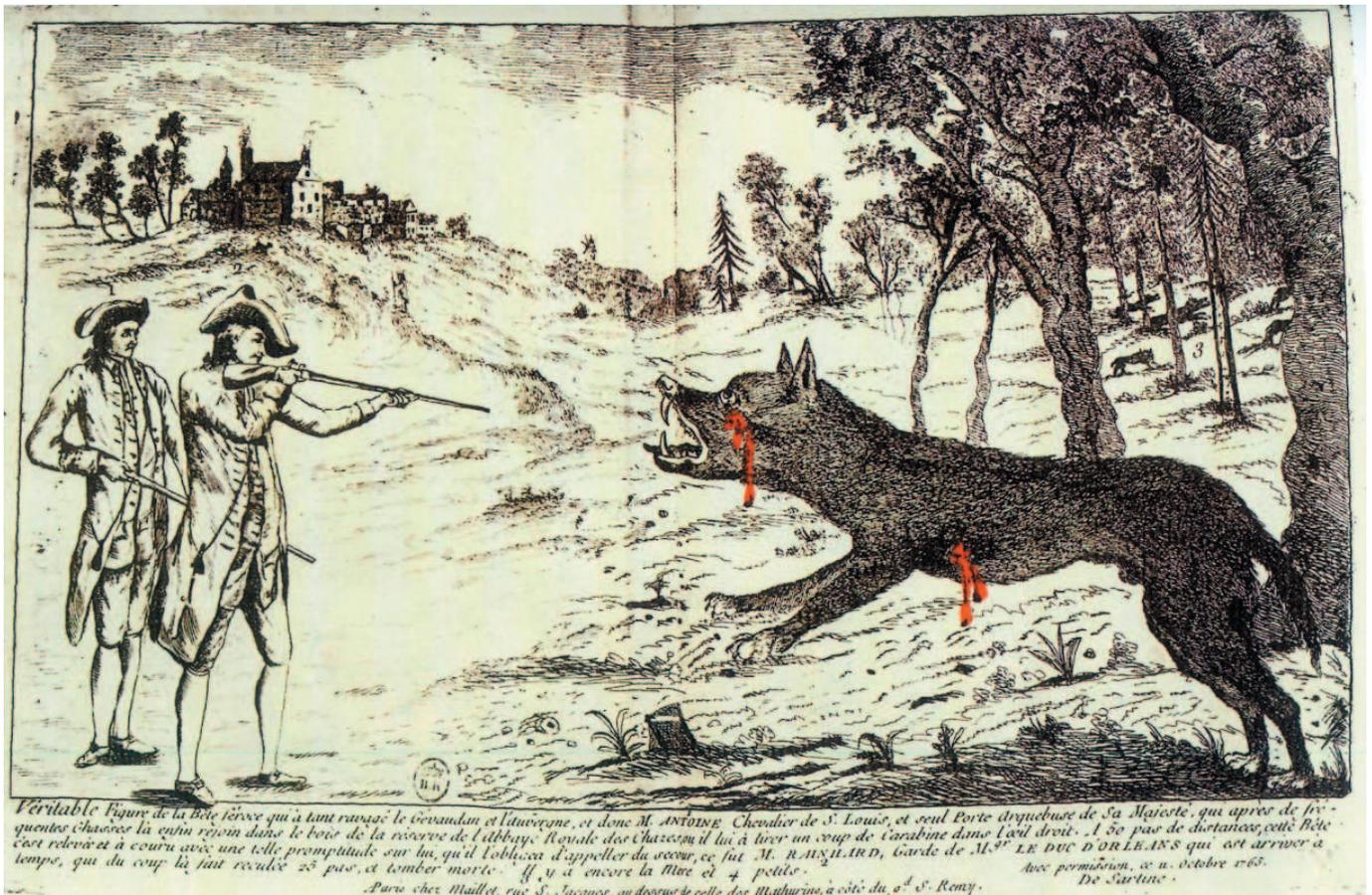
Le but de cet exposé est d'effectuer une mise à jour des connaissances sur la Bête du Gévaudan. Je commencerai par rappeler quelques éléments fondamentaux de l'affaire.

En second lieu, certaines légendes et données discréditées seront examinées.

Pour finir, nous nous pencherons sur l'état actuel de la recherche.

A – La Bête du Gévaudan : Rappels

La *Bête du Gévaudan* est le nom donné à l'auteur présumé d'une série d'attaques contre des humains entre 1764 et 1767 dans la province du Gévaudan, dans le sud de la France. A la suite des théories les plus probables, on supposera qu'il s'agit d'un ou plusieurs animaux.



Véritable Figure de la Bête féroce qui a tant ravagé le Gévaudan et l'Auvergne, et dont M. ANTOINE, Chevalier de S. Louis, et seul Porte Armes de Sa Majesté, qui après de fréquentes chasses la enfin rejoignit dans le bois de la réserve de l'abbaye Royale des Chartres, lui à tirer un coup de Carabine dans l'œil droit. A 50 pas de distance, cette Bête s'est relevée et à couru avec une telle promptitude sur lui, qu'il l'obligea d'appeller du secours, ce fut M. RAISNIARD, Garde de M.^{gr} LE DUC D'ORLÉANS qui vint arriver à temps, qui du coup la fait reculer 25 pas, et tomber morte. Il y a encore la tête et 4 petits. Avec permission, ce 11. octobre 1765. Paris chez Maillot, rue S. Jacques, au dessous de celle des Mathurins, à côté du s.^r S. Remy. De Sartine.

Chronologie

1764

Mars/juin : Début probable des ravages de la Bête en Vivarais, mais pas de traces officielles.

1er juin : Première attaque recensée près de Langogne.

30 juin : Jeanne BOULET, première victime officiellement recensée.

Fin août / début septembre : Premières chasses.

Octobre : La Bête se déplace en Gévaudan.

14 octobre : Le capitaine DUHAMEL et sa compagnie de dragons sont mandatés pour chasser la Bête.

22 décembre : M. DUHAMEL voit la Bête mais la manque.

1765

11 février : Battue rassemblant de 20 000 à 30 000 hommes.

17 février : Les d'ENNEVAL, chasseurs envoyés par le roi, arrivent en Auvergne.

7 avril : M. DUHAMEL quitte le Gévaudan à la demande des d'ENNEVAL.

19 juin : M. ANTOINE, porte-arquebuse du roi, arrive en Auvergne.

18 juillet : Les d'ENNEVAL en disgrâce quittent le Gévaudan.

28 août : Mort du loup du Bois-Noir.

20 septembre : M. ANTOINE abat le loup des Chazes.

3 novembre : M. ANTOINE quitte le Gévaudan.

2 décembre : Les attaques reprennent.

1766

Année peu documentée. 7 décès officiellement enregistrés, probablement davantage.

1767

Recrudescence des attaques.

17 juin : Jeanne BASTIDE est la dernière victime officiellement recensée.

19 juin : Jean CHASTEL abat la Bête.

La première apparition de la Bête que nous connaissons est un récit concernant une femme de Langogne attaquée le 1er juin 1764.

La première victime officiellement recensée est Jeanne BOULET, décédée le 30 juin. Mais une fois les autorités averties, des lettres feront remonter les débuts des attaques (jusqu'alors considérées isolément comme des accidents) à une période antérieure à juin, peut-être dès mars 1764.

La dernière victime attribuée à la Bête est Jeanne BASTIDE, tuée le 17 juin 1765.

L'animal supposé responsable de sa mort, la « Bête de CHASTEL, » est tué le 19.

Après cette date on ne connaît aucune mention de victimes attribuées à une « Bête. »

Territoire

On peut distinguer trois grandes phases de l'action de la Bête, selon le territoire affecté. Entre le moment où les victimes sont reconnues comme « victimes de Bête, » et le début d'octobre 1764, la Bête occupe un territoire assez restreint autour de la forêt de Mercoire qui constitue probablement son repère.

Il est probable qu'à ce moment la Bête est seule, ou ne correspond qu'à un petit groupe d'animaux (une famille ou portée, par exemple).

Suite aux chasses menées en Vivarais, la Bête se déplace début octobre en Gévaudan. Jusqu'en mai 1765 son territoire va alors couvrir un vaste triangle.

L'historien MORICEAU fournit un découpage plus précis de ce territoire selon les périodes.

A partir du 11 mai 1765 la Bête se cantonne à la région dite des « trois monts » (Mont Mouchet, Mont Grand, Mont Chouvet).

La réduction de ce territoire est peut-être due à l'éradication progressive de multiples prédateurs lors des chasses.

Avec la mort du loup des Chazes le 20 septembre commencent deux mois de répit durant lesquels on espère que la Bête n'est plus.

De la reprise des attaques le 2 décembre 1765 à la mort définitive de la Bête le 19 juin 1767, le territoire de la Bête est quasiment le même que celui de la fin 1765.

L'identité des territoires suggère qu'il s'agit du même animal qu'avant le répit d'octobre-novembre 1765, ou d'un animal ayant les mêmes habitudes – peut-être du même groupe familial ou de la même portée.

Le loup de M. ANTOINE

Intéressons-nous à présent à deux animaux dont la mort a particulièrement marqué l'histoire de la Bête.

Le 13 septembre 1765, M. Antoine, porte-arquebuse royal, est averti que des loups ont dévoré six moutons près de l'abbaye des Chazes. Située sur les rives de l'Allier, cette abbaye était jusqu'à présent en-dehors du territoire de chasse de la Bête; mais M. ANTOINE, sachant qu'il arrive à la Bête d'attaquer également des animaux, pense que ces attaques méritent son intérêt.

Le 18 septembre il reçoit de nouvelles informations concernant des « ravages » dans ces bois.

Entre-temps, il a reçu de la Louveterie royale un équipage supplémentaire de chiens.

M. ANTOINE se rend sur place et est averti le 20 septembre qu'un loup a été détourné dans les bois de Pommiers, un peu au nord de l'abbaye. S'étant posté il abat un gros animal.

Des interrogatoires ont lieu, l'animal est autopsié, et un procès-verbal est dressé, qui identifie l'animal comme loup.

Divers témoins reconnaissent l'animal comme celui qui les a attaqués ou des attaques duquel ils ont été témoins.

Les dimensions de l'animal sont: hauteur 87 cm (contre une moyenne lupine de 60-80 cm), longueur 1.85 m avec queue (contre une moyenne de 1.4-1.8 m), circonférence 99 cm, poids 63.6 kg (pour une moyenne de 30-40 kg, records 80 kg en France, 96 kg en Roumanie). M. ANTOINE reste prudent sur son identification à la Bête :



« Je ne prétends pas prouver qu'il n'y ait eu d'autres loups qui ne se soient joints à lui pour dévorer les humains, comme il est arrivé dans ces provinces en 1630, où l'on a été huit ans à les détruire, et je suis trop modeste pour pouvoir avancer qu'il est seul » (lettre du 22 septembre à l'intendant du Languedoc).

L'identification de l'animal tué est rendue plus mystérieuse par une lettre de l'intendant d'Auvergne à M. ANTOINE :

« On y remarque quantité de caractères de conformation qui sont propres à la hyène (...) M. de Buffon dit que la hyène a 34 dents, c'est à dire huit de plus que les

loups (...) L'animal à cet égard est conformé comme la hyène; il a aussi d'autres ressemblances sensibles avec elle. »

L'autopsie donne une quarantaine de dents (42 dents pour un loup ou un chien). Si l'intendant remarque une ressemblance, ce ne peut être sur ce point ; il est également étrange que le nombre de 34 dents attribué à la hyène soit considéré supérieur de huit à celui attribué aux loups, ce qui nous donnerait une dentition lupine de 26 dents ! Dans une lettre du lendemain, le même intendant ne parle plus de loup mais de « bête monstrueuse, » et compte bien cette fois quarante dents... Gageons que notre intendant n'était pas grand connaisseur des animaux, et que l'enthousiasme l'a emporté sur la rigueur de l'observation.

La mention d'une hyène, nous le verrons cependant plus loin, persiste à troubler les chercheurs jusqu'à aujourd'hui.

Reste à savoir si le loup des Chazes était bien la Bête – ou du moins, l'une des Bêtes. Le principal argument contre cette idée est l'excentricité des Chazes par rapport au territoire de prédation habituel de la Bête, avec nécessité de franchir l'Allier.

Entre les premières attaques de moutons aux Chazes et la chasse, d'autres attaques ont eu lieu sur le territoire habituel. Cela n'exclut pas formellement la culpabilité du loup des Chazes, mais affaiblit les présomptions.

Deuxièmement, la mort de cet animal n'a pas mis un terme aux attaques.

Il faut cependant noter une chute spectaculaire du nombre de victimes après le 20 septembre. Il y avait eu en juillet jusqu'à 16 attaques, 8 en août, 9 en septembre avant la chasse.

Après la chasse, on compte (officieusement) 1 attaque fin septembre, 2 en octobre, aucune en novembre. Les attaques ne reprendront qu'en décembre, avec 6 cas. On ne compte de plus que deux décapitations par la suite, sur un total de 22 au cours de l'affaire.

Ceci pourrait s'expliquer si le loup des Chazes avait été l'un des prédateurs.

Le loup des Chazes n'était donc pas LA Bête, mais peut fort bien avoir été l'un des animaux prédateurs considérés comme Bête.

La Bête de CHASTEL

La « Bête de CHASTEL » fut le dernier animal tué dans le cadre de l'affaire, le 19 juin 1767. Un procès-verbal fut rédigé. L'animal fut très largement reconnu comme étant la Bête, mais seulement difficilement identifié comme « *un loup, mais un loup extraordinaire.* » Quelques points intéressants émergent :

- Une tache blanche au poitrail qui n'apparaît pas chez le loup, mais semble un marqueur d'hybridation.

- Ce serait un loup plutôt court (97 cm de longueur sans la queue, contre 125 cm en moyenne) mais lourd (53 kg contre 35 kg en moyenne), avec de petits crocs (3.3 cm contre 6 à 7 cm). La longueur de la langue, la taille des oreilles ne sont pas celles des loups. La formule dentaire correspond à celle d'un canidé adulte.

D'autres descriptions mentionnent que la bête ressemble plus au chien qu'au loup et suggèrent un hybride. L'un des témoins, dans une lettre du 28 juillet 1767, remarque que l'arrière-train de la Bête semble en effet plus lupin, alors que l'avant est plus massif, plus canin. Il écrit donc :

« *Ceux qui l'avaient vue par derrière disaient que c'était un loup; ceux qui l'avaient vue par devant assuraient que c'était un animal inconnu.* »

Suite à la mort de la « Bête de Chastel », aucune victime ne sera plus recensée, ce qui accrédite (hors théories du complot) l'idée qu'elle était bien la Bête, ou du moins la dernière des Bêtes.

Témoignages

En dépit de la propension de la Bête à disparaître sans laisser de traces, ses attaques ont pu être observées.

Nous disposons tout d'abord du témoignage des victimes survivantes (avec ou sans autres témoins), ce qui couvre 24% des cas. Quand la victime n'a pu témoigner, d'autres témoins ont assisté aux attaques dans 42% des cas.

Au total, au moins 66% des attaques, soit près des deux tiers, ont été observées. Le pourcentage est peut-être plus élevé: la présence de témoins n'est pas mentionnée ou est incertaine dans 29% des cas. L'absence de témoins ne semble avérée que dans 5% des cas.

Tous les témoignages parlent d'un animal; aucun ne mentionne un être humain. Certains rares témoignages laissent entrevoir la possibilité d'une bête harnachée. La nature de l'animal attaquant est en revanche difficile à déduire des témoignages (voir *Descriptions* ci-dessous). On distingue en gros deux camps, « loup » et « non-loup. »

Les personnes voyant la scène de loin ou l'animal par-derrière parlent en général d'un loup, tandis que les personnes agressées ou voyant l'animal par-devant parlent d'autre-chose qu'un loup.

Comme dans tous les témoignages, il faut prendre en compte la disposition d'esprit des témoins; les personnes attaquées ne sont pas forcément les mieux à même de rendre compte de l'attaquant. Moriceau fait remarquer que plusieurs éléments du « portrait-robot » de la Bête correspondent à des éléments du bestiaire fantastique hérité du moyen-âge.

Influencés par cette imagerie, ou par d'autres témoignages, les témoins ont pu créer de la Bête une image composite qu'un appareil photographique n'aurait pas saisie.

Les témoins non-victimes dont le flegme ou le sérieux sont soulignés dans les procès-verbaux mettent plus généralement en cause les loups que les autres.

Les défenseurs du loup argumentent en général que les paysans du Gévaudan connaissaient l'apparence et le comportement généralement inoffensif des loups, et ne les confondaient pas avec la Bête.

En réalité, un comportement offensif hors-norme d'un animal (ou personnage) familier peut créer un phénomène de surprise résultant en une description exagérée. C'est le cas aussi bien pour les humains (« Il n'était pas lui-même, on aurait dit un monstre ») que dans le cas des attaques de chiens domestiques, par exemple.

Descriptions

Les descriptions contemporaines de la Bête proviennent des relations de témoins, généralement consignées dans des documents officiels; des descriptions des gazettes, plus ou moins fiables selon le degré de proximité de la source; des gravures, quasiment toutes fantaisistes et sensationnalistes; et des procès-verbaux d'autopsie des « Bêtes » tuées. Sans surprise, le nombre de descriptions fiables est relativement faible, comparé à celui des représentations plus... suspectes.

De l'ensemble des descriptions fiables émergent des traits récurrents.

* La forme générale est canine ou lupine. La Bête est plus grande qu'un loup moyen. Les comparaisons avec un veau d'un an ou avec un gros chien sont courantes (attention, le bétail du 18ème siècle n'atteignait pas les dimensions modernes). Le poitrail est massif, l'arrière plus effilé.

* La tête est large, grosse, plate. La gueule est large, les dents longues et pointues. Les yeux sont grands et étincelants. Les descriptions du museau varient: alternativement semblable à celui d'un veau ou d'un cochon, pointu ou camus, allongé ou abaissé, il ne semble pas y avoir de consensus. Les oreilles sont droites et plus petites que celles d'un loup.

* Le col est gros et très court.

* Les pattes sont fortes, courtes et massives à l'avant, plus longues et minces à l'arrière. Le nombre de griffes visibles ou empreintes varie de 4 à 6. La présence de longues griffes est mentionnée à plusieurs reprises.

* La queue est longue et grosse, touffue à l'extrémité. Elle pend jusqu'à terre, mais est mobile et peut être relevée jusqu'aux flancs.

* Le poil est en général décrit comme long et luisant. Quelques descriptions donnent un poil plus court, ce qui pourrait être un phénomène saisonnier. Les couleurs sont décrites comme à peu près semblables à celles du loup, avec les détails suivants: tête noire, gorge blanche ou grise, ventre blanc, corps rouge et brun, le dos portant une bande noire ou brune, large, du col à la naissance de la queue, qui est rouge et noire. Le poil peut se hérissier, en particulier sur la « bande noire » du dos et entre les oreilles. Ces couleurs, récusées par certains spécialistes modernes des loups, ne semblent pas avoir choqué les contemporains.

On peut en tirer la conclusion que l'animal est de type canin. Les variations dans la description peuvent révéler les incertitudes liées à tout témoignage, ou représenter un indice de l'existence de plusieurs individus de la même espèce.

Il est en revanche difficile, sur la simple base de ces témoignages, de déterminer la nature de la Bête. L'hypothèse d'un ou plusieurs hybrides chien/loup semble la plus économique, et s'accommode bien des résultats des autopsies pratiquées, en particulier celle de la « Bête de CHASTEL ». Pour autant, les reconstitutions aboutissent à des résultats très divergents.

Il est enfin important de souligner que la description de la Bête se retrouve mot pour mot dans la description d'autres Bêtes de France à d'autres époques et en d'autres lieux ; nous y reviendrons en fin d'exposé.

B – Quelques légendes ou données discréditées.

Sources romanesques

Plusieurs chercheurs se sont laissés abuser par des sources romanesques présentées comme d'authentiques témoignages d'époque ou recueils de traditions. C'est notamment le cas du roman d'Abel CHEVALLEY ou de celui d'Henri POURRAT.

Dans ces ouvrages, les auteurs ont usé de leur droit pour modifier la réalité : confondre plusieurs personnages en un seul, ou leur attribuer des caractéristiques inventées.

Signalons ainsi le nom « Antoine de Beauterne » attribué au porte-arquebuse du roi, alors qu'il s'agit en réalité de celui de son fils ; ou la castration et l'exil aux galères d'Antoine CHASTEL, coupable supposé, qui non seulement ne reposent sur aucun document mais sont contredits par ceux en notre possession (Antoine CHASTEL a eu 9 enfants ; les galères ont été abolies en 1748).

Ces inventions proviennent de CHEVALLEY.

De même, beaucoup d'informations concernant Jean CHASTEL, selon les théories coupable ou sauveur, proviennent d'un poème écrit par M. ESTANIOL, ancien maire de Saugues, qui affirme avoir, enfant, fréquenté Jean CHASTEL.

Le fait que M. ESTANIOL soit né après la mort de Jean CHASTEL suffit à évaluer le sérieux de son propos.

D'autres traditions hagiographiques, certaines récentes, ne peuvent être documentées ni même datées.

La légende d'un Jean CHASTEL montant à Paris rencontrer le roi remonte à ce genre de sources ; nous verrons plus loin qu'elle n'est pas fondée. De même, les balles d'argent impliquées dans la mort de la Bête, ainsi que la phrase de CHASTEL, « *Bête, tu n'en mangeras plus !* » remontent au roman d'Henri POURRAT ; on n'en trouve pas trace auparavant.

Traditions orales

Certains chercheurs accordent aux traditions orales une grande place. La richesse de cette tradition n'est certes pas à dédaigner, mais il convient également de ne pas y accorder un crédit aveugle. Voici quelques exemples de traditions démenties ou incompatibles entre elles.

Le cas de Vidal Raymond

Cette tradition montre bien les limites qu'on doit assigner à la « tradition populaire. »

L'abbé POURCHER, auteur de la première grande étude sur la Bête en 1889, rapporte ainsi le témoignage de M. MOUTON :

« Le nommé Raymond s'était marié deux fois. Il avait un fils de ses premières noces et un autre des secondes. Cette marâtre ne voyait jamais de bon œil le premier fils de son mari. Elle l'envoie un soir chercher de l'eau, et comme le sien voulait le suivre, elle lui dit: 'Reste ici; si la Bête pouvait le manger, ça ne serait pas un grand dommage.' Mais l'enfant continua à le suivre et arrivés tous les deux à la fontaine, la Bête fit son choix, elle prit le plus petit et alla le manger dans un ravin non loin du village.

« Ma belle-mère qui a été de ce village a entendu raconter ce fait. »

Jusqu'à une date récente, cette tradition semblait confirmée par l'acte de décès de Vidal RAYMOND, le 14 mai 1767. Mais une étude plus approfondie a montré que ledit Vidal était un homme adulte, mort après avoir reçu les sacrements, sans mention de la Bête.

Quant à son fils, également nommé Vidal et né en 1757, un acte le prouve encore en vie en 1783.

En l'état actuel des connaissances, la tradition ne semble donc pas confirmée, et Vidal RAYMOND ne devrait pas être inclus parmi les victimes de la Bête.

Le cas de Gabriele PELICIER

Le 7 avril 1765, Gabriele PELICIER, 17 ans, est tuée à la Clauze de Grèze.

L'abbé POURCHER rapporte à ce sujet:

« Lorsque la Bête l'eut mangée en partie, elle arrangea au milieu d'un borbier si bien ses os, sa tête coupée, qu'elle couvrit de ses habits et son chapeau, que quand on vint la chercher avant qu'il fût nuit, on la crut endormie; la Bête avait disparu. »

Une plainte contemporaine de l'affaire semble confirmer cette tradition:

« Elle lui dévore la chair,

De rage, lui ronge les os;

De ses habits tout est couvert

Et la tête de son chapeau.

Tout est si bien arrangé

Que de loin paraît endormie;

Et nul de l'animal étranger

N'eût mieux caché la furie. »

Si cette tradition était avérée, elle conforterait l'hypothèse de l'implication humaine – au moins pour ce meurtre précis.

Mais cette tradition est incompatible avec une autre légende contemporaine, rapportée dans une lettre de Marvejols du 14 avril 1765:

« Cette aimable fille avait avec elle une de ses sœurs, qui voyant la Bête la première lui cria: prends garde à toi, tu as un gros loup derrière. Elle n'eut pas achevé ces paroles, que le prétendu loup s'était déjà saisi de sa sœur. Elle courut, en poussant de hauts cris, au village qui n'était qu'à quelques pas de là. Mais tout en courant, inquiète sur le sort de sa sœur, elle se tourna pour voir ce qu'elle devenait. Et que vit-elle ? La tête de cette aimable sœur tombant par terre, tandis que le corps était encore debout. L'impression que lui fit cet horrible spectacle fut si forte, qu'elle en eut sur le champ l'esprit totalement aliéné; de sorte que voyant accourir les gens que ses premiers cris avaient attirés, elle se mit à fuir d'un autre côté, en leur disant: *Que vous ai-je fait ? Pourquoi voulez-vous m'assassiner ? On ne sait pas si depuis elle s'est remise, ou si son aliénation dure encore.* »

L'acte de décès ne mentionne quant à lui aucune circonstance particulière :

« *Le septième avril même année que dessus, a été dévorée par la bête féroce Gabriele Pelicier de la Clauze sur cette paroisse, âgée d'environ dix-sept ans, et les débris ont été enterrés le lendemain au cimetière de cette paroisse tombeau de ses prédécesseurs. Présents Jean Cubizolles du susdit village et Benoit Bret, clerc, qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis et requis. De Rochemure, curé.* »

Une lettre du syndic du Gévaudan du 9 avril n'est guère plus explicite:

« *Avant-hier, le jour de Pâques, elle a dévoré une fille d'environ 20 ans, dans un pâturage du lieu de La Clauze, paroisse de Clauze-Grèzes, l'on a trouvé le reste du corps dans un bourbier.* »

On ne peut donc raisonnablement s'appuyer sur aucune des deux traditions pour fournir des détails fiables sur le meurtre de Gabriele, et encore moins pour élaborer des théories.

C – Que savons-nous à l'heure actuelle ?

Les recherches se poursuivent, et de nouveaux documents émergent chaque année. Voici quelques résultats récents ou pistes actuellement explorées.

Une ou plusieurs Bêtes ?

Rien pour le moment ne prouve formellement qu'il y ait eu plus d'un animal ayant attaqué des humains. Il n'y a jamais eu deux attaques chronologiquement proches en des lieux si éloignés qu'un canidé n'ait pu s'y rendre dans l'intervalle. Il est de plus avéré que chaque attaque n'a été le fait que d'un seul animal à la fois. Ceci dit, plusieurs observations s'imposent.

1) De nombreux témoignages affirment que la Bête qui attaquait, un mâle, était accompagnée d'une femelle, plus petite, dont il est parfois précisé qu'elle était gravide, mais qui n'attaquait pas. Il est donc fort probable que la Bête avait une famille, peut-être des petits, ce qui justifie les efforts des chasseurs pour abattre la louve et les louveteaux de chaque animal soupçonné d'être la Bête. Partant, on peut supposer que la Bête avait des ascendants, des collatéraux et des descendants, qui partageaient ou non ses tendances anthropophages.

2) La datation des victimes et l'horaire des attaques sont parfois très imprécis. Il est parfaitement possible que des attaques perpétrées simultanément par des animaux différents aient été rapportées à des horaires ou des dates différentes, masquant ainsi l'action de plusieurs prédateurs.

3) S'il est matériellement possible à un seul animal d'accomplir tous les trajets suggérés par les attaques que nous connaissons (possibilité d'ailleurs limitée dans certains cas, en particulier en tenant compte de la nature du terrain), il est difficile d'expliquer leur raison. Pourquoi la Bête aurait-elle enchaîné, parfois sur plusieurs jours d'affilée, des trajets pouvant atteindre 88 kilomètres à vol d'oiseau,

pour attaquer un jour au nord, le lendemain au sud ?

4) « La Bête » semble avoir parfois attaqué plus que nécessaire pour se nourrir, ou même nourrir une compagne ou une portée (plusieurs attaques en une journée, même après avoir dévoré une première victime). Cela est plus compréhensible si les attaques correspondent aux besoins et attaques de plusieurs animaux.

Il semble donc plus probable que le terme « la Bête » désigne en réalité plusieurs animaux agissant séparément sur l'ensemble de la période et du territoire.

Victimes

Avant de répondre à la question « Combien de victimes y a-t-il eu ? » il convient de se demander: « Qu'est-ce qui constitue une victime avérée ? » Faute de s'être posé cette question, en effet, de nombreux chercheurs ont artificiellement gonflé le nombre de victimes.

Les erreurs dans les documents officiels sont nombreuses et parfois surprenantes: erreur de nom, d'âge, de date, de lieu, parfois même de sexe, rendent les recoupements difficiles et favorisent les doublons. Beaucoup d'historiens compilant leurs listes à partir de sources secondaires notent ainsi une victime féminine le jour X, une autre le jour X+1, et une victime masculine le même jour, ayant sans y faire attention compilé trois documents différents sur la même victime dont l'un comporte la date de l'attaque (jour X), l'autre le jour de l'enterrement (jour X+1), le troisième une erreur sur le sexe de la victime...

Même avec beaucoup d'attention il n'est pas toujours possible d'éviter des doublons – ou, à l'inverse, de confondre plusieurs victimes différentes en une seule.

On ne peut non plus négliger les sources non-officielles.

Certaines peuvent correspondre à des documents officiels aujourd'hui disparus. D'autres peuvent correspondre à des victimes n'ayant jamais été enregistrées officiellement.

Les victimes de « simples » attaques, n'occasionnant pas d'actes de décès, ne sont parfois mentionnées que de façon non-officielle. Le problème se pose plus particulièrement pour les années 1766 et 1767. Officiellement, la Bête est morte, mais les attaques reprennent. Nous disposons de relativement peu d'actes pour 1766.

La Bête a-t-elle fait moins de victimes ? Ou bien les victimes étaient-elles enregistrées sans mention de la cause du décès ? Il pourrait y avoir à cela au moins deux raisons: les curés ne voulaient pas contredire la version officielle (le roi a vaincu, la Bête est morte) ou bien les familles ne voulaient pas que soit enregistrée une mort due à la Bête, cause stigmatisante depuis que l'évêque de Mende avait qualifié la Bête de punition divine venant châtier des brebis errantes.

Quoi qu'il en soit plusieurs documents, certains officiels, d'autres non, indiquent par exemple « des douzaines de morts » dans une période où les traces en notre possession conduisent à un total moins élevé.

Ainsi le procès-verbal de la « Bête de CHASTEL » le 20 juin 1767 indique 25 personnes dévorées depuis Pâques; nous en recensons 12. Il peut s'agir d'une erreur, d'une exagération, ou d'une indication de la proportion de victimes « non déclarées. »

Cette proportion serait de 13 sur 25, soit la moitié, ce qui pourrait nous conduire à estimer le nombre réel de victimes de 1767 (et peut-être 1766) au double du nombre recensé.

Enfin la tradition, essentiellement rapportée par POURCHER, mentionne des attaques circonstanciées, dont nous ne pouvons retrouver trace dans d'autres documents.

Dès lors, l'établissement de toute liste de victimes correspond à des choix.

Certaines listes sont peu fiables, car compilant des sources secondaires (et parfois romancées) sans discrimination.

Pour le très strict Jean RICHARD, une victime est « sûre » si elle est attestée par un acte de décès ou deux sources différentes, mais il n'est pas toujours possible de savoir si l'une des sources ne dérive pas de l'autre.

Pour la liste et les statistiques que nous proposons ici, le choix a été fait de retenir toutes les victimes pour lesquelles nous avons des indications officielles ou des documents non-officiels, ainsi que celles rapportées par POURCHER avec quelques indications de crédibilité.

Un travail minutieux a été fait pour discerner doublons et amalgames.

La liste reflète nos incertitudes lorsque nous en avons.

Selon ces critères nous parvenons aux résultats suivants:

	Attaques sans blessures	Blessures	Décès	Total
Sources officielles	77+	38+	82	197+
Sources non-officielles	50+	10	21	81+
Non documentées	1	1	1	3
Total	128+	49+	104	281+

Les sources officielles mentionnent plus de 77 attaques sans blessures, 38 avec blessures et 82 décès, soit un total de plus de 197. Les sources non officielles ajoutent plus de 50 attaques sans blessures, 10 avec blessures, et 21 décès (plus de 81 victimes). Enfin les victimes non documentées ajoutent 1 attaque sans blessures, 1 avec blessures, et 1 décès (3 victimes).

Nous pouvons donc au total envisager plus de 128 attaques sans blessures, 49 avec blessures et 104 décès, pour un total supérieur à 281 victimes. Par comparaison, la liste de Jean RICHARD comporte 79 victimes « sûres. »

Quelques statistiques :

	Attaques	Blessures	Décès	Total
Femmes ≤ 16 ans	10	12	36	58
Femmes > 16 ans	12	7	28	47
Femmes, âge non précisé	13	3	3	19
Hommes ≤ 16 ans	28+	17	29	74+
Hommes > 16 ans	34	5	3	42
Hommes, âge non précisé	15	2	1	18
Enfants, sexe non précisé	14+	1	3	18+
Adultes, sexe non précisé	-	2	-	2
Ni sexe, ni âge précisé	2+	+	1+	3+
Total femmes	35	22	67	124
Total hommes	77+	24	33	134+
Total < 16 ans	52+	30	68	150+
Total > 16 ans	46	14	31	91
Total	128+	49+	104+	281+

La Bête attaque plus les hommes (52%) que les femmes (48%), mais préfère les enfants (62%) aux adultes (38%). Parmi les enfants, elle attaque de préférence les garçons (56%) aux filles (44%), mais attaque plutôt les femmes adultes (53%) que les hommes (47%).

Les victimes les plus exposées sont donc:

Jeunes garçons (34%)

Jeunes filles (26%)

Femmes adultes (21%)

Hommes adultes (19%)

La majorité des attaques (63%) ne sont pas mortelles. 46% ne sont pas mentionnées comme ayant entraîné des blessures.

En revanche, le risque est beaucoup plus grand de mourir suite à une attaque (37%) que d'être simplement blessé (17%).

Ces résultats connaissent de grandes variations selon le sexe et l'âge.

Les femmes décèdent dans 54% des cas (25% pour les hommes), et ne s'en sortent indemnes que dans 28% des cas (58% chez les hommes).

Les attaques n'occasionnant que des blessures sont équitablement réparties entre hommes et femmes (18%). Les enfants sont plus susceptibles de décéder (45% contre 34% chez les adultes) et d'être blessés (20% contre 15% chez les adultes).

Les femmes représentent 67% (les deux-tiers) des décès, les enfants 69%. La répartition détaillée donne:

Enfants féminins (38%)

Enfants masculins (30%)

Femmes adultes (29%)

Hommes adultes (3%, tous provenant de sources non officielles)

Il peut également être intéressant de comparer nos chiffres avec les estimations effectuées à l'époque.

Deux estimations postérieures à juillet 1767 fournissent les chiffres de cent ou trois cents personnes dévorées.

Si l'estimation de trois cents personnes *dévorées* semble très exagérée, le chiffre de 300 correspond à peu près au nombre total *d'attaques* que nous recensons. Le chiffre de cent personnes dévorées en trois ans semble plus proche de notre estimation des décès.

Qu'est-il advenu des « Bêtes » abattues ?

Le 28 août 1765, un énorme loup noir qui guettait des enfants est tiré par le garde RAINCHARD, de la suite de M. ANTOINE.

Il va mourir à Védrines-St-Loup, où des paysans le retrouvent.

Ils lui coupent la tête, qui reste à Védrines, et envoient le corps à St.-Flour.

Là il est dépecé et le corps jeté à l'eau. D'après une blessure caractéristique à la patte gauche de devant, M. ANTOINE l'identifie à l'animal dont il a relevé les traces à la suite de précédentes attaques; son poil présente des particularités correspondant aux descriptions de la Bête.

Le Comte de TOURNON, rentrant chez lui le 9 septembre, porte en guise de cocarde un morceau de la peau de ce loup. On perd ensuite la trace des restes.

Le loup abattu par M. ANTOINE aux Chazes fut porté à Versailles, chez la Reine, pour y être exposé.

Les recherches récentes de Jay M. SMITH ont complété nos connaissances sur le devenir de cette bête.

L'écrivain anglais Horace WALPOLE, alors présent à la cour de France et à Paris, rapporte que la dépouille resta plusieurs jours à Versailles :

«(La Bête) nous fut exposée avec autant de fanfare que s'il s'agissait de Mr. Pitt [premier ministre anglais, ennemi de la France]... Elle n'en remontre ni au léviathan ni à la bête des Révélations, et n'a pas même la moitié des ailes et des griffes que je crois qu'ils possèdent... C'était assurément un loup, et pas plus supérieur à la taille habituelle que ne l'est Mrs [Cavendish, dame anglaise célèbre pour sa corpulence]»

«(La Bête était) un très gros loup assurément,» «(avec une) expression de souffrance... fortement imprimée sur ses mâchoires mortes.»

Le 7 octobre, la Bête est installée dans une résidence privée du quai de la Ferraille.

Durant quelques jours les Parisiens peuvent, contre un petit prix d'entrée, la contempler. Le voyageur anglais William COLE, présent, décrit la Bête comme *«pas plus grosse qu'un gros mastiff.»*

Ayant acheté deux gravures représentant l'animal, y compris celle dépeignant l'exposition à la Cour, il se plaint qu' *«aucune ne ressemble à la créature en forme ni en couleur.»*

Théoriquement, les consignes étaient que l'animal soit ensuite déposé au « jardin du roi, » l'ancêtre du Muséum d'Histoire Naturelle.

Cela fut-il fait ?

Les documents se contredisent.

Une brochure de 1819 parle bien d'une « hyène, » *« de la même espèce que celle que l'on voit au cabinet d'Histoire Naturelle, et qui a dévoré, dans le Gévaudan, une grande quantité de personnes, »* et M. CHACORNAC, dans l'*Almanac de Brioude* de 1929, indique :

« Le livre des entrées [du Muséum] mentionnait, en effet, le passage du cabinet du Roi au Muséum du loup naturalisé d'Antoine de Beauterne connu sous le nom de Bête du Gévaudan. Malheureusement, la peau de l'animal historique avait perdu tous ses poils, et peu de temps avant la visite de Paul Le Blanc, elle avait été mise au rebut selon toutes les règles en usage pour les pièces de collection de l'État, et brûlée avec tout ce qu'elle contenait d'étoupe. »

L'un, remarquons-le, parle d'une hyène, l'autre d'un loup. Mais le recueil *La Campagne* de Charles de MASSAS (1859/60) indique en revanche dans un article d'Auguste DESPORTES:

« La dépouille (...) qui eût dû être déposée au cabinet du jardin du roi, comme pièce historique, n'y est jamais entrée, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue. »

SMITH affirme quant à lui :

« Presque toutes les archives du Jardin du Roi pour les années 1770 ont disparu, mais de nombreuses indications suggèrent que la bête n'est jamais entrée dans les collections. Buffon, qui demeura impliqué dans la direction du Jardin durant les années 1770, n'a jamais mentionné la bête. Aucune lettre de Saint-Florentin [ministre en charge du dossier] ou du directeur des Menus Plaisirs du roi à Buffon ou autres personnels du Jardin n'a survécu (...) Les documents du Jardin du Roi ne font jamais référence à la bête, bien que d'autres objets (particulièrement les nouvelles acquisitions) y sont inscrits. La bête n'est pas non plus mentionnée dans les documents contemporains de la ménagerie royale (...) »

Les recherches de Phil BARNSON et Franz JULLIEN au Muséum n'ont pour le moment retrouvé de traces ni du « loup » d'ANTOINE ni d'une « hyène du Gévaudan. » L'incertitude demeure.

Le cadavre de la Bête de CHASTEL fut porté au château du marquis d'APCHER à Besques, où il fut autopsié, mais également, au dire d'un témoin, gravement endommagé.

L'animal fut décharné pour en conserver le squelette, mais encore une fois on reste incertain du sort des différentes parties de l'animal.

Le squelette a pu être conservé par la famille d'APCHER, mais avoir disparu avec la destruction du château de Besques. On sait que Jean CHASTEL a fait ensuite une tournée pour exhiber la Bête et récolter de l'argent. Qu'a-t-il montré ? Était-ce le squelette, ou la peau, qu'Auguste André indique avoir été maladroitement empaillée ? Une lettre contemporaine suggère également que la dépouille aurait été salée.

Les recherches récentes de Philippe SAURÉ ont permis de retracer précisément ce qu'il est advenu à cette dépouille, grâce au témoignage de GIBERT, le valet chargé de la conduire à Paris.

« Gibert arrive enfin à Paris, va séjourner à l'hôtel de M. de la Rochefoucault à qui il remit en même temps une lettre dans laquelle M. d'Apcher pria le seigneur d'informer le roi de la délivrance heureuse du monstre (...) Le roi se trouvait pour lors à Compiègne et, d'après la nouvelle qu'on lui apprenait, il donna ordre à M. de Buffon de visiter et d'examiner cet animal. Ce naturaliste, malgré le délabrement où l'avaient réduit les vers et la chute de tous les poils, suite des chaleurs de la fin de juillet et du commencement d'août, malgré encore la mauvaise odeur qu'il répandait, après un examen sérieux, jugea que ce n'était qu'un gros loup (...) Dès que M. de Buffon eut fait l'examen de cette bête, Gibert se hâta de la faire enterrer à cause de sa grande puanteur. »

Jean CHASTEL n'a donc jamais rencontré le roi, Louis XV n'a jamais vu cette Bête ; BUFFON, si, mais sans laisser de documents à son propos.

La Bête de CHASTEL n'a pas fini au Jardin du Roi, et n'a pas non plus été enterrée, comme le prétendent légendes et traditions, à Marly ou Versailles.

L'hôtel de la ROCHEFOUCAULT était situé rue de Seine, à l'angle de la rue des Marais.

La Bête ne l'aurait jamais quitté et y aurait été enterrée, probablement dans les jardins. L'hôtel fut démoli en 1825.

Il y a fort à parier que les restes de la Bête sont partis avec les déblais des constructions ultérieures ; ou peut-être reposent-ils encore, inaccessibles, sous la rue des Beaux-Arts ou les bâtiments voisins...

A toutes fins utiles, rien de matériel ne subsiste de la Bête.

Une Bête unique en son genre ?

Au risque de chagriner bien des passionnés et de froisser les Gévaudanais, il faut reconnaître que si

la Bête du Gévaudan est la plus connue, la plus médiatisée, et probablement la mieux documentée des « Bêtes » françaises, elle n'est pas la seule.

D'autres affaires ont eu lieu, dont certaines ont duré plus longtemps, ou fait plus de victimes, et bien des aspects de cette histoire, y compris les descriptions de la Bête, son comportement, la difficulté à la chasser et à la tuer, les réactions des populations et l'attitude des autorités, sont communs à beaucoup de ces « Bêtes. »

Bêtes de Touraine, d'Orléans, du Gâtinais ont provoqué chacune entre 130 et plus de 300 décès sur des durées allant de deux à six ans.

Avant et après celle du Gévaudan, les Bêtes dévastent le pays d'Yvelines, les Cévennes, le Nivernais, la Côte-d'Or.

Elles sont, comme celle du Gévaudan, identifiées à des créatures improbables, exotiques ou fabuleuses: léopards, ours, hyènes, figures emblématiques du bestiaire diabolique médiéval.

Comme celle du Gévaudan, elles attaquent seules et non en meute, de jour, dans les mêmes environnements, choisissant les mêmes victimes, les blessant, tuant et démembrant de la même manière. Couleur fauve et raie noire sont déjà mentionnées.

Toute tentative sérieuse d'expliquer la Bête ne saurait donc faire l'économie d'étudier également ces autres affaires et de les prendre en compte dans la recherche d'une solution que, 250 ans après, les modernes chasseurs continuent d'espérer...

BIBLIOGRAPHIE

Des milliers de travaux, plus ou moins longs, ont été publiés sur la Bête. Certains sont introuvables, d'autres inintéressants, d'autres faux. Il est parfois difficile d'effectuer un tri.

La bibliographie qui suit, loin d'être exhaustive, regroupe les principaux ouvrages accessibles et indispensables à une étude plus approfondie.

Introduction à l'affaire

MAZEL, Eric et GARCIN, Pierre-Yves.

2008 - *La Bête du Gévaudan à travers 250 ans d'images.* (Gaussen)

Une excellente introduction à l'affaire, claire, complète et sans parti-pris, abondamment illustrée par des documents de tous ordres et toutes époques tirés de la collection d'Eric Mazel.

Ouvrages généraux

CROUZET, Guy.

2001 - *La grande peur du Gévaudan* (Chez l'auteur).

Étude historique approfondie et sérieuse, qui présentait des documents alors inédits. Accuse les loups. Un complément est disponible: *Bêtes en Gévaudan* (2010). M. Crouzet y penche pour des acteurs multiples (animaux, humains).

FABRE, François.

2001 - *La Bête du Gévaudan* (De Borée).

Seconde grande histoire de la Bête (1930), explorant des sources laissées de côté par l'abbé Pourcher. Un complément indispensable à l'ouvrage de ce dernier pour tous ceux qui veulent remonter aux sources.

POURCHER, abbé.

2006 - *La Bête du Gévaudan* (Jeanne Laffitte).

Première grande étude historique, réalisée à une époque (1889) où le souvenir de la Bête était encore vivace. Nombreux témoignages et traditions. Incontournable.

SMITH, Jay M.

2011 - *Monsters of the Gévaudan, the making of a Beast* (Harvard University Press).

Un ouvrage remarquable comportant de nombreux documents nouveaux et explorant des pistes originales. S'intéresse surtout au retentissement de l'affaire et à l'élaboration du mythe.

SOULIER, Bernard.

2011 - *Sur les traces de la Bête du Gévaudan et de ses victimes* (Éditions du Signe).

Étude récente et rigoureuse par un grand connaisseur.

Études partielles

PARBEAU, Alain.

2009 - *La Bestia del Gebaudan* (Chez l'auteur).

Alain PARBEAU est spécialiste d'armes anciennes. La première partie de l'ouvrage est une histoire romancée de la Bête. La deuxième partie est une étude des armes employées lors des chasses à la Bête. Indispensable pour toute discussion sérieuse sur l'invulnérabilité supposée de la Bête.

Études accusant le loup

MORICEAU, Jean-Marc.

2007 - *Histoire du méchant loup* (Fayard).

Grosse étude historique sur les attaques de loups sur l'homme du XV^{ème} au XX^{ème} siècle. La Bête du Gévaudan y est longuement traitée.

2008 - *La Bête du Gévaudan* (Larousse).

Une histoire de la Bête du Gévaudan, reprenant la thèse des loups anthropophages. Sérieux et complet, plus accessible et plus ciblé que le précédent.

Défenseurs du loup

BOYAC, Hervé.

2007 - *La Bête du Gévaudan* (Chez l'auteur).

Un ouvrage bien présenté, abondamment illustré, bien représentatif des thèses des défenseurs du loup.

LOUIS, Michel.

1998 - *L'innocence des loups* (Librairie Académique Perrin).

L'auteur a une grande connaissance pratique des loups, mais base une grande partie de son raisonnement sur des sources romancées et néglige les documents historiques qui infirmeraient son argumentation.

Études accusant des criminels

AUBAZAC, André.

2009 - *La Bête du Gévaudan 1 et 2* (Chaumeil repro, Clermont-Ferrand).

Les crimes seraient imputables à des soldats devenus anthropophages et à des règlements de comptes familiaux.

CUBIZOLLES, Pierre.

1995 - *Loups-garous en Gévaudan* (Watel).

Un exemple représentatif des thèses accusant des criminels déguisés. Une bonne documentation historique.

Documentation

BONET, Alain.

2011 - *La Bête du Gévaudan : Chronologie et Documentation Raisonnées.*

Téléchargement libre (<http://labetedugevaudan.com/pages/chronobonet.html>). Compilation de tous les documents accessibles à l'auteur, régulièrement mise à jour.

Romans

CHEVALLEY, Abel.

1936 - *La Bête du Gévaudan* (J'ai Lu).

Un roman présenté comme le témoignage d'un protagoniste de l'affaire. Passionnant et bien documenté. Ré-édité comme un document historique par un éditeur peu scrupuleux, il a réussi à donner le change à quelques chercheurs, et ainsi contribué à son corps défendant à perpétuer de nombreuses légendes.

POURRAT, Henri.

1946 - *Histoire Fidèle de la Bête en Gévaudan* (Jeanne Laffitte).

De très belles pages, reprenant la trame du roman de CHEVALLEY ; également pris comme argent comptant par trop de chercheurs.

Internet

BARNSON, Phil.

2011 - *Dans l'ombre de la Bête* (<http://labetedugevaudan.com/accueil.html>).

Un site complet et sérieux, très agréable à parcourir.

Vidéo

BARNSON, Phil.

2011 - *Dans l'Ombre de la Bête* et *Dans l'Ombre de la Bête – Reloaded* (Chez l'auteur).

Un reportage amateur par ses moyens, professionnel par sa qualité. Bien plus sérieux et souvent plus complet que les divers reportages présentés à la télévision. Disponible sur le site de l'auteur (voir Internet).

Écriture et Cryptozoologie.

Par Catherine Gravet

Introduction

Quand Bernard HEUVELMANS (1916-2001) signe, en 1955 – il n’a pas encore 40 ans –, l’ouvrage fondateur de cette nouvelle discipline qu’est la cryptozoologie, *Sur la piste des bêtes ignorées*, il sait que ses théories susciteront l’incrédulité, voire le mépris de la communauté scientifique. Heuvelmans soutient, entre autres, l’hypothèse, quasi inacceptable pour la plupart, que de grands singes ou hominidés ont survécu et coexistent avec l’homme partout sur la planète : « avant-projet[s] d’Adam », « mi-homme mi-bête » (p. 103).

Ce qui est évident à la lecture de cet essai programmatique, c’est que HEUVELMANS, désireux de faire aussi œuvre littéraire, procède avec un art consommé de la narration, du style et surtout de l’argumentation. C’est ce dernier point qui retiendra notre attention : pas d’étude d’un thème ni du contenu cette année, mais une étude de la forme adoptée par les cryptozoologues dans leurs discours. C’est-à-dire qu’il s’est agi, plus précisément, d’éplucher les textes pour déterminer quelles sont les techniques argumentatives à l’œuvre chez les cryptozoologues (ou cryptozoographes).

Depuis l’Antiquité, les spécialistes de la rhétorique répertorient les types d’arguments, on peut en dénombrer environ 80 selon les auteurs - qui ne sont pas toujours d’accord entre eux –, il faut dire qu’un type d’argument est souvent difficile à isoler.

Ces 80 arguments sont répartis en trois catégories : arguments quasi-logiques, arguments empiriques et arguments contraignants et de mauvaise foi.

Nous essaierons de repérer quels sont les plus répandus, quels sont les plus efficaces, sans prétendre à l’exhaustivité.

Illustration

Au début de notre étude de la thématique du yéti dans la littérature belge de langue française, nous avons été frappée par la coïncidence entre la parution, la même année, en 1958, de trois ouvrages. Rappelons ces événements et circonstances puisqu’il s’agit en réalité d’un premier type d’argument, de très grande ampleur, tel qu’il nous est apparu a posteriori.

1° *Tintin au Tibet*, le vingtième épisode des « Aventures de Tintin » dessiné par HERGÉ, paraît en feuilleton à partir du 17 septembre 1958 (l’album sortira en 1960).

On ne présente pas le Bruxellois Georges Prosper REMI (1907-1983), qui signe ses planches de son pseudonyme, HERGÉ, dès 1924.

Souvent considéré comme le père de la bande dessinée européenne, son amitié avec Bernard HEUVELMANS est établie. Thierry SMOLDEREN et Pierre STERCKX, les premiers biographes de HERGÉ, le confirment : en 1957, HEUVELMANS, alias Bib, a envoyé son livre, *Sur la piste des bêtes ignorées*, à son ami HERGÉ, peu avant qu’il n’entame « Le Musée de la Vache », album qui deviendra le préféré d’HERGÉ sous un titre plus commercial. Les deux biographes le soulignent : « Comme il le fait de temps à autre, Hergé feuillette le dossier que lui a envoyé HEUVELMANS, cherchant l’idée qui pourrait débloquer les dernières pages de l’aventure. Un portrait-robot scientifique du yéti lui a été fourni par ALIKA, l’épouse de HEUVELMANS qui est aussi l’illustratrice de ses ouvrages. »

2° Quant à Charles-Henri DEWISME, né à Ath, en 1918, il a le goût de l'aventure : à 19 ans il a déjà fait une fugue de six mois en Chine.

C'est à la Libération qu'il rencontre Bernard HEUVELMANS, son aîné de deux ans.

Une dizaine d'années et sans doute bien des voyages plus tard, HEUVELMANS sert d'intermédiaire, recommande Charles DEWISME au directeur littéraire des éditions Marabout à Verviers, qui cherche « *un auteur capable de créer un héros pour la jeunesse* ».

Henri VERNES, l'écrivain à succès, et Bob MORANE, son héros mythique, sont nés.

De 1954 à 1977, Marabout publie un de ses livres tous les deux mois, soit environ 144 aventures de Bob MORANE.

En 1958, paraît *Les Dents du tigre*, en deux volumes (1. *Les Cavernes d'acier*, 2. *La Terre verte*). On y trouve un clin d'œil explicite de l'auteur à son ami ; un des personnages principaux, le professeur Aristide CLAIREMBART, paléontologue érudit, « *s'en rapporte aux études d'un zoologiste belge, le docteur HEUVELMANS* » (1, p. 43) et expose ensuite l'hypothèse suivante : « *Le docteur HEUVELMANS suppose que les Gigantopithèques, pour échapper à leurs ennemis, se seraient réfugiés dans ces déserts glacés de l'Himalaya et auraient réussi à y survivre.* » (p. 44).

Dans l'introduction à son premier essai, déjà citée, HEUVELMANS, lui, remerciait explicitement son « *ami Charles H. DEWISME, qui s'est enfoncé dans la Sierra de Santa Marta pour aller recueillir à mon intention des renseignements inestimables de la bouche même des Indiens Arouaques* » (p. VII).

Comme l'explique HEUVELMANS dans le premier chapitre de son essai, « *L'aventure zoologique n'est pas morte* », *bien des lieux sur terre, des pôles à la forêt tropicale africaine, en passant par l'Australie et le Venezuela, restent encore inexplorés et susceptibles d'héberger des animaux ignorés* (pp. 12-15).

Ces aventures de Bob MORANE se dérouleront principalement, non dans les Andes mais au Tibet où le professeur CLAIREMBART (caution scientifique) espère découvrir, avec l'aide de ses amis, les vestiges de la grande civilisation Mu. Mais ce qui nous intéresse ici c'est que Bill Ballantine (le « *grand géant roux* », complice habituel de Bob MORANE) et Aristide CLAIREMBART découvrent effectivement un « *légendaire et abominable Homme des Neiges, qu'aucun Européen avant eux n'avait contemplé d'aussi près [...] cet être mi-réel, mi-légendaire, dont beaucoup d'alpinistes himalayens ont relevé les traces, et auquel les indigènes donnent le nom de Yeti, de Bhanjakris ou encore de Metoh Kangmi [...] un être voisin à la fois de l'homme et du singe et dont la taille pourrait atteindre trois mètres...* » (p. 42) ; *le Yeti parle, il porte un nom, il s'appelle Huruh et dépasse deux mètres cinquante ; « [d]es relations de plus en plus courtoises s[e] nou[ent] entre le monstre aux poils roux [comme Bill...] et les deux hommes [...] sans la moindre crainte* » (pp. 109-110), au point que Huruh amène ses nouveaux amis aux cavernes où vit sa tribu, une centaine de Yétis mâles, femelles et enfants, « *géants simiesques, aux mâchoires comme des pièges, aux crânes piriformes et aux poitrines et aux membres démesurés* » (p. 112), qui, grâce à leur puissance, leur connaissance du terrain et leur intelligence, aideront les héros à accomplir leur mission.

3° Née en 1929, fille du poète liégeois Hubert DUBOIS, Monique WATTEAU, la plus jeune de nos trois auteurs, a publié, en 2002, son autobiographie, *Testament d'une fée*, sous le nom d'Alika Lindbergh – Alika du surnom tzigane que lui donna l'un de ses amants, l'acteur américain Yul Brynner (Vladivostok, 1920-1985) ; et Lindbergh du nom de son second mari, Scott Lindbergh, fils du célèbre aviateur, dont elle est séparée. Elle y évoque surtout son « *indéfectible tendresse* » pour Bernard HEUVELMANS, son éphémère mari (1960-1961). HEUVELMANS exerce une profonde influence sur sa compagne et lui inculque même son métier de romancière. Grâce à lui, elle publie coup sur coup quatre romans, qualifiés de « *fantastique érotique* » : *La Colère végétale*, *La Révolte des Dieux verts* (dédié à Bernard

HEUVELMANS et à Boulimie, « mon petit singe capucin », Plon, 1954), *La Nuit aux yeux de bête* (Plon, 1956), *L'Ange à fourrure* (Plon, 1958) et *Je suis le Ténébreux* (signé Monique WATTEAU, Julliard, 1962).

L'Ange à fourrure est publié en 1958, la même année donc que *Tintin au Tibet* et *Les Dents du tigre*. WATTEAU y décrit un merveilleux animal, un améranthropoïde, que les indigènes, de la forêt amazonienne cette fois, les indiens Motilones, appellent *tranco* : il a de « grandes mains », de « très longs pieds », il « march[e] debout sur des jambes hautes » et n'a « pas de queue préhensile ». On identifie l'Améranthropoïde de Loys (p. 56). Pour Poutt-étêt, le « Seigneur rouge », émouvant héros du récit, admirable figure christique, Monique WATTEAU s'est inspirée de Racine mais a bien évidemment trouvé ses modèles dans les descriptions que HEUVELMANS rapporte et qu'elle a elle-même illustrées, spécialement dans le troisième chapitre du second volume de l'essai *Sur la piste des bêtes ignorées. Amérique, Sibérie, Afrique, « Le singe anthropoïde de la Sierra de Perija »* (pp. 79-107). Le prétendu Améranthropoïde, photographié par le géologue suisse François de Loys probablement vers 1917 ou 1920, n'est en fait qu'un atèle. Si, dans les années 80, HEUVELMANS ne croit plus à l'authenticité de la photographie de Loys, il demeure convaincu de l'existence probable d'anthropoïdes. Et quand paraît *L'Ange à fourrure*, de toute façon, le doute n'est pas de mise.

L'influence, scientifique ou passionnelle, amicale ou « pygmalionienne », que HEUVELMANS a exercée sur ces trois auteurs, leur intimité, à des degrés divers, est incontestable et nous l'avons démontré. Mais le fait que les trois livres ont paru la même année, la grande connivence entre les quatre compères, nous obligent à penser que les trois récits font partie d'une vaste entreprise de persuasion. HEUVELMANS nous paraît bien décidé à inculquer, à tout un chacun, l'idée que des animaux inconnus vivent quelque part, cachés aux yeux de savants rétrogrades, et que seuls les courageux aventuriers aux idées larges sont capables de les découvrir.

Encourager ses amis à écrire leurs récits n'est rien d'autre que mettre en œuvre très habilement l'argument empirique par l'illustration : « *L'illustration renforce une thèse considérée comme admise en lui donnant une apparence vivante et concrète.* » HERGÉ, Henri VERNES et Monique WATTEAU, guidés par le maître HEUVELMANS, se sont donné le mot pour écrire leur livre, en même temps, sur le même sujet et mieux frapper les esprits des non-spécialistes. Et leurs publics sont clairement ciblés. Bien qu'on connaisse le slogan de la revue *Tintin*, destinée aux jeunes de 7 à 77 ans, HERGÉ, avec *Tintin au Tibet*, s'adresse aux plus jeunes en âge de lire, ou aux « pré-adolescents » – accessoirement, on a vu que le yéti avait également permis à HERGÉ de convaincre la jeune Fanny VLAMINCK, coloriste de ses studios, de l'épouser...

Henri VERNES écrit pour les adolescents. À Monique WATTEAU est dévolue la tâche de convaincre les adultes, spécialement les femmes, supposées plus proches de la nature et peut-être plus sensibles à la question...

L'intention de HEUVELMANS d'utiliser la littérature est manifeste.

Ainsi procède-t-il avec le célèbre roman de CONAN DOYLE, *Le Monde perdu* : un résumé du livre lui permet de montrer l'incrédulité du public face à des découvertes exceptionnelles, comme celle des plus hautes chutes d'eau du monde, appelées « Salto Angel » du nom de leur découvreur, Jimmy Angel (1933). HEUVELMANS veut laisser entendre également qu'il existe des régions où les cryptozoologues peuvent encore faire des découvertes et que les déclarations des indigènes ne sont pas à prendre à la légère. Illustration encore que ce détour par le roman de CONAN DOYLE : « *Combien de naturalistes romantiques, de jeunes zoologues, d'esprits aventureux n'ont pas dû rêver, depuis la publication de ce roman excitant entre tous, à la découverte d'un tel "monde perdu ...* » (pp. 17-18).

Le roman de CONAN DOYLE donne si bien le ton qu'il clôt le chapitre (nous verrons plus loin que d'autres techniques argumentatives que l'illustration entrent ici en jeu) : « *Le Monde perdu ? C'est plutôt un monde que l'on ne s'est pas donné la peine de chercher avec une insistance suffisante.* » (p. 25).

Autorité

L'efficacité d'une argumentation dépendra de la mesure dans laquelle l'énonciateur prend en compte la psychologie, les aspirations, les valeurs de son interlocuteur supposé.

En observant les arguments utilisés, on peut dresser un portrait du lecteur à qui l'auteur pense s'adresser. C'est ce qu'on appelle parfois le « dialogisme ».

« *Toute argumentation est dialogue* » et la prise en compte des idées de l'interlocuteur, qui est bien souvent un véritable adversaire, est déterminante pour l'efficacité de cette argumentation. C'est ce qu'affirme Bernard MEYER, professeur de lettres et auteur d'un manuel rempli d'excellents conseils, *Maîtriser l'argumentation* (plusieurs fois réédités, chez Armand Colin, 2011, pp. 14-15).

L'ambition de HEUVELMANS est à la mesure de la variété des publics visés. Mais comment convaincre des interlocuteurs aux intérêts aussi divergents qu'un zoologiste réactionnaire, un jeune explorateur en herbe ou un mécène susceptible de financer une battue dans une jungle inaccessible ? HEUVELMANS, dans son essai, se doit donc d'accomplir un réel tour de force ; c'est pourquoi on trouvera un vaste échantillon d'arguments, en commençant par les empiriques, dont voici quelques-uns.

Ainsi, avant même de commencer sa lecture, le curieux qui prend l'ouvrage de HEUVELMANS en mains, voit-il d'abord la longue liste des ouvrages publiés par l'auteur, puis la page de garde où est mentionné son titre de docteur ; s'il feuillette l'ouvrage, il verra qu'il comporte un index ainsi qu'une bibliographie, sans parler des nombreuses citations en exergue du volume ou de chacun des chapitres. Et l'introduction montre à quel point l'auteur a travaillé pour écrire son ouvrage : de nombreuses années de recherche ont été nécessaires, plusieurs publications antérieures ont fait état des résultats partiels de ces recherches, HEUVELMANS a obtenu de l'aide de spécialistes en tout genre (titres et qualités sont précisés, par exemple : « *le Dr Serge FRECHKOP, de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique* »).

Autant d'indices de scientificité, de garanties de sérieux en quelque sorte. C'est ce qu'on appelle l'*argument d'autorité* : « *Il s'appuie sur la compétence ou le prestige de son auteur pour se faire admettre. [...]* Ces citations et la mention du nom imposent le respect. »

Voyons comment s'y prend HEUVELMANS pour en imposer au lecteur.

Certains détails sont intéressants : « *le Dr Sam THOMAS, de Londres, qui a bien voulu distraire un peu du temps précieux qu'il consacre à l'étude du cancer de la peau, pour me chercher des livres introuvables sur le continent et parfois épuisés en Grande-Bretagne même (l'un d'eux n'avait été édité qu'à 167 exemplaires !)* »

Que d'efforts ! – non seulement le travail est fait avec tout le sérieux voulu mais en plus, il est au moins aussi important que des recherches dans le domaine de l'oncologie.

Par ailleurs, la recherche en cryptozoologie est basée sur des *textes*, des textes rares, voire des textes très anciens, autant que sur des explorations *in situ* puisque parmi les personnes remerciées, on trouve « le charmant Stany », dont l'expérience est précieuse puisqu'il a fait dix-neuf fois le tour du monde ! (p. VIII).

Où l'on comprend aussi qu'Internet aura radicalement transformé le travail du cryptozoologue.

L'argument d'autorité se manifeste surtout par les citations.

Sans doute faut-il distinguer parmi les très nombreuses citations, dans le texte ou à sa marge, celles extraites d'ouvrages de scientifiques « purs et durs » de celles d'écrivains.

Leur effet sera différent – encore faut-il tenir compte du décalage temporel. Voici, par exemple, la

toute première citation, en exergue, avant même l'introduction :

« Après tout, comment connaîtrions-nous tout ce qui se passe sur cette terre ? À un homme sur un million peut-être est révélée l'horrible vérité, les autres restent – juste ciel ! – ignorants... On a parlé de monstres marins et de créatures des abysses, de gnomes et de titans, de curiosités pathologiques et de naissances anormales... Des explorateurs ne sont jamais revenus, des chercheurs ont disparu. Il en est que l'on a cru fous à cause de ce qu'ils racontaient. D'autres, plus sages, ont préféré taire une science aussi affreusement dispensée... » (Robert BLOCH. *The Mannikin*).

Il s'agit en effet d'un extrait d'une nouvelle de Robert BLOCH (Chicago, 1917-1994), intitulée *Mannikins of horrors*, parue en 1939.

Loin d'être un scientifique patenté, voire un philosophe ou un historien des sciences, comme on pourrait aisément l'imaginer, Robert BLOCH est un populaire auteur américain de nouvelles et de romans, policiers et fantastiques, de scénarios de films (dont le plus célèbre est sans doute *Psychose* mis en scène par Alfred HITCHCOCK)... Seul le personnage principal de la nouvelle est un scientifique, un médecin qui devient fou, du moins en apparence.

En réalité, l'argument n'est d'autorité ici que pour le lecteur qui se leurrerait sur les titres de Robert BLOCH.

Ad hominem, et al.

Par contre, la première citation du deuxième chapitre (chapitre intitulé « *L'espérance de découvrir encore des bêtes inconnues* », p. 26), « *Il y a peu d'espérance de découvrir de nouvelles espèces de grands quadrupèdes* », est attribuée à « *Monsieur le baron Georges CUVIER* », auteur, d'après la bibliographie en fin de volume, d'un très sérieux *Discours sur la théorie de la Terre, servant d'introduction aux Recherches sur les ossements fossiles* (1821).

Mais HEUVELMANS ne craint pas de ridiculiser cette « autorité » en paléontologie, dont le titre de noblesse seul se révèle sérieux : « *la Paléontologie, la nouvelle science qui fait fureur ! Comme par hasard, M. le baron y tient la vedette, lui qui excelle à identifier les débris des formes éteintes, et qui se fait fort de reconstituer tout un animal dont il ne posséderait qu'un seul os ou une dent. Voilà un cas pour le moins singulier de ce que l'on pourrait nommer du snobisme scientifique. C'eût été amusant et sans gravité, si CUVIER ne se doublait d'un despote et d'un censeur. Nous pâtissons encore à ce jour de la tyrannie qu'il exerça autrefois, par pur égocentrisme, dans le domaine de la biologie.* » (Ibidem).

HEUVELMANS exerce, lui, son sport favori qu'est la réfutation ; il réduit à néant l'affirmation de CUVIER en commençant par l'argument *ad hominem*, voire *ad personam*. Et il s'attaque aux défauts de CUVIER, « *le brillant anatomiste de Montbéliard* », en tant que personne, ce qui ne peut que dévaluer ses propos et discréditer son affirmation.

HEUVELMANS *ironise* aussi féroce sur le manque de sérieux de cette autorité en faisant semblant d'y croire un instant (l'ironie est un argument dit de mauvaise foi, et non plus empirique).

Bien entendu HEUVELMANS ne s'arrête pas là puisqu'il accumule ensuite les démentis : le premier *exemple* (autre type d'argument) est même fourni, comble de l'ironie, par un élève de CUVIER, DIARD, cité, avec un dessin de tapir à dos blanc à l'appui (p. 27)... Le complexe procédé argumentatif, très sophistiqué, – où l'on voit à quel point il est difficile d'identifier un seul type d'argument quand ils sont imbriqués et interprétables à volonté – permettra non seulement de convaincre le lecteur que CUVIER est un âne, qu'on peut réellement espérer découvrir de nouvelles espèces de quadrupèdes, mais aussi que la méthode que HEUVELMANS préconise pour les trouver est la bonne.

Le « scénario » de découverte d'une bête ignorée est décrit comme suit (p. 98-99) :

1. La bête est rigoureusement ignorée du monde occidental.
2. Des voyageurs ou des marchands entendent les indigènes en parler.
3. La concordance de détails, malgré les exagérations, les approximations... éveillent l'intérêt de certains naturalistes.
4. Des Blancs corroborent les légendes indigènes.
5. L'animal est rapporté, mort ou vif. Ou ses ossements sont découverts dans des collections paléontologiques.

On notera au passage ce qu'on peut qualifier d'« occidentalocentrisme » : malgré l'importance qu'il accorde aux témoignages des indigènes, les Blancs ont plus et mieux raison, les Occidentaux, par le fait d'être blancs, sont plus susceptibles de détenir la vérité...

De l'expérience du passé, on peut *induire* une méthode – l'induction étant un nouveau type d'argument. Le cryptozoologue doit donc écouter attentivement les récits des indigènes, sachant cependant que le souvenir de faits ou d'événements dans les « peuplades ne disposant que de traditions orales » s'efface après environ deux cents ans. CUVIER, « *l'incrédule baron* », lui, ignorait ce que « les petits écoliers chinois ou nippons » connaissent tous (pp. 27-28)... HEUVELMANS se fait un réel plaisir de le souligner.

Rappelons le texte de la dédicace : « *Au docteur Serge FRECHKOP [...], avec [...] l'espoir que son esprit si audacieux ne s'offusquera point de ces pérégrinations aux frontières de la science et du fantastique.* »

Si l'essai de HEUVELMANS risque d'offusquer un zoologiste amical, lui-même audacieux et contesté, il y a tout lieu de penser qu'un scientifique « pur et dur » sera difficile à convaincre. L'attaque étant la meilleure façon de gagner les guerres, dit-on, HEUVELMANS *insinue* tout de suite que l'incrédulité des scientifiques qui n'admettraient pas ses théories serait à attribuer à la « *paresse intellectuelle* » et à l'« *arrogance* », ces vilains défauts empêchant de percer le mystère et les secrets bien gardés de la zoologie (p. I).

On verra ici un argument contraignant par *l'appel aux valeurs* mais en quelque sorte à rebours : l'implicite est évident : un bon scientifique doit faire preuve d'humilité et de curiosité, c'est la moindre des choses ! (ce qui sera rappelé plus loin).

Dans l'introduction, un autre *appel aux valeurs* se double d'une tentative de *culpabiliser* (autre argument contraignant) le lecteur spécialiste où HEUVELMANS se prend lui-même comme exemple afin de *réfuter* ce qu'il pense être la position incrédule de ses lecteurs : « *je voudrais engager mes collègues zoologistes à se débarrasser de préjugés et de parti pris [...]. Il y a dix ans au plus, je me contentais comme eux de hausser les épaules quand on me parlait de "serpents de mer ou d'Ours Nandi [...]. J'imaginai qu'il s'agissait d'un de ces habiles canulars relevant de la science-fiction auxquels les Américains excellent [...]. J'étais à ce point aveuglé par mes connaissances zoologiques, muées en dogmes, que tout cela, pour moi, ne pouvait pas être vrai. [...]* [C]e souvenir m'aide à comprendre l'attitude – goguenarde, indignée ou apitoyée – rencontré [*sic*] chez la plupart des gens auxquels j'ai parlé de mon livre en préparation. » (p. V). Lecteur, il faut choisir son camp, celui de HEUVELMANS, et non celui des dogmatiques qui se moquent, s'indignent ou s'apitoient au lieu d'adopter une position réellement scientifique !

Accumulation d'arguments

Une *preuve* « autoscopique » à asséner serait évidemment la meilleure façon de convaincre tout le monde – en l'occurrence, la seule preuve irréfutable serait le cadavre de l'animal ignoré (une photographie – elles seront abondamment utilisées afin de servir de preuves dans les différentes polémiques cryptozoologiques, comme les fameuses photos de SHIPTON par exemple pour le yéti – peut être trafiquées...).

HEUVELMANS se lance donc dans les explications pour convaincre de l'énorme difficulté matérielle de recueillir des preuves valables : les dangers encourus lors des expéditions sont innombrables, réclament une bonne dose de courage, voire d'intrépidité, mais aussi des moyens financiers étendus.

À cette occasion, il dresse une espèce d'autoportrait – ou plutôt un portrait mythique du Cryptozoologue – en le comparant à Christophe COLOMB, à DON QUICHOTTE, mais aussi à Heinrich SCHLIEMANN et à Paul Belloni du Chaillu, vague argument d'autorité en soi. *L'argument par analogie*, teinté d'*ironie*, s'inscrit également dans une réfutation – le modèle, personnage fictif ou réel, peut servir de *contre-exemple* pour démontrer que l'incrédulité est mauvaise conseillère et improductive. *L'exemple*, de SCHLIEMANN entre autres, est d'ailleurs soigneusement choisi pour servir plusieurs objectifs comme celui de convaincre le lecteur que la littérature ou les légendes, parce que la fiction se construit toujours sur des faits réels, mettent sur la piste de découvertes remarquables, même en archéologie.

La *question rhétorique*, qui entame l'extrait, constitue, elle aussi, une technique mineure d'argumentation. En outre, le choix des adjectifs comme « aventurier », « rêveur », ou « intrépide », *modalise* le propos afin de mieux construire ce portrait du parfait Cryptozoologue à destination de tous les lecteurs potentiels (en premier lieu le mécène) :

« Quelle institution ou quel mécène seraient disposés à financer la recherche d'un animal qu'on tient presque unanimement pour mythique ? Lorsqu'un don Quichotte prétend partir à la conquête d'un géant, on sait bien qu'il ramène toujours un moulin à vent, voyons ! Quand on relit l'histoire de nos connaissances, il faut bien avouer pourtant que, dans le passé, les événements ont souvent donné raison au don Quichotte, et confondu les saint Thomas. Le monde entier a ri de l'aventurier COLOMB qui voulait atteindre les Indes par la voie de l'ouest ; d'Heinrich SCHLIEMANN, le rêveur, parti à la recherche de Troie, la ville légendaire des récits homériques ; de l'intrépide Paul du Chaillu, lorsqu'il prétendit en 1859 avoir vu en Afrique de "grands hommes sauvages qu'il décrivit comme des singes géants, les mêmes "sauvages velus que cinq siècles avant Jésus-Christ, le Carthaginois HANNON disait avoir rencontrés au cours de son périple, et que les interprètes avaient appelés gorillas... » (p. III).

Sous ces auspices prestigieux, HEUVELMANS rappelle cependant que l'humilité seule permet la souplesse nécessaire à la construction d'une science non dogmatique.

C'est encore une citation (*argument d'autorité*) qui était le portrait du cryptozoologue, c'est-à-dire le scientifique ou le chercheur par excellence, cela va sans dire (ce qui pourrait constituer une *pétition de principe* si l'on considère que l'on n'a pas démontré cette équation) : « *comme l'a exprimé dans une formule saisissante le professeur Frédéric JOLIOT-CURIE, "le chercheur est curieux et aime l'aventure. On ne peut rêver définition plus judicieuse de la science véritable.* » (p. III). C'est l'occasion de citer un nouvel argument, quasi logique celui-ci, la *définition*, ici condensée en formule et orientée pour servir le propos et, encore une fois, convaincre le lecteur.

Comparaison et définition étaient utilisées d'entrée de jeu.

Sur le thème « Notre monde est saturé de mystères » (p. I), HEUVELMANS montre d'abord ce qui distingue l'homme de l'animal (et donc le définit) : « *Il y a gros à parier que le petit chimpanzé, notre cousin, ne s'interroge jamais sur ce qui lui arrivera après la mort ni sur la forme de l'Univers total... » pour arriver à la spécificité de l'humain : « L'individu de notre espèce a été doté de la grâce de*

connaître qu'il est terriblement ignorant. » Assertion qui mènerait dangereusement à l'acceptation béate ou mystique des mystères de l'univers si HEUVELMANS ne précisait et redéfinissait : « *il y a mystère et mystère* » – argument quasi logique par *identité et tautologie*. « *Certains mystères – les mystères au sens originel du terme – sont des objets tenus secrets, non par leur nature même, mais par des obstacles qui s'opposent à leur connaissance. Le vrai mystère est celui dont la solution est réservée à quelques rares privilégiés. Le mot ne vient-il pas en effet du grec musterion, qui signifie "initié ?"* » (p. II).

Les définitions sont personnelles, remaniées pour servir son propos tout en valorisant le lecteur qui fera désormais partie de l'élite des initiés aux mystères de la cryptozoologie.

Quant à l'amateur de roman policier, il sera sans doute satisfait de lire que les recherches en cryptozoologie ressemblent à une enquête. L'idée revient à plusieurs reprises sous la plume de HEUVELMANS. *Comparaison et question* se retrouvent alliées pour justifier d'éventuelles redites : « *Dans un mystère policier, n'est-il pas fatal que plusieurs limiers se heurtent aux mêmes indices, interrogent les mêmes témoins ?* » (p. VI).

Mais les ressemblances avec d'autres travaux de pionniers ne sont que superficielles.

C'est que HEUVELMANS – surnommé le Sherlock HOLMES de la zoologie – est le premier à « *avoir axé un livre tout entier sur un problème auquel on n'a réservé jusqu'à présent que des articles brefs, ou un chapitre particulier d'un ouvrage de zoologie générale.* » L'exposé de ses multiples mérites – les mérites de HEUVELMANS s'entend – se complète du discrédit jeté sur les travaux antérieurs : l'absence de bibliographie y est jugée « suspecte ».

C'est de cette plume alerte et habile, dont on pourrait multiplier les exemples, que HEUVELMANS veut encourager ses collègues zoologistes (ou historiens de la zoologie) à se débarrasser de leurs préjugés mais aussi « *flatter le goût du merveilleux et de l'étrange qui gît au cœur de chacun* ». Sans doute ces deux objectifs sont-ils contradictoires.

Là où le scientifique attend des démonstrations irréfragables, il trouve surtout des légendes, des contes merveilleux, des récits de voyageurs naïfs ou de journalistes en quête de scoop, des témoignages de seconde main...

Récit de voyage

Dans un bref avertissement, HEUVELMANS propose à son lecteur de « *suivre un itinéraire spécifiquement zoologique ; nous parcourrons une à une les grands zones zoogéographiques naturelles* ». Il l'invite réellement à un « voyage » en sa compagnie où les « escales » seront nombreuses, et l'avertissement se clôt ainsi : « *Et maintenant souhaitons-nous bon voyage, et une chasse fructueuse !* » (p. 100).

La motivation pour le lecteur est alléchante. Il s'agit ici de convaincre le lecteur de lire la suite. Et la *narration*, le récit, de voyage ou de chasse en l'occurrence, est bien à compter parmi les techniques argumentatives (argument empirique).

Si l'essai de HEUVELMANS est ainsi présenté comme un vaste voyage, sur Terre et dans le temps, les récits, de voyageurs ou de chasseurs – et l'accumulation de ceux-ci –, constituent l'un des piliers de l'argumentation proprement dite puisqu'ils sont autant de témoignages de l'existence de l'une ou l'autre bête ignorée. Ainsi, pour élucider le mystère des « bêtes à face humaine d'Indo-Malaisie » première étape du voyage auquel nous invite HEUVELMANS (et deuxième partie de son essai *Sur la piste des bêtes ignorées*, pp. 101-233), convoquera-t-on d'abord Pline l'Ancien qui situait au bord du Gange un peuple entier de « bêtes humaines » (p. 105).

Certes on cherche en vain dans la bibliographie fournie par HEUVELMANS les références précises à l'*Histoire naturelle*, vaste encyclopédie en 37 livres, rédigée par Pline à la demande de Néron. Cet

exposé des connaissances de l'époque s'est réalisé en partie grâce aux observations directes de PLINE, mais surtout par la compilation de divers *récits de voyageurs*.

Pour réfuter les arguments des détracteurs du « naturaliste romain », décrit comme trop crédule, HEUVELMANS doit d'abord démontrer que Pline est doté d'un esprit critique remarquable. HEUVELMANS remonte ensuite aux sources de Pline, les écrits (« récits historiques ») du médecin grec CTÉSIAS notamment, dont on ne possède que des fragments, eux-mêmes inspirés d'un séjour en Perse (il est médecin d'Artaxerxès II) et de récits de voyageurs aux Indes.

Les descriptions de pygmées ou Négritos que CTÉSIAS y fait mènent HEUVELMANS à l'orang-outan et au Vedda (pp. 106-113).

HEUVELMANS s'intéresse ensuite aux récits du voyageur arabo-musulman (tangérois) du XIV^e siècle, IBN BATOUTAH (ou BATTÛTA), qui relate une scène extraordinaire.

Le *Journal de voyage* étant traduit de l'arabe (p. 115), remarquons au passage les liens entre cryptozoologie et problèmes de traduction que la traductologie analyse ! Et observons cependant à quel point le zoologiste traditionnel peut être sceptique à la lecture de cette entrée en matière d'Ibn Batoutah, par ailleurs séduisante pour le profane : « *“Le cheikh Othman, son fils et d'autres personnes m'ont raconté que ces singes [Ouandérou ?] ont un chef à qui ils obéissent comme si c'était un souverain. Il attache sur sa tête un bandeau de feuilles d'arbres et s'appuie sur un bâton. [...] un [des singes] lui adresse la parole [...] quatre singes devant leur chef occupés à frapper un autre singe à coups de bâton, après quoi ils lui arrachèrent les poils.”* » (p. 115).

Ce récit, témoignage de seconde ou de troisième main, ne révèle pas moins qu'une organisation sociale remarquable chez des singes doués de la parole ! C'est ensuite à une information de quatrième main que HEUVELMANS a recours, précisant que, bien sûr, on ne peut pas prendre très au sérieux ce que raconte le fonctionnaire britannique Hugh NEVILL au sujet d'êtres primitifs et mythiques, les Nittaewo, information qui confirmerait cependant les dires de PLINE.

De très nombreux récits et témoignages viennent s'ajouter ensuite et compliquer encore le raisonnement qui aboutit certainement à convaincre le lecteur que très probablement il a existé sur terre des animaux mystérieux, d'apparence humaine, que les zoologistes n'ont pas identifiés.

Concernant les mœurs et habitudes des singes auxquels on tente de faire correspondre les signalements fournis par des auteurs non-spécialistes : le gibbon de Sumatra se tient en position érigée et se déplace sur ses seules pattes de derrière, il est grégaire et omnivore (p. 121) ; les Javanais affirment que les orang-outans naissent « *de femmes indiennes qui copulent avec les singes, sous l'empire d'une détestable sensualité* » (p. 120) – HEUVELMANS cite ici le médecin hollandais Jacob BONTIUS ; une espèce d'ours malais, qui a l'habitude « *de lécher et de sucer [se]s pattes avec bruit pendant plus d'un quart d'heure parfois* » et de pousser « *d'étranges cris ressemblant à une sorte de mélodie, de pépiement* » (p. 123) pourrait être confondue avec les fameux Nittaewo ; de même les empreintes d'un ours malais pourraient être confondues avec celles d'un *orang pendek* ou homme-singe (pp. 170-174) ; comment interpréter l'absence de queue dans les descriptions d'hommes-singes si l'on se réfère au préjugé qui veut que la queue, « *c'est vraiment le signe de la Bête* » (p. 127) ? ; un témoignage concernant le *sedapa* ou *orang pendek*, parfois décrit comme un éventuel gibbon galeux, affirme que la bête « *venait la nuit voler la laine des moutons pour s'en faire une natte de repos, mais aidait parfois les chercheurs de rotan [palmier qui fournit le rotin] égarés à retrouver leur chemin* » (p. 165).

L'abondante documentation rassemblée – le procédé d'accumulation de ces récits gigognes doit être considéré comme une technique argumentative à part entière – peut certainement s'exploiter comme une étude ethnologique approfondie du folklore, des langues, des habitudes, des croyances des différentes régions traversées.



Continueurs

Cette gamme de techniques argumentatives à la portée de tous – illustration, autorité, citation, comparaison, analogie, ad hominem, ad personam, ironie, exemple, induction, définition, insinuation, appel aux valeurs, culpabilisation, pétition de principe, tautologie, question rhétorique, modalisation, réfutation... – permet de cerner en partie l’habileté de HEUVELMANS.

Tout passionnant qu’il est, le livre de Bernard HEUVELMANS ayant été écrit il y plus d’un demi-siècle, le lecteur curieux s’attend à trouver des continueurs de la même envergure.

S’il souhaite se tenir au courant des dernières recherches en la matière, concernant le yéti par exemple, il peut tomber sur les deux ouvrages suivants :

- Reinhold MESSNER (2000), *Yéti. Du mythe à la réalité*. Traduit par Évelyne TRICH. Grenoble, Glénat.
- Véra FROSSARD (2004), *La Mémoire du yéti. Sur les traces d’un mythe*. Paris, L’Harmattan.

Autant dire tout de suite que la déception est de taille.

Ces deux auteurs, ces deux récits qui se veulent des essais (alors que l’essai de HEUVELMANS empruntait les chemins du récit pour mieux convaincre), n’ont aucune des qualités d’écriture trouvées chez HEUVELMANS.

Certes ils n’ont pas bénéficié, comme HEUVELMANS, d’un enseignement chez les jésuites qui mettaient l’accent sur l’art oratoire.

De plus la traductrice peut avoir trahi l’auteur – HEUVELMANS évoque souvent les dangers de la traduction. Ils ne sont pas non plus dotés d’un esprit scientifique nécessaire à l’élaboration d’une démonstration acceptable. Sans doute ont-ils d’autres atouts.

1° MESSNER.

Né en 1944 à Bressanone, Reinhold MESSNER est de nationalité italienne et de langue maternelle allemande. Il est réputé pour avoir réalisé la première ascension de l’Everest sans apport d’oxygène, puis en solitaire (1978 et 1980), et pour être le premier à avoir gravi les quatorze sommets de plus de 8.000 mètres (sans oxygène, 1970-1986).

En 1986 il traverse le Tibet oriental et prétend y avoir aperçu un yéti.

En 1987 il traverse à pieds de grandes étendues du Bhoutan et du Pamir.

En 1988 il entreprend une expédition au Tibet sur les traces du yéti qu’il considère comme un ursidé proche de l’Ours bleu du Tibet.

Selon lui, cet animal – appelé *chemo* par les Sherpas – a été transformé dans le folklore local en “homme sauvage” pour impressionner les Occidentaux.

Personnage médiatique que cet alpiniste audacieux.

Dans un bref commentaire publié le 4 août 2006 dans *Le Monde*, Charlie Buffet présentait Reinhold MESSNER ainsi : « *Les femmes, parfois, le prennent pour Zeus. Sous sa chevelure exubérante, barbe et casque fauves, Reinhold MESSNER a l’air de descendre de l’Olympe – ou de sortir d’un conte. Au début*

du deuxième millénaire, il a fréquenté comme député Vert le Parlement européen et entretenu avec soin ce poil dont jamais de sa vie il ne s'est séparé.

Deux décennies auparavant, quand il faisait les manchettes avec ses ascensions renversantes dans l'Himalaya, le bandeau écossais qui domptait la crinière était devenu sa signature. »

À Cologne en 2009

Reinhold MESSNER s'attarde sur bien des questions intéressantes mais qui constituent des digressions par rapport au yeti : il s'attache à décrire la situation politique des régions traversées, l'action déplorable des Chinois au Tibet, les problèmes rencontrés pour se déplacer ou ses états d'âme et ses rêves, ses retrouvailles avec sa compagne Sabine et l'état de santé de celle-ci. La réaction de Sabine à son enthousiasme quand il lui parle de sa « rencontre » avec un yeti et de son intention de le chercher est édifiante : « *Si tu veux vraiment voir un monstre, regarde-toi dans la glace* » (p. 41), lui dit-elle.

MESSNER s'identifie d'autant plus volontiers à l'objet de sa quête, le yeti, que, prétend-il, une légende est née « *quelque part en Asie* », celle d'un « *homme étrange, qui ne cessait d'interroger les passants sur le yeti et qui ressemblait lui-même à un yeti* » (p. 208).

Mais le vedettariat et la médiatisation de l'auteur, véritable mythe lui-même, ne sont pas une garantie de scientificité ni d'objectivité, au contraire.

Outre le décousu et le relâchement de la structure de son récit, le manque de rigueur de ses raisonnements, l'absence de démonstration véritable, on s'interroge d'abord sur l'esprit critique et l'aptitude à analyser les témoignages : confronté à des « témoins » qui n'ont rien vu ou de toute évidence peu fiables, MESSNER semble les enregistrer tels quels, sans commentaire, alors que tout cryptozoologue sait l'importance d'évaluer la fiabilité de sa source.

De plus MESSNER avoue qu'il s'assoupit durant les conversations ; il pose très mal ses questions qui sont souvent trop orientées et contiennent les réponses attendues (p. 25).

Arrivé à Lhassa, il « *entr[e] dans les magasins du bazar avec un grand sourire et demand[e] partout "chemo ? [...] [Il] faisai[t] rire tout le monde.* » (p. 42).

D'ailleurs, de retour en Occident, les recherches de MESSNER ne suscitent que blagues et plaisanteries : le manque d'oxygène aurait suscité des hallucinations (p. 88).

Comment se défend-il ?

Quand on lui demande s'il va partir à la recherche de l'animal mythique, il répond : « *Non, bien sûr que non. Comment pouvez-vous envisager que je retrouve un être mythique ? [...] Je recherche l'animal qui a donné naissance au mythe du yeti.* » (pp. 95-96)

Cette attitude peut-elle servir la cryptozoologie ?

À plusieurs reprises, il évoque des problèmes de compréhension des dialectes utilisés, par exemple p. 161 : « *Bien que je ne comprenne pas tous leurs propos, le mot chemo revenait régulièrement.* », sans donner de garantie concernant ses propres connaissances linguistiques. À un témoin qui affirme que les chemo « *portent leurs enfants sur le dos pour franchir les rivières et les précipices* », MESSNER demande : « *Les chemo ont des enfants ? [...] ils devraient avoir des petits, comme les ours, pas des enfants.* » (p. 26).

C'est prendre bien à la légère un problème de traduction parmi les plus difficiles à résoudre.

La question revient d'ailleurs plus loin mais n'est pas résolue pour autant (pp. 175-178).

Elle relève de la sémantique, de la traductologie, de la psycho-linguistique peut-être, de sciences en tout cas où MESSNER ne peut se targuer d'avoir de grandes compétences.

Pour le linguiste et anthropologue Eugene NIDA (Oklahoma, 1914-2011), qui, depuis 1946 dirigeait le vaste programme de traduction de la Société biblique américaine (avec des traducteurs du monde entier), seuls certains domaines sémantiques de grande généralité sont communs à de nombreuses langues.

Le théoricien de la traduction a fait le point sur les difficultés inhérentes à la traduction dans des langues de cultures éloignées et fournit un exemple parmi tant d'autres qui donne une idée de l'ampleur du problème : le mot « cœur » dans la Bible sera traduit par « foie », « abdomen » ou « gorge » selon le contexte culturel.

Par contre si réellement le sherpa utilise un terme désignant le petit de l'homme et non de l'animal, il aurait été intéressant de comprendre pourquoi, mais comment alors continuer à affirmer que le *chemo* est un ours ?

Ailleurs MESSNER rapporte une conversation à bâtons rompus avec un Sherpa et son fils où il est question d'« homme des neiges ». Lapka s'obstine : « *Personne n'a jamais réussi à le prendre en photo ou à le filmer. Pour moi, le yeti n'existe pas.* »

Quand MESSNER suggère que le yeti peut être un ours des neiges, le jeune Sherpa réplique avec une belle tautologie : « *Un ours est un ours. Le yeti, s'il existe, est autre chose.* » (p. 59)

Il est amusant de voir que c'est MESSNER qui s'efforce de convaincre ses deux amis sherpas de l'existence du yeti !

Et MESSNER de rappeler et d'accumuler tous les témoignages disponibles (le Polonais Slavomir RAWICZ, le Norvégien Jan FROSTIS, le Texan Tom SLICK, L.W. DAVIES, Edmund HILLARY, Edward W. CRONIN, (pp. 62-76) ; pour conclure le chapitre par ces mots « *Plus j'interrogeais les Sherpas et les Tibétains de Katmandou, moins j'y voyais clair. [...] nul ne distinguait, parmi les histoires qui se racontaient à propos du chemo ou du yeti, lesquelles étaient véridiques et lesquelles relevaient de l'imagination. [...] Elles s'étaient amplifiées, multipliées en contes et superstitions, au point que le yeti était devenu synonyme de malchance. Cela ne changerait pas, même si j'apportais une solution au mystère.* » (p. 76). C'est le même sentiment de confusion qui s'empare du lecteur au fur et à mesure qu'il tourne les pages sans trouver la moindre démonstration.

Le vernis culturel de MESSNER, étalage des divers témoignages publiés, ressort à plusieurs endroits du livre sans être le moins du monde convaincant. Il aurait pu servir d'argument d'autorité.

Au chapitre 3, il citait très rapidement PLINE L'ANCIEN et MILAREPA, poète tibétain du XI^e siècle, parce qu'ils évoquent « *une créature ressemblant au yeti* » sans s'attacher à démontrer ni que c'est un yeti, ni que c'est un autre animal (pp. 49-50).

Il préfère s'interroger vaguement sur les raisons pour lesquelles la légende a pris une telle ampleur (p. 52).

Au dernier chapitre encore le livre de Lobsang RAMPA ou les travaux de John NAPIER sont cités, à l'appui d'on ne sait quelle thèse, sans que la démonstration tant attendue n'ait pris forme.

D'ailleurs, ironie du sort, la seule « preuve » ramenée du Tibet est perdue : au lieu d'une photo d'empreinte, c'est une lettre de Kodak qui est exhibée, preuve que la preuve a disparu (p. 171).

La position de MESSNER est donc plus qu'ambiguë, elle est anti-scientifique et il revendique cette attitude résolument non-scientifique : « *La rationalité scientifique ne peut apporter de réponse à toutes les questions que les modernes se posent sur l'origine du yeti. Et cette incapacité même à penser le yeti*

fait de l'homme moderne comme un véritable sauvage. » (p. 126).

À quoi doit servir le livre de MESSNER ? En matière d'argumentation et de cryptozoologie, à rien : dès le départ, MESSNER considère le yéti comme un être légendaire et il conclut que le yéti est un mythe. Simple pétition de principe.

La conclusion, non sans contradiction interne, révèle l'ambition ethno-philosophique de l'entreprise, bien loin de la cryptozoologie :

« Yeti est un terme générique qui désigne tous les monstres de l'Himalaya, réels ou imaginaires, aussi bien le fantaisiste abominable homme des neiges des Occidentaux que le chemo ou le dremo. J'avais abandonné le point de vue d'un Occidental : je ne croyais pas que le yeti était une relique d'espèces anthropoïdes préhistoriques qui aurait survécu à l'écart du reste du monde. Le yeti n'était pas le fruit de l'imagination mais un animal vivant, apparenté à l'ours brun (ursus arctus). [...] Ce n'est pas en désignant une espèce animale spécifique qu'on lèvera le mystère du yeti, mais en essayant de relier deux modes de perception complètement opposés. [...] Qu'il soit homme de Néanderthal, abominable homme des neiges, ours brun ou monstre, le yeti existe dans l'opposition entre civilisation et nature sauvage. » (pp. 198-199)

L'alpiniste avait pourtant quelques atouts. Ainsi plantait-il le décor :

« Comme tous les alpinistes fréquentant l'Himalaya, j'avais souvent entendu des histoires de yeti. On en raconte à travers tout le pays sherpa, mais jamais je n'aurais imaginé qu'une créature réelle, bien vivante, puisse être rattachée à ces légendes. Je connaissais bien le Tibet et mieux encore l'Himalaya, jusque dans ces lieux inaccessibles où seuls, nous autres alpinistes, pouvons survivre des mois entiers grâce aux équipements modernes, mais je n'avais jamais vu quoi que ce soit ressemblant à un tel animal. Pour moi, les légendes de yeti tenaient leur pouvoir de fascination de la dramaturgie himalayenne – des pics, des glaciers, des tempêtes de neige et le mugissement du vent dans les nuits d'hiver. Dans un tel décor les contes naissent spontanément – et la tradition orale au Tibet est toujours vivace. Combien de fois, sous la tente-mess, les Sherpas m'avaient parlé du yeti, des filles qu'il avait enlevées, des yaks qu'il avait tués d'un seul coup, des énormes empreintes de pied qu'il avait laissées dans la neige ! Dans l'obscurité enfumée de la tente, accroupi contre les caisses d'équipement et les boîtes de vivres, j'écoutais d'une oreille distraite les exploits du dangereux géant, ne tendant l'oreille que si l'on précisait un nom de lieu ou mentionnait quelqu'un l'ayant effectivement rencontré ou tenté de le pourchasser. Mais si je demandais des détails, les pères se révélaient être des grands-pères, les villages des régions et les faits certifiés un brouillard d'hypothèses. Mon esprit retournait alors à des préoccupations plus concrètes. » (pp. 12-13)

Il faut croire qu'un beau jour ces « préoccupations plus concrètes », dont Mesner n'aurait jamais dû se détourner, n'ont plus satisfait l'homme d'action vieillissant, aussi tente-t-il une reconversion.

Pourtant son entraînement physique, sa forme olympique, son endurance exceptionnelle, sa facilité à réunir des fonds pour ses expéditions médiatiques, sa proximité avec les Sherpas, sa connaissance du terrain... étaient autant d'atouts matériels qui se révèlent inopérants pour la cryptozoologie.

Il lui manque d'écouter attentivement les témoignages, de s'intéresser aux récits, même si les lieux et les personnes concernées sont vagues.

Comme les faits ne lui paraissent pas concrets, il se désintéresse des témoignages qui l'inviteraient à un voyage dans le temps par exemple. Ainsi l'hypothèse que le yeti aurait existé mais qu'il aurait disparu ne semble-t-elle pas l'effleurer.

2° Frossard.

Le site de la maison d'édition « Transboréal » présente Véra FROSSARD essentiellement comme

une voyageuse : « *Véra FROSSARD vit entre la France et le Népal, où elle a séjourné de 1996 à 2001 et auquel elle a consacré quatre documentaires.*

Auteur et réalisatrice, elle est secrétaire générale et responsable des conférences de la Société des explorateurs français. Avant de se passionner pour l'Himalaya, elle a voyagé, de 1975 à 1980, en Afrique occidentale (Algérie, Maroc, Sahara espagnol), au Moyen-Orient (Liban, Syrie), en Amérique du Sud (Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Brésil, Guyane française) et en Asie (Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Inde, Thaïlande, Malaisie). »

La Mémoire du yéti est une plaquette de moins de cent pages contenant le journal de bord du tournage d'un film documentaire.

Travaillant sur fonds propres, Véra FROSSARD n'a que très peu de moyens financiers.

Deux brefs périple, le premier du 20 juin au 2 juillet 2002, le second du 11 au 18 juin 2002 (très peu productif à cause de la présence de groupes maoïstes armés) devront lui permettre d'interviewer quelques personnes âgées et de récolter des contes, des légendes, voire des témoignages sur le yéti qui aurait disparu depuis une trentaine d'années (p. 10).

Il est donc urgent de recueillir ces légendes orales.

Une dizaine de personnes sont ainsi interrogées, le plus souvent grâce au truchement d'un guide qui sert d'interprète : Véra parle népalais mais pas la langue des Sherpas.

Le guide, à part la sympathie qu'il suscite chez la journaliste, a-t-il bien les compétences requises ? Certaines personnes, dont les remarques n'ont d'ailleurs pas été recueillies durant le voyage, n'ont pas besoin d'interprète, comme ce « *Français d'un certain âge vivant au Népal* » (p. 10) ou « *Monsieur T* », cet employé du Musée d'Histoire naturelle à Paris (p. 67), et ont refusé d'être filmées, d'autres resteront invisibles à cause de la caméra déficiente.

On ignore si les traductions ont fait l'objet de recoupements.

Les histoires de yéti autant que le fabuleux paysage enchantent l'auteure, désireuse de se rapprocher d'une population dont l'innocence la touche. Selon elle, le yéti est un dieu dont on ne peut parler sans commettre un sacrilège et le voir est synonyme de malheur, voire de mort. Difficile dans ces conditions de recueillir des témoignages.

Au bout du compte, seule LAKPA, une Sherpani qui aurait été attaquée par un yéti quand, à l'âge de dix-neuf ans, elle gardait les yaks dans la montagne, déclare avoir *vu* le yéti (pp. 39-41).

Son témoignage est-il fiable ? Peu importe à Véra FROSSARD qui filme et s'apitoie sur le sort des femmes de la région : « *Les femmes accouchent chez elles* » (p. 51).

Le fait que l'auteure soit une femme lui donne en principe la possibilité d'approcher plus facilement ses semblables, ce qui l'amènera, seule rencontre du second voyage, chez deux femmes d'une soixantaine d'années, issues d'une tribu sauvage.

Sans profiter de son atout, elle se contente d'*imaginer* que ces femmes pourraient être des descendantes d'une femelle yéti ayant, selon la légende, capturé un homme avec qui elle aurait vécu trois ans (p. 75 ; 83).

La conclusion, sans aucun rapport avec ce qui précède, est courte et plutôt naïve : « *Le yéti représente tout le côté sombre qui est en nous, les démons qui nous hantent. La connaissance, la réflexion, une sorte de sagesse en somme nous aident à les combattre.* » (p. 95).

Sera-t-on insensible à ce détail ?

Véra FROSSARD décrit le caractère des Tibétains : de « *nature très joyeuse, ils adorent rire et faire des farces. Dans les monastères, les moines s'adonnent pendant des heures à des joutes oratoires. Ils discutent d'un sujet, les phrases rebondissent comme des balles, c'est à qui sera le plus incisif et performant pour convaincre son adversaire.* » (p. 43).

Véra avoue, elle, avoir refusé de faire des études supérieures (p. 44). Elle a pourtant quelques lectures intéressantes : Alexandra DAVID-NEEL, *Tintin au Tibet* et un certain « *Monsieur Heuvesman, fondateur de la société de crypto zoologie* » (p. 57). Elle est aussi capable de retrouver dans les archives les articles concernant l'agression de la sherpani en 1976 (pp. 63-64). Mais d'argumentation cryptozoologique, point de trace ici. Ce n'est tout simplement pas le propos de la voyageuse, plus attentive aux images qu'au sens.

Yéti, argument publicitaire

Un rapide recherche dans les pages du journal *Le Monde* durant la dernière décennie montre que le yéti peut être un argument de vente explicite.



Dans ce bref commentaire automobile, intitulé « *Le Yeti, un 4 × 4 qui ne fait plus peur du tout* », Jean-Michel NORMAND utilise des éléments descriptifs inhérents à l'image qu'on a donnée du yéti (en italique) – l'argument est construit sur une comparaison en trois points (sans compter l'allusion dans le titre) qui répondrait à la question : « *Pourquoi le 4 x 4 ne passe-t-il pas inaperçu ?* » « *L'arrivée du Yeti signé Skoda (groupe Volkswagen) ne pouvait passer inaperçue. D'autant que l'animal annonce la couleur avec ses épaules bien carrées, une garde au sol de dix-huit centimètres et une large calandre encadrée de feux antibrouillard, tels une paire de naseaux.* » (*Le Monde*, 11 décembre 2009).

Le véhicule, contrairement à l'animal, ne fait pas peur et ne passe pas inaperçu, mais il en a les épaules et les naseaux...

Dans un autre article du *Monde* paru le 10 octobre 2011, « *Pour développer le tourisme, une région russe affirme avoir découvert le yéti* », on lit qu'« *Une délégation internationale de scientifiques a collecté des "preuves irréfutables de l'existence de la créature anthropomorphe du folklore himalayen dans la région russe de Kemerovo, en Sibérie. [...] Ces trouvailles prouvent "à 95 % que l'homme des neiges vit sur [son territoire] et qu'elles seront "étudiées dans un laboratoire scientifique. À ce titre, les chercheurs de l'expédition ont milité pour la création à l'université d'État d'un centre d'étude du yéti [...] "Ces études feront en sorte que la société et les médias prendront plus au sérieux ce qui concerne [le yéti]. Les données [du centre d'études] pourront être utiles aux biologistes, aux médecins et à d'autres scientifiques, relève encore le communiqué de l'administration régionale. Le vice-gouverneur de Kemerovo, Dmitri ISLAMOV, relève lui que l'important n'est pas "l'existence du yéti dans la région mais que les touristes venant en Choria montagneuse – dans la chaîne de l'Altai – profitent "du caractère unique de la nature dans la région. La région de Kemerovo cherche à développer le tourisme et organise régulièrement des événements autour du légendaire yéti, notamment des expéditions médiatisées. L'ancien champion du monde de boxe poids lourds WBA, le géant russe Nikolai Valuev a participé à l'une d'entre elles en septembre.* »

Bien des arguments sont au rendez-vous : l'administration russe semble avoir mis les bouchées doubles pour manipuler l'opinion, principalement au moyen de l'argument d'autorité, mais la falsification semble évidente aux yeux du journaliste qui, par le seul jeu des guillemets, passe le message en donnant les faits et déclarations de façon apparemment objective et neutre.

Dans « *Népal : Itinéraire d'un Sherpa heureux* », une interview de Sonam Sherpa, réalisée par Alice BROUARD et publiée dans *Le Monde* le 29 novembre 2011, apparaît la dure réalité économique népalaise :

« *Nous, Sherpas, devons trouver des idées pour maintenir vivantes nos pensées, nos traditions, notre culture et rester au pays. Hier, nous élevions des yacks, cultivions de l'orge, des pommes de terre... et nous gardions d'escalader les montagnes, demeures sacrées des dieux. Aujourd'hui, nous avons la tentation de changer de vie sans nous trahir. Et, avant toute expédition, nous organisons une puja, une cérémonie de prières, de prosternations et d'offrandes car, pour le Sherpa, la vie est un don des dieux. Elle ne peut plus nourrir ses fils. Quand il a ouvert ses portes au monde en 1950, il comptait 5 millions d'habitants, plus du double en 1970. Aujourd'hui, les Népalais sont 27 millions et, sur une population de 25 millions de Sherpas, 1 500 environ vivent aux États-Unis. Quel dommage !* »

On comprend donc le contexte et les motivations de ce Sherpa nationaliste qui, le premier, ouvre une agence de « *Thamserku Trekking, du nom d'une montagne de 6 623 mètres de la vallée du Khumbu* » : il a ouvert le tourisme au Népal un business, il y a vingt-quatre ans ! »

C'est en tenant compte de cette réalité népalaise, de ce contexte, qu'il faut voir l'apparition du mot « yéti » dans les deux logos qui suivent.

Les publicistes utilisent l'inconscient collectif pour frapper l'imagination. Toute l'argumentation n'y est qu'implicite. À chacun de comprendre le lien entre le produit et le yéti.

La **Yéti Airline** est une compagnie aérienne, privée, qui dessert 29 destinations au Népal ; elle a été fondée en 1998 et disposait, en 2011, de 17 avions et environ 1.000 salariés. Seul son logo évoque le yéti : la trace de pas est-elle inspirée des photos de SHIPTON ? Ses ayants droit ont-ils reçu des droits d'auteurs ? À moins que les royalties éventuellement générées ne reviennent plus logiquement aux Népalais.



La chaîne hôtelière, **Yeti Mountain Home**, a ouvert cinq lodges quatre étoiles dont elle fait la publicité sur Internet. À part le nom et la fameuse trace au début du film promotionnel, aucune allusion au yéti. Sans doute pour ne pas être accusé de publicité mensongère.



Même chose pour quelques autres produits, essentiellement des vélos : le *mot* yéti est seul présent et évoque sans doute une vague idée d'aventure à laquelle s'ajoutent la force, la puissance, la résistance, le dépassement des limites habituelles, les cimes enneigées, le danger surmonté... L'analogie n'est pas précise mais laissée à l'imagination du public. Toutes les images qui suivent ont été saisies sur Internet.

Logo de la chaîne hôtelière et saisie de la première image du clip vidéo promotionnel

On se perd parfois en conjectures sur le lien entre le yéti et l'objet ! En voici un dernier exemple, une équipe de filles qui font du vélo, des « mountain bikeuses », à moins que ces « yeti beti » ne soient les femelles de la fameuse bête ignorée que cherchent tous les cryptozoologues ?



Sasquatch 2011 : Compte-rendu

Par Eric JOYE

Introduction

Une année de plus, en mai et juin, je me suis rendu en Colombie Britannique, seul cette fois, dans le but principal de rencontrer des collègues et préparer de futurs séjours.

Je n'ai cependant pas manqué de faire du terrain malgré tout.

Journal de bord

19/05

Départ pour la Colombie Britannique via Francfort.

Voyage en avion assez inconfortable car les sièges sont très étroits en largeur, mais cela aurait peut-être pu être pire. En effet, j'ai obtenu une place à côté de la sortie ce qui me laisse de la place pour étendre les jambes.

22/05



Après une escale d'une nuit à Vancouver et ensuite 2 jours chez mon ami Paul LEBLOND, une traversée en ferry et un voyage en voiture de plusieurs heures, je suis arrivé à la ville de Courtenay (22.000 hab. env.), sur l'île de Vancouver, pour au moins une semaine.

L'île de Vancouver (750.000 hab. en 2002) est la plus grande île de la côte ouest de l'Amérique avec 32 134 km², soit, à titre de comparaison, une superficie légèrement supérieure à celle de la Belgique. La capitale est Victoria (311 902 hab. en 2001) qui est aussi la capitale de la Colombie Britannique (4 428 368 hab. en 2008)

Je fais la connaissance de Lee que j'ai contacté pour la première fois il y a 15 jours : le courant passe parfaitement entre nous.

23/05

Après une bonne nuit de sommeil dans un motel tout proche de la résidence de Lee, ce dernier et moi nous mettons en route vers les montagnes à bord d'un gros 4X4 Silverado.

Lee m'amène à l'endroit où il a croisé son Bigfoot en 1993.

Nous projetons de retourner en forêt le lendemain.

J'apprends également que le Dr. John BINDERNAGEL vit à seulement quelques rues de chez lui et je devrais aussi bientôt le rencontrer.

24/05

Ce matin, Josh, un ami de Lee, est venu nous rejoindre.

Nous arrivons au bout d'une bonne heure et demie de voyage dans la région du lac Comox où il poursuit des recherches.

En raison des températures plus chaudes et de la fonte de la neige nous pouvons monter plus en altitude, vers les 500 m.

Nous garons le 4X4 au bord d'un chemin dans une zone de conifères qui a subi l'agonie d'une coupe à blanc et lui donne ainsi une allure de fin du monde.

C'est toujours triste une forêt que l'on a abattue.

A pied nous rejoignons une zone intacte.

Par-ci par-là subsistent des plaques de neige qui n'ont pas encore fondu.

Nous trouvons en premier lieu un arbre de 3 pouces (7,6 cm) de circonférence qui avait été cassé à une hauteur de 9 pieds (2,74 m).

Nous avons été incapables de comprendre par quelle cause naturelle un arbre en bonne santé apparente (aucune pourriture, ni ravage d'insectes) avait pu se briser de telle manière que la partie cassée pende de côté.

Nous déplaçant plus loin dans la forêt nous avons trouvé une piste de mountain bike ou de quad.

Josh releva que quelques arbres d'une circonférence 61 cm à 1,5 m avaient été cassés net et traînés en travers de la piste, à environ 4,5 m du chemin principal.

Bien qu'il se fût peut-être agi d'un acte humain nous ne trouvâmes aucun indice tel des empreintes de chaussures ou de roues. Impossible aussi de trouver l'origine de ces perches.

Un peu plus loin j'ai remarqué que j'avais perdu mon téléphone portable, et de recherche de présence de Bigfoot notre quête se transforma en chasse au gsm.

L'appareil se montrant introuvable et personne d'autre n'ayant emporté le sien dans la forêt, nous décidâmes de retourner au véhicule de Lee.

Soit il s'y trouvait soit nous pourrions récupérer un des gsm et revenir sur sa piste en espérant qu'il répondra à nos appels.

Le téléphone ne se trouvant effectivement pas dans ou aux environs du véhicule, nous dûmes utiliser la seconde solution.

Nous refîmes le chemin, revisitant tous les endroits que nous avions parcourant en appelant régulièrement le gsm perdu.

Pour être bien sûr de ne pas passer à côté, j'utilisai mon amplificateur acoustique.

Nous nous séparâmes un moment pour couvrir une zone plus vaste et c'est au 10e appel du téléphone de Lee que Josh retrouva mon téléphone à un endroit où j'avais en effet glissé et c'est donc

dans le mouvement que je fis pour me rattraper et éviter une chute que l'appareil s'est décroché de ma ceinture pour tomber dans les feuilles mortes, sans que je m'en rende compte tout de suite.

Nous décidâmes de nous concentrer à nouveau sur notre exploration.

C'est à ce moment que je découvre sur le côté droit, à une dizaine de mètres de la piste un arbre bizarrement écorcé.



Mais il n'est pas le seul et d'autres arbres tout autour de lui présente la même déprédation, certains sont même pliés, et, étrangement, quatre le sont avec des pliures/cassures à la même hauteur et dirigées vers le centre d'un cercle imaginaire.

Tout aussi curieux : aucune écorce ne jonchait le sol. Par ailleurs de nombreux autres arbres présentaient ce type de blessures dans la zone.

Nous réfléchîmes quel animal avait pu faire de tels dégâts, qui de plus semblaient récents.

Nous pensâmes au cerf wapiti, mais celui-ci, en accord avec l'expérience de Josh et Lee, laisse toujours comme signature des restes d'écorce au sol, des empreintes et des excréments.

Rien de tout cela ne fut découvert ici, d'ailleurs les seuls animaux que nous croisâmes furent des écureuils et des oiseaux.

Je fouinais, le regard rivé au sol, à la recherche du moindre indice qui aurait pu nous dévoiler le coupable quand Josh nous appela : il avait découvert quelque chose.

Ce que nous avons trouvé avait l'air d'être deux empreintes de pied partielles, au bord d'un sentier.

L'une n'était marquée que de 2 orteils, l'autre piste avait 4 empreintes d'orteils distinctes.

Après avoir pris un certain nombre de photos et une vidéo des empreintes, nous avons fouillé le secteur environnant à la recherche d'autres indices mais ne trouvant rien de plus nous décidâmes d'abandonner pour aujourd'hui et de retourner aux voitures.



Notes complémentaires

Conditions climatiques : température +11°C , légère brise, principalement nuageux avec des percées ensoleillées.

Animaux entendus : une chouette et divers oiseaux

Animaux aperçus : écureuil et divers oiseaux

Impressions sur les découvertes : Impossible d'expliquer les déprédations sur les arbres, mais peut-être y a-t-il une explication naturelle que nous ne connaissons pas ou à laquelle nous n'avons pas pensé ?

Quant aux déplacements de troncs d'arbre, elles ne sont pas dues à un phénomène naturel, mais il n'est pas absolument sûr que ce soit l'œuvre d'un Sasquatch.

Les empreintes avec les marques d'orteils indiquent que quelque chose a marché à ces endroits, mais d'après nos expériences conjuguées de la faune et des mesures relevées de la largeur de l'empreinte (6,5 pouces) qui sont du double de celles d'un ours noir, il ne s'agit vraisemblablement pas d'un ours ou d'un quelconque animal appartenant à la faune sauvage de l'île de Vancouver, et en attendant de trouver une autre explication, nous devons les considérer comme des indices valides du passage d'un Sasquatch à ces endroits.

26/05

Les parents de Josh m'ont proposé de m'installer le temps que je désire dans leur caravane à l'entrée de leur propriété à une demi-heure de voiture de Courtenay.

C'est une zone rurale de champs et de bois (Non, il n'y a pas de Bigfoots dans le secteur !).

Ce matin il a commencé à pleuvoir et la pluie est tombée toute la journée.

Autant te dire que je n'ai rien fait de spécial : contacter des collègues inconnus (avec 2 réponses positives), visiter une expo, faire quelques achats de bouquins et de cartes sur la BC, et aller manger un steak dans un grill en ville.

Hier j'ai rencontré le Dr. John BINDERNAGEL comme prévu.

J'avais rencontré John une première fois en 2003 au Symposium de Willow Creek (Californie).

John est un zoologiste de terrain de notoriété qui étudie le Bigfoot dans son habitat depuis des dizaines d'années, c'est au demeurant un homme charmant.

Nous avons discuté de Sasquatch bien sûr et de son dernier bouquin sur le sujet, livre que j'ai eu l'occasion de parcourir chez Paul LEBLOND. Il m'a dit qu'il avait mis 7 ans pour l'écrire !

27/05

Aujourd'hui pas de pluie, mais cette nuit et demain ça pourrait changer...et moi qui ai comme plan de faire une sortie dans la nature !

Il se pourrait que je prolonge mon séjour sur l'île car je dois voir 2 *bigfooters* du côté de Victoria, à plus de 200 km de Courtenay, l'île doit en faire plus de 500 km en longueur (on ne le dirait pas sur une carte).

Intéressant le (petit) musée que j'ai visité aujourd'hui : il présente une collection de fossiles d'ammonites, de poissons et de coquillages trouvés sur l'île mais surtout le fossile d'un élasmosaure (reptile marin du Crétacé cousin du plésiosaure) découvert en 1988 par un paléontologue amateur et sa fille (de 12 ans !) ainsi qu'un squelette de mosasaure (trouvé en 1991).

Il y a aussi une salle consacrée à l'histoire de la ville dont les fondements datent de 1862 (seulement) et de l'industrie du bois. Il y a aussi une autre salle consacrée à la culture aborigène.

Ces gens étaient loin d'être des sauvages : toutes ces tribus avaient la même culture et excellaient dans la sculpture de masques peints et de totems et c'étaient avant tout des pêcheurs et des commerçants qui vivaient assez confortablement, bénéficiant d'un climat clémente et d'un environnement naturel riche en ressources de toutes sortes. On y a trouvé des artefacts datant de plus de 4000 ans.

Parlons un peu de ma caravane : 10 m de long pour 2,5 de large environ, équipée à la base de tout le

confort moderne. On peut y loger 4 personnes facilement : une vraie maison sur roues. Je me verrais bien traquer le sasquatch en la déplaçant avec un 4X4 : c'est surtout agréable les jours et les nuits de pluie.

29/05

Me voilà jusque lundi matin à Victoria, la voiture est rendue au loueur.

Je ne sais pas encore ce que je vais faire demain ni la semaine prochaine mais John KIRK me propose d'aller avec eux sur un témoignage qu'il soupçonne être un canular, façon pour moi de voir comment ils travaillent.

Quant à Lee et Josh on verra à organiser une expédition l'année prochaine sur l'île de Vancouver. En tout cas j'ai été bien accueilli partout où je me suis rendu jusqu'à présent.

Tiens, à propos de Lee, je lui ai demandé s'il avait du sang amérindien, il m'a répondu que souvent on lui posait la question mais qu'en fait ses ancêtres étaient européens, chinois et...égyptiens.

04/06



Voilà ! Je suis revenu sur le continent, ai loué une voiture et me suis rendu à Chilliwack, avec quelques égarements routiers, où j'ai rendez-vous avec un collègue que je ne connais pas et dont je n'avais jamais entendu parler.

Je suis accueilli par lui comme si nous nous connaissions de longue date.

Mardi, nous avons fait, Barry BLOUNT (né à Manchester, Grande-Bretagne) et moi, un tour des sites d'observations récents dans la région.

Nous sommes retournés aussi au lac où j'ai relevé mon empreinte en 2006...pour me rendre compte que ce n'était pas au Hickx Lake, mais au Deer Lake, le lac à côté ; je peux changer mon site et mes blogs maintenant !

05/06

Contretemps ! Barry m'annonce qu'il doit se rendre le lendemain au chevet de la femme d'un ami, hospitalisée pour un cancer, dans l'Etat de Washington et qu'il ne sera de retour que samedi...au mieux.

Je décide donc de me rendre au Sasquatch Provincial Park, de retourner au Deer Lake et d'y rejoindre la plage où j'avais trouvé mon empreinte.

Après bien des difficultés de terrain (il me semble que c'était plus facile il y a 5 ans) je me retrouve devant un déversoir du lac infranchissable qui me force à faire demi-tour. Cela dit, la plage n'existe peut-être plus en cette saison, surtout qu'il a beaucoup plu ces dernières semaines.

Ma voiture récupéré, je décide donc d'emprunter la route forestière qui longe le Harrison Lake aux côtés duquel le Loch Ness est un étang.

Superbes points de vue, mais l'heure avançant je prends la décision de faire demi-tour au 20e kilomètre.

06/06

Aujourd'hui je projette de me rendre au Hicks Lake et d'en faire le tour par le trail prévu à cet effet. Le temps est incertain : pluie-éclaircie.

Je me trompe de route et prends un mauvais chemin, il faut dire que le trail est très mal fléché.

Je m'enfonce dans des bois qui ressemblent à ceux du Condroz (région du Sud de la Belgique), sauf qu'il y a beaucoup plus d'empreintes et d'excréments d'ours que chez nous.

Je croise aussi un cerf à queue noire qui venait dans ma direction et qui me voyant prend la tangente vers les bois.

Il pleut maintenant et je rejoins la voiture. Je croise aussi un balbuzard en vol.

Ce soir, pas envie de resto ; je vais m'acheter une pizza et me coller devant Space Channel.

07/06

Aujourd'hui vendredi, je retourne au Sasquatch Provincial Park et reprends la route forestière.



Il fait plutôt beau aujourd'hui et le soleil veut luire.

J'opte pour planquer ma voiture à l'entrée d'un chemin.

Equipé de mon matos, j'entreprends l'exploration d'une ancienne route forestière abandonnée qui monte vers les hauteurs. La végétation y a déjà repris ses droits. Pas de traces d'ours (c'est bon signe), mais des empreintes qui m'ont tout l'air d'être des empreintes de Sasquatch. Je prends photos et mesures.

Quelques autres signes qui me semblent anormaux.

J'entends le bruit d'une cascade importante et je décide de me planquer dans des rochers en surplomb du vieux chemin : on ne sait jamais.

J'y reste plus d'une heure, mais rien. Je reprends la route du retour.

08/06

Je suis à Hope où j'ai loué une chambre dans un motel pour 5 jours (330,40 Can \$ (231 €) soit 66,08 \$ la nuit (46 €).

Elle est bien et équipée d'un frigo, d'une théière, d'un micro-onde, d'un percolateur, d'une TV et d'un accès internet, et d'un cabinet de toilette.

Le lit semble bon quoiqu'un peu mou pour moi, mais on s'y fera. C'est sans doute la chambre la moins chère que j'ai rencontrée durant mon séjour, exception de la caravane mise à ma disposition une semaine.

Aujourd'hui il a fait 28°C.

Hope est une petite ville touristique où je trouverai tout ce dont j'ai besoin.

Imaginez le prix du litre d'essence normale dans la région : 1,249 \$ soit à 0,87 € !!!!

09/06

Je suis donc parti dans les bois de 11h du matin à 17h. J'ai exploré une zone que je ne connaissais pas. M'étant enfoncé sur un chemin abandonné, j'ai entendu deux craquements de branches sur ma gauche : il y a un animal dans le sous-bois.

Je reviens sur mes pas pour contourner la zone par un chemin parallèle. je m'avance prudemment et entends qu'il y a un animal tapi là. Je m'approche lentement et ça commence à bouger fort et soudain ça souffle et tousse : un ours. Je décide de ne pas insister surtout que le bâton que j'ai en main me semble un peu léger, je recule donc lentement, bien sûr en faisant face (ne jamais tourner le dos ni courir).

Je reprends donc un autre sentier et arrivé dans une prairie je dérange un cerf mâle qui au lieu de détailer vient vers moi tranquillement, à peine inquiet.

Il s'arrête me regarde et reprend dans ma direction avant de prendre les sous-bois en deux bonds. Avant de me mettre en route, je me suis aspergé d'un produit censé supprimer l'odeur humaine, produit que j'ai acheté il y a quelques jours dans le rayon chasse d'un grand magasin.

Visiblement il tient ses promesses puisque le cerf semblait ne pas comprendre : "forme humaine mais pas l'odeur ?".

J'en profite pour me tailler un nouveau bâton plus épais et plus lourd, ça peut toujours servir à assommer un ours trop entreprenant au besoin. Je continue ma balade et découvre non loin un étang de castor, pas très grand : voilà une famille qui se contente de peu.

Au retour une nouvelle surprise m'attend.

Arrivé presque au pré où j'ai vu et filmé le cerf à l'aller, j'entends du remue-ménage dans le sous-bois à une vingtaine de mètres à ma droite.

Je m'arrête pour voir, caméra prête à filmer. J'aperçois une forme noire, cachée en partie par des taillis : un ours noir en train de se nourrir de feuilles, sans doute le même que ce matin.

Il ne m'a apparemment ni vu ni senti et pourtant je ne suis pas caché. Je filme tentant difficilement de le mettre sur pellicule.

Finalement je ne parviendrai à filmer qu'une ombre noire se mouvant dans un sous-bois. Au bout de 10-15 minutes, je décide de le laisser tranquille.

Conclusion, même si le sasquatch n'était pas au rendez-vous j'ai eu ma journée de rencontres et de découvertes.

Demain ce sera mon dernier jour de terrain, je projette de retourner dans les bois, mais plus longtemps si le temps est comme aujourd'hui.

10/06

Aujourd'hui je suis retourné aux endroits d'hier.

A part un cerf, des oiseaux et une grenouille je n'ai pas vu d'animaux. Au retour, je sortais de la zone où j'ai vu l'ours hier quand j'ai entendu du bruit sous les arbres à quelques mètres sur ma gauche comme si un animal se nourrissait, croyant que c'était l'ours je me suis arrêté mais j'ai entendu des craquements qui s'éloignaient sur ma droite, à plusieurs mètres dans le sous-bois, mais je n'ai rien vu.

Je ne sais pas ce qu'étaient les premiers bruits mais les seconds étaient probablement produits par mon ours.

J'explorais un sentier herbeux inconnu (de moi) au début de ma promenade lorsque je vois une forme noire couchée en travers: un ours qui dort ou quoi ? Je filme et je m'approche pour me rendre compte qu'il s'agissait... d'une vieille chambre à air de camion ! Mais qui l'a amenée là, peut-être l'ours, toujours friand de jeu avec des objets insolites.

Demain, retour à Vancouver et chez Paul LEBLOND pour 2 jours avant le retour au pays....et je suis impatient de rentrer après près d'un mois d'absence !

Les deux derniers jours que je passerai chez Paul seront aussi l'occasion pour moi de revoir des phoques et ma première loutre de rivière nageant dans...la mer, au bord du rivage rocheux. Malheureusement, malgré une excellente observation je n'avais pas pris ma caméra et donc ai rater de superbes séquences.

Je devrais prendre l'habitude de toujours prendre mon matos, même pour une sortie d'1/4 d'heure ou d'une 1/2 heure.

Le voyage de retour fut moins agréable : retard d'une heure de l'avion pour Francfort, de ce fait j'ai loupé mon TGV pour Bruxelles, le dernier de la journée, ce qui m'a forcé à acheter un nouveau billet (au prix fort) et à passer la nuit dans l'aéroport comme un sdf pour embarquer dans le premier train de 6h30 du matin.

J'essaie aujourd'hui de récupérer le prix de ce billet de train....

LE PAPILLON ET LE LEZARD PREDITS : QUAND LA CRYPTOZOOLOGIE SE PASSE DE TEMOIGNAGES OU DE L'IMPORTANCE DES PREUVES CIRCONSTANCIELLES

Par Michel RAYNAL

Introduction

Pour ses détracteurs, mais aussi pour nombre de ses disciples, il est généralement admis que la cryptozoologie se base exclusivement sur des témoignages, dont la fragilité est manifeste, sans même parler des canulars (et ils sont nombreux dans les annales de la cryptozoologie).

Cette affirmation, bien que généralement exacte, n'est pas une règle absolue.

La définition de la cryptozoologie par HEUVELMANS (1988) est en effet beaucoup moins restrictive :

«L'étude scientifique des animaux cachés, c.à.d. des formes animales à propos desquelles ne sont disponibles que des preuves testimoniales, ou circonstancielle, ou matérielles considérées comme insuffisantes par d'aucuns».

Il s'ensuit que même si aucune observation ou tradition n'est disponible, une approche cryptozoologique est encore possible : il suffit d'avoir une information préalable quelconque, permettant de prévoir l'existence d'une forme animale inconnue (donc sur la base de preuves circonstancielle).

C'est le cas d'un *petit* animal — un papillon ! — dont l'histoire est une des plus belles victoires d'un état d'esprit authentiquement cryptozoologique, bien qu'elle soit ignorée curieusement de la plupart des cryptozoologues.

Le papillon prédit

En 1862, le célèbre naturaliste Charles DARWIN publia un ouvrage sur la biologie des orchidées.



En venant à l'étude des angraécoïdes, il remarquait que ce groupe d'orchidées était pollinisé par des insectes spécifiques.

Une de ces orchidées, *Angraecum sesquipedale*, originaire de Madagascar, découverte au début du dix-neuvième siècle par DUPETIT-THOUARS, se caractérisait par son très long éperon :

«Dans plusieurs fleurs que m'a envoyées Mr. BATEMAN, j'ai trouvé des nectaries de onze pouces et demi [29 cm] de long, avec seulement le pouce et demi inférieur [4 cm] rempli d'un nectar très doux. [...] Il est cependant surprenant qu'un

insecte soit capable d'atteindre le nectar : nos sphinx anglais ont des trompes aussi longues que leur corps; mais à Madagascar il doit y avoir des papillons avec des trompes capables d'une extension d'une longueur comprise entre dix et onze pouces! [25-30 cm]» (DARWIN 1862).

DARWIN fit ensuite une expérience : il prit un cylindre, d'un dixième de pouce (2,5 mm) de diamètre, et l'introduisit dans le rostrellum :

«De cette façon seulement, je réussis à chaque fois à ramener les pollinies; et on ne peut pas douter, je pense, qu'un grand papillon doit agir ainsi; à savoir en introduisant sa trompe jusqu'à la base, à travers la fente du rostrellum, de façon à atteindre l'extrémité de la nectarie; et ensuite en retirant sa trompe avec les pollinies qui s'y sont collées.»

Cet insecte affecterait évidemment la fertilisation de l'orchidée, et DARWIN concluait par la survivance de cet insecte sur la base d'arguments écologiques :

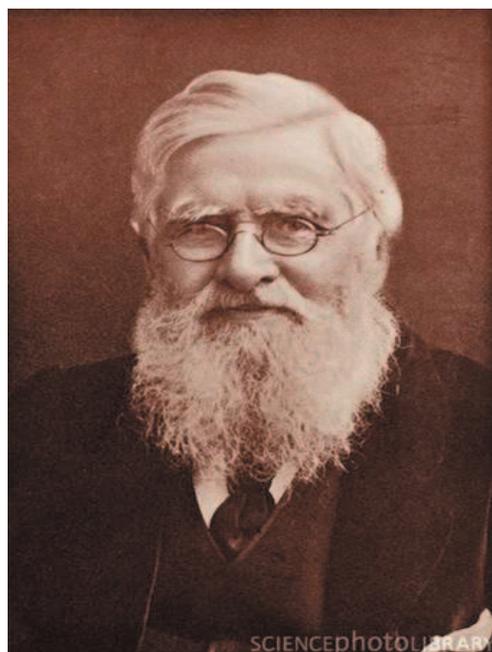
«Les pollinies ne seraient pas enlevées tant qu'un énorme papillon, avec une trompe extraordinairement longue, n'essaye pas de faire couler la dernière goutte. Si ces grands papillons venaient à s'éteindre à Madagascar, assurément l'Angraecum s'éteindrait aussi.»

Dans une lettre publiée dans le numéro du 12 juin 1873 de *Nature*, W.A. FORBES demanda aux lecteurs de ce prestigieux magazine scientifique s'ils avaient connaissance de l'existence de tels papillons à Madagascar, et il avança une identification :

«Ce sont probablement des sphingidés de quelque espèce, car aucun autre papillon ne pourrait combiner une taille et une longueur de trompe suffisantes.» (Forbes 1873).

Herman MÜLLER, dans le numéro du 17 juillet de la même année, fit savoir que son frère avait ramené du Brésil un sphinx *«dont la trompe a une longueur de près de 0,25 mètre»*, démontrant que le papillon de DARWIN n'était nullement impossible (MÜLLER 1873).

Dans la deuxième édition de son livre (1877), le père de la sélection naturelle s'appuya sur cette découverte, en faisant cette remarque :



Alfred R. WALLACE

«Ma croyance [en un tel papillon] a été tournée en ridicule par certains entomologistes, mais nous savons maintenant grâce à Fritz MÜLLER qu'il y a un sphinx dans le sud du Brésil qui a une trompe d'une longueur presque suffisante, car quand elle était sèche, elle avait entre dix et onze pouces [25-27 cm] de long. Quand elle n'est pas érigée, elle est enroulée en une spirale d'au moins vingt tours.» (DARWIN 1877).

Entre-temps, Alfred Russel WALLACE, un des disciples de DARWIN et le père de la biogéographie, commenta lui aussi longuement cette orchidée, d'abord dans un article pour le *Quarterly Journal of Science* en 1867, puis dans un livre intitulé *Contributions to the Theory of Natural Selection* en 1871, et il en vint à la même conclusion :

«Chez Angraecum sesquipedale, il est nécessaire que la trompe soit forcée dans un endroit particulier de la fleur, et ceci n'est fait que par un très grand papillon enfonçant sa trompe jusqu'à la base même, et buvant le nectar du fond du long tube, dans lequel il n'occupe qu'une profondeur d'un ou deux pouces [2,5-5 cm].»

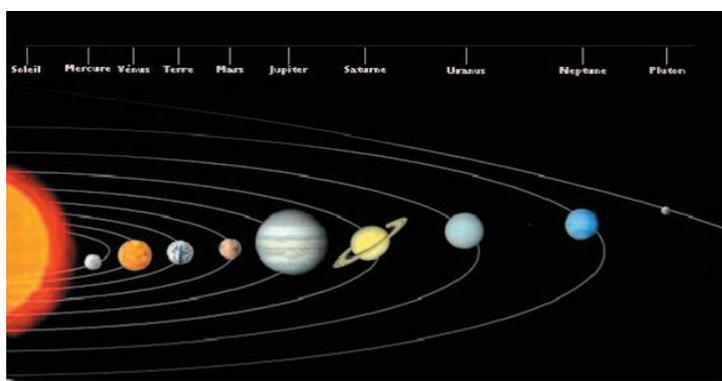
WALLACE suggérait même une co-évolution de la plante et de son insecte pollinisateur, et il fit un rapprochement qui devait s'avérer judicieux :



«Je puis mentionner ici que certains grands sphinx des tropiques ont des trompes aussi longues que les nectaries d'*Angraecum sesquipedale*. J'ai mesuré avec soin la trompe d'un spécimen de *Macrosilia cluentius* [= *Cocytius cluentius*] d'Amérique du Sud, dans les collections du British Museum, et j'ai trouvé qu'elle avait neuf pouces un quart [23,5 cm] de long ! Un d'Afrique tropicale (*Macrosilia morgani*) [= *Xanthopan morgani*] a une trompe de sept pouces et demi [19 cm] de long et pourrait atteindre le nectar des plus grandes fleurs d'*Angraecum sesquipedale*, dont les nectaries varient

de dix à quatorze pouces [25-30 cm] de long. Qu'un tel papillon existe à Madagascar peut être prédit avec sûreté; et les naturalistes qui visitent cette île devraient le chercher avec autant de confiance que les astronomes ont cherché la planète Neptune, et je me hasarde à prédire qu'ils seront autant couronnés de succès!» (WALLACE 1871).

Cette remarque finale était une allusion à l'astronome allemand Johann Gottfried GALLE : celui-ci avait cherché et trouvé la planète Neptune en septembre 1846, après que le mathématicien français LE VERRIER ait prédit son existence et sa position quelques mois plus tôt, à partir des perturbations de l'orbite d'Uranus, alors la dernière planète connue du système solaire — un «classique» dans l'histoire des sciences, maintes fois cité pour son exemplarité en épistémologie.



Quant à la suggestion d'une étroite parenté avec le grand sphingidé d'Afrique tropicale, *Xanthopan morgani*, bien connu pour sa longue trompe (environ 20 cm de long), elle était tout-à-fait judicieuse et prophétique.

En effet, ce cryptolépidoptère (s'il est permis d'utiliser ce néologisme), fut découvert et décrit 41 ans (!) après la prédiction de DARWIN : il appartenait bien à cette espèce, mais en représentait une sous-espèce nouvelle, que ses descripteurs, ROTHSCILD et JORDAN (1903), nommèrent *Xanthopan morgani praedicta*, c'est-à-dire «prédit», ce qui est amplement mérité. L'insecte a une envergure de 13 à 15 cm, il est d'une couleur de feuille morte légèrement rosée, et possède effectivement une trompe démesurée de 25 cm de long.

Cette contribution à la cryptozoologie est des plus spectaculaires: elle concerne la prévision, sur des bases circonstanciennes seulement, d'une sous-espèce inconnue (et avec quelle précision !), dont l'existence et l'identification ont été confirmées expérimentalement *a posteriori*. A peu près à la même époque, on enregistrait la découverte, également «prédite», de l'okapi...

le lézard prédit

Portrait-robot d'un animal jamais observé

A près d'un siècle de distance, il en va de même pour un autre animal, cette fois un lézard inconnu, dont *Natural History*, le célèbre magazine mensuel du Muséum d'histoire naturelle de New York, dressait en 1989 le portrait-robot suivant :

«Un étrange lézard vit dans la région des Guyanes du nord de l'Amérique du Sud. Il est petit, avec une longueur corporelle moyenne d'environ un pouce et demi [4 cm] et une queue presque deux fois plus longue. La couleur brun sombre de l'animal et la bande étroite et claire le long de ses flancs le camoufle parmi les feuilles mortes où il vit. Actif avec la chaleur du jour, ce lézard fouille pour chercher des insectes et d'autres arthropodes dans les débris de plantes de la savane et de la lisière des forêts. Après la reproduction, la femelle pond en moyenne deux oeufs par couvée. Environ deux mois plus tard, les petits viennent au monde.

«Bien que ce mystérieux lézard n'ait jamais été identifié de manière adéquate, si tant est qu'il ait jamais été observé, nous sommes certains qu'il existe. La preuve en est donnée par les chromosomes et les protéines des tissus d'autres espèces apparentées, toutes du genre *Gymnophthalmus*. Le travail de détective menant à cette prédiction est basé sur l'étude du processus de spéciation au niveau génétique, et si nous trouvons *Gymnophthalmus* sp. (comme nous l'avons provisoirement baptisé), ce lézard sera parmi les premières espèces dont l'existence aura été prédite.»

Une légère réserve s'impose à propos de cette dernière remarque, puisque la cryptozoologie vise, par définition, à prédire l'existence d'espèces nouvelles, dont plusieurs ont été par la suite spectaculairement confirmées...

Ceci dit, aux yeux du grand public, friand de monstres antédiluviens comme l'a montré le succès de *Jurassic Park*, le reptile en question, à peine long d'une douzaine de centimètres, est fort peu impressionnant.

En quoi un tel animalcule, se demanderont certains, relèverait-t-il donc de la cryptozoologie, au même titre par exemple que le *mokele-mbembe* (le brontosauve supposé d'Afrique Centrale) ?

Si le cas de ce lézard est à mon sens exemplaire, et à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la cryptozoologie, c'est que sa découverte ne doit rien au hasard, qui est d'ordinaire la cause de la découverte de nouvelles espèces.

Le portrait-robot que l'on vient de lire fut en effet établi alors que personne n'avait jamais vu l'animal en question.

Sur quoi se basaient donc les auteurs de l'article de *Natural History* pour broser un dessin aussi précis d'une espèce inconnue ? Encore une fois, sur des preuves circonstanciées, indirectes, tirées de la génétique.



Gymnophthalmus underwoodi

Le point de départ de cette « affaire » fut la constatation, faite dès 1965 par l'herpétologiste américain Richard THOMAS, de l'université de Porto Rico, qu'une espèce dûment répertoriée de lézard sud-américain de la famille des téjidés, *Gymnophthalmus underwoodi*, ne comprend que des femelles.

Cette anomalie, qui ne semblait pas être due à un artefact statistique, conduisit Richard THOMAS à supposer que *Gymnophthalmus underwoodi* se reproduisait par parthénogenèse, à l'instar d'une trentaine d'autres espèces de lézards.

Dans la reproduction sexuée, qui est le lot de la majorité des vertébrés (y compris de l'espèce humaine, faut-il le préciser), le sperme du mâle féconde l'œuf de la femelle, et chaque parent contribue pour moitié à la formule chromosomique de sa progéniture.

La parthénogenèse est une forme de reproduction asexuée, commune chez les plantes et les insectes, mais rarissime chez les vertébrés.

La plupart des cas se rencontrent chez les batraciens (grenouilles du genre *Ana*), et chez certains lézards, notamment les téjidés (*Cnemidophorus* par exemple) : dans ce type de reproduction, l'œuf de la femelle vierge possède deux séries de chromosomes, et est prêt à se développer spontanément, suivant un mécanisme encore mal connu, qui semble lié aux propriétés de la membrane de l'œuf.

La parthénogenèse est dite deutérotroque lorsqu'elle donne naissance à des individus des deux sexes ; arrhénotroque lorsqu'elle n'engendre que des mâles ; et thélytroque lorsqu'elle n'engendre que des femelles, ce qui semblait être le cas de *Gymnophthalmus underwoodi*.

Pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'un phénomène de parthénogenèse thélytroque, les auteurs de l'article anonyme de *Natural History* (Charles J. COLE, Carol R. TOWNSEND, Herbert C. DESSAUER et Laurence M. HARDY) élevèrent des femelles en captivité : ils purent de la sorte s'assurer qu'elles se reproduisaient sans mâles, donnant naissance à d'autres femelles, se clonant génération après génération.

Gymnophthalmus underwoodi n'était donc pas hermaphrodite (lorsqu'un individu possède à la fois des organes de reproduction mâle et femelle), et ne changeait pas davantage de sexe (comme c'est le cas chez certains animaux).

Des recherches précédentes sur les téjidés avaient montré que ce type de reproduction par parthénogenèse thélytroque intervient lorsque deux espèces de lézards génétiquement proches s'hybrident, donnant naissance à des femelles parthénogénétiques.

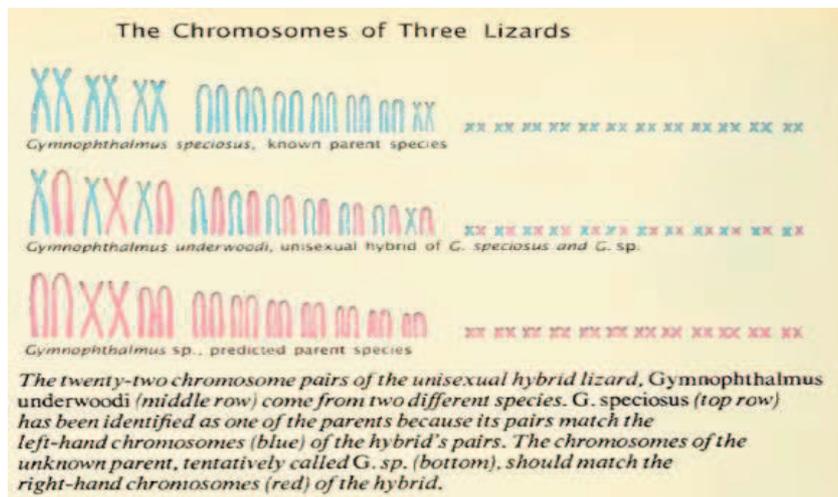
En général, si un mâle d'une espèce animale et une femelle d'une autre espèce s'accouplent (ce qui peut arriver en captivité mais aussi dans la nature, l'une ou l'autre circonstance propices à bien des égarements...), il y a une barrière génétique qui s'oppose à la fécondation. Mais si les deux espèces sont génétiquement très proches (ayant évolué à partir d'un ancêtre commun récent), alors l'accouplement peut donner naissance à un hybride.

Le fruit de ces amours est le plus souvent stérile : c'est par exemple le cas du mulet, issu d'une hybridation cheval (*Equus equus*) x âne (*Equus asinus*). Mais ce n'est pas une règle absolue, et l'hybride peut parfois se reproduire à son tour.

Pour ce qui est de *Gymnophthalmus underwoodi* et de quelques autres lézards, la barrière génétique entre les espèces parentes est suffisamment perméable pour donner naissance à des femelles parthénogénétiques, qui vont alors se cloner.

Le fait que *Gymnophthalmus underwoodi* ne compte que des femelles ayant été expliqué, les quatre auteurs ont ensuite tenté de savoir quelles étaient les deux espèces parentes. La tâche était d'autant plus simple que les femelles en question, toutes génétiquement identiques, conservaient les caractéristiques génétiques de leurs « pères ». Deux espèces semblaient de bons candidats, en raison de leurs ressemblances morphologiques avec l'espèce parthénogénétique étudiée : *Gymnophthalmus pleei* de la Martinique et *G. speciosus* que l'on trouve notamment au Venezuela. Les quatre chercheurs comparèrent alors les chromosomes, dont le nombre et la forme sont caractéristiques d'une espèce, chez les trois lézards, ce qui les amena à une découverte inattendue :

« Dans un exercice proche de la comparaison de la taille des lettres X et U flottant dans un bol de soupe aux vermicelles, nous pûmes déchiffrer les relations de manière claire. *G. pleei* fut rapidement éliminé comme possible parent de l'hybride *Gymnophthalmus underwoodi*, car non seulement ses chromosomes étaient absents de *Gymnophthalmus underwoodi*, mais il n'avait pas le bon nombre de chromosomes. Par contre, nous trouvâmes chez *Gymnophthalmus underwoodi* une série de chromosomes qui coïncidaient parfaitement avec ceux de *Gymnophthalmus speciosus*, indiquant que nous avions trouvé une espèce parente.



«En soustrayant l'équipement de chromosomes de *Gymnophthalmus speciosus* de celui de *G. underwoodi*, nous restâmes avec l'équipement issu de l'autre parent. En clair, nous étions en présence des chromosomes de *G. sp.*, l'espèce que nous n'avions pas encore trouvée.»

En d'autres termes, l'étude des chromosomes révélait que *Gymnophthalmus underwoodi* était une espèce parthénogénétique hybride, issue du croisement de *Gymnophthalmus speciosus* et d'un

autre lézard du genre *Gymnophthalmus*, provisoirement appelé *Gymnophthalmus sp.* (*sp.* pour *species*, espèce), restant encore à découvrir !

Les quatre scientifiques s'attaquèrent ensuite à l'étude des protéines tissulaires issues de 33 gènes, qui confirmèrent l'origine hybride de *G. underwoodi*, et apportèrent de nouvelles informations sur les 33 gènes correspondants du lézard prédit.

La grande ressemblance entre les chromosomes et les protéines de *Gymnophthalmus speciosus* et de *Gymnophthalmus underwoodi* montraient que la divergence génétique était restée faible depuis l'hybridation des deux espèces parentes, donnant à penser que celle-ci était récente, et que la deuxième espèce parente inconnue, *Gymnophthalmus sp.*, existait toujours dans la nature. De plus, l'aspect extérieur de *Gymnophthalmus underwoodi* et de *Gymnophthalmus speciosus* étant très proche, on pouvait déduire très logiquement que l'espèce *Gymnophthalmus sp.* devait ressembler aux deux autres, d'où le « portrait-robot » du « coupable » qui fut esquissé, comme on l'a vu au début de cet article.

Restait à trouver dans la nature le « délinquant sexuel » *Gymnophthalmus sp.*, ainsi qu'il avait été provisoirement dénommé...

Par bonheur, il n'y eut pas à attendre aussi longtemps que pour le papillon prédit : en 1992, un nouveau lézard, très justement qualifié de « cryptique » (pour sa capacité à se cacher) fut découvert au Venezuela, et décrit sous le nom de *Gymnophthalmus cryptus* par HOOGMOED, COLE et AYARZAGUENA. Et l'année suivante, en 1993, COLE, DESSAUER et MARKEZICH démontrèrent que sa formule chromosomique était bien celle attendue, et que donc *Gymnophthalmus cryptus* était effectivement le *Gymnophthalmus sp.* prévu par la théorie, autrement dit la deuxième espèce parente de *Gymnophthalmus underwoodi* !

CONCLUSION

Voilà donc, à l'instar du « papillon prédit » de Madagascar, un cas emblématique, où une forme animale inconnue a été détectée sur la base de preuves circonstanciées, prédite suivant une démarche typiquement cryptozoologique, et finalement confirmée par un spécimen en bonne et dûe forme, confirmant à la perfection la « prédiction ».

Ces deux histoires illustrent le fait que la cryptozoologie enregistre des victoires spectaculaires, quoi qu'en disent ses opposants les plus farouches (et généralement aussi, les moins informés).

Ces deux cas montrent également qu'une démarche cryptozoologique peut exister en l'absence

complète de témoignage, uniquement sur la base de preuves circonstanciées.

Ils démontrent que des preuves circonstanciées sont de nature à emporter l'adhésion, beaucoup plus facilement que des preuves testimoniales.

On peut d'ailleurs citer des cas similaires, qui restent encore dans le domaine de la cryptozoologie (n'ayant pas encore été « prouvés » -- ou plus exactement vérifiés -- par l'obtention d'un spécimen) : ainsi, l'existence d'un autre papillon inconnu à Madagascar, possédant une trompe de 30 cm de long, a été postulée à partir de l'étude d'une autre orchidée malgache, *Angraecum longicalcar* (KRITSKY 1981).

De même, l'existence récente d'un soui-manga aux Canaries a été déduite de la disparition de certaines plantes ornithophiles de cet archipel comme *Lotus berthelotii* (BRANWELL 1978).

Les cryptozoologues doivent donc rechercher, autant que possible, des preuves circonstanciées, à l'appui des témoignages : par exemple, la description par NEUMANN (1901) de tiques *Amblyomma personatum* provenant du Gabon, espèce spécifique du rhinocéros noir (*Diceros bicornis*), permet d'inférer l'existence d'un rhinocéros inconnu, fortement apparenté au rhinocéros noir, au Gabon, ce qui rend d'autant plus vraisemblable les témoignages sur un rhinocéros de forêt recueillis dans ce pays (RAYNAL 2012).

Un autre enjeu est, pour rendre une analyse cryptozoologique efficace et convaincante, de transformer des preuves testimoniales en preuves circonstanciées.

Un exemple parmi bien d'autres est donné par le sasquatch ou bigfoot, dont on pourra produire une multitude d'observations (preuves testimoniales) sans convaincre la communauté scientifique.

En revanche, l'établissement d'un graphique donnant la taille de la créature alléguée par le témoin en fonction de la latitude de l'observation, révèle un nuage de points dont la régression linéaire est compatible avec la règle de BERGMANN (GILL 1980), transformant ainsi une preuve testimoniale en preuve circonstanciée bien plus solide.

Ce type de démarche s'inscrit dans les différents niveaux d'approche de la cryptozoologie :

- la **cryptozoographie** : on se contente de « parler » des animaux mystérieux, on rapporte des témoignages (Frank LANE, Willy LEY, etc.).

- la **cryptozoologie** : essai de méthodologie, protocoles d'enquêtes, bibliographie, outils statistiques basiques (Bernard HEUVELMANS, Marie-Jeanne KOFFMANN, etc.).

- la **cryptozoométrie** : outils mathématiques sophistiqués, analyses ADN... (Charles PAXTON, Michel RAYNAL, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

Généralités

HEUVELMANS, Bernard

1965 *Le grand Serpent-de-Mer : le problème zoologique et sa solution*. Paris, Plon : 17-18.

1988 The sources and methods of cryptozoological research. *Cryptozoology*, 7 : 1-26.

RAYNAL, Michel

2012 Le rhino des forêts africain : rhinocerotidé inconnu ou cératopsien attardé ? Actes du 10^{ème} colloque

européen de cryptozoologie.

WIGMORE, John Henry

1910 *A pocket code of the rules of evidence in trials at law*. Boston, Little, Brown and Co : xx.

Papillon prédit

ARGYLL, The Duke of

1873 *The reign of law*. New York, Routledge and Sons.

DARWIN, Francis, and A.C. **SEWARD**

1903 *More letters of Charles DARWIN*. London, John Murray.

ANGIER, Natalie

1992 May be elusive but moth with 15-inch tongue should be out there. *The New York Times* (January 14).

BILLE, Matthew A.

1995 *Rumors of Existence*. Surrey, Blaine, Hancock House : 161-162

BOSSER, J.

1965 Contribution à l'étude des Orchidaceae de Madagascar. *Adansonia*, **5** : 375-410.

DARWIN, Charles

1862 *On the Various Contrivances by which British and Foreign Orchids are Fertilised by Insects, and on the Good Effects of Intercrossing*. London, John Murray : 197-203.

1877 *The Various Contrivances by which Orchids are Fertilised by Insects*. London, John Murray : 162-166.

FORBES, W.A.

1873 Fertilisation of orchids. *Nature*, **8** : 121.

KRITSKY, Gene

1991 DARWIN's Madagascan hawk moth prediction. *American Entomologist*, **37** [n° 4] : 206-210 (Winter).

LECOUFLE, Marcel

1981 La pollinisation de l'*Angraecum sesquipedale*, décrite par Charles DARWIN. *L'Orchidophile*, n° 48 : 1897-1899 (octobre).

MULLER, Hermann

1873 Proboscis capable of sucking the nectar of *Angraecum sesquipedale*. *Nature*, **8** : 223.

RAMSEY, Carl T.

1965 DARWIN and the Star-orchid of Madagascar. *American Orchid Society Bulletin*, **34** : 1056-1062 (December).

RAYNAL, Michel

1994 Le papillon «prédit» de Madagascar : un succès méconnu de la cryptozoologie. *Cryptozoologia*, n° 9 : 1-5 (décembre).

ROTHSCHILD, Walter, and Karl **JORDAN**

1903 *A Revision of the Lepidopterous Family Sphingidae*. London and Aylesbury, Hazell, Watson and Viney : 30-32.

SHUKER, Karl P. N.

1993 *The Lost Ark - New and rediscovered animals of the 20th century*. London, Harper Collins : 208-209.

WALLACE, Alfred Russel

1867 Creation by law. *Quarterly Journal of Science*, **4** : 470-488.

1871 *Contributions to the Theory of Natural Selection*. London, Macmillan, 2nd edition : 272-275.

Lézard prédit

Anonyme [Charles J. Cole, Carol R. Townsend, Herbert C. Dessauer, and Laurence M. Hardy]

1989 A lizard foretold. *Natural History*, **98** [n° 5] : 12-17 (May).

Anonyme

1995 Sex, the single lizard and the missing parent. *National Geographic*, **188** [n° 2] : 1 (August).

COLE, Charles J., Herbert C. **DESSAUER**, Carol T. **TOWNSEND** and Margaret G. **ARNOLD**

1990 Unisexual lizards of the genus *Gymnophthalmus* (Reptilia : Teiidae) in the Neotropics : genetics, origin, and systematics. *American Museum Novitates*, n° 2994 : 1-29 (December 27).

COLE, Charles J., Herbert C. **DESSAUER** and Allan L. **MARKEZICH**

1993 Missing link found : the second ancestor of *Gymnophthalmus underwoodi* (Squamata : Teiidae), a South American unisexual lizard of hybrid origin. *American Museum Novitates*, n° 3055 : 1-13 (March 23).

HARDY, Laurence M., Charles J. **COLE** and Carol R. **TOWNSEND**

1989 Parthenogenetic reproduction in the Neotropical unisexual lizard *Gymnophthalmus underwoodi* (Reptilia : Teiidae). *Journal of Morphology*, **201** : 215-234.

HOOGMOED, M.S., C.J. **COLE** and J. **AYARZAGUENA**

1992 A new cryptic species of lizard (Sauria : Teiidae : *Gymnophthalmus*) from Venezuela. *Zoologische Mededelingen*, Leiden, **66** [n° 1] : 1-18.

KIZIRIAN, David A., and Charles J. **COLE**

1999 Origin of the unisexual lizard *Gymnophthalmus underwoodi* (Gymnophthalmidae) inferred from mitochondrial DNA nucleotide sequences. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, **11** [n° 3] : 394-400 (April).

MARTINS, José Manoel

1991 An electrophoretic study of two sibling species of the genus *Gymnophthalmus* and its bearing on the origin of the parthenogenetic *G. underwoodi* (Sauria : Teiidae). *Revista Brasileira de Genética (Brazilian Journal of Genetics)*, **14** [n° 3] : 691-703.

Pour une approche statistique de la cryptozoologie

Par P.r Charles PAXTON

J'ai effectué deux études statistiques dans le domaine de la cryptozoologie.

1) La première se penchait sur la probabilité de découvrir de nouvelles espèces.

Plusieurs grandes espèces marines ont été découvertes depuis 1990: *Orcaella heinsohni* (2005), *Balaenoptera omurai* (2003), *Mesoplodon perrini* (2002), *Bathyraja hesperaficana* (1995), *Regalecus kinoi* (1991) et *Mesoplodon peruvianus* (1991).



Orcaella heinsohni (2005)

À noter que dans le cas de *R. kinoi*, son appartenance à une nouvelle espèce est aujourd'hui débattue (Robert 2012).

Ces récentes découvertes attestent qu'il existe encore de nos jours des espèces inconnues de la science.

En me basant sur l'accumulations des descriptions rapportées sur les grands organismes marins, j'ai émis l'idée que certains grands animaux marins n'avaient pas encore été découverts (Paxton 1998).

Cette même analyse peut désormais être étendue par taxon et par région. Elle s'applique aussi aux animaux d'eau douce.

Elle offre ainsi aux cryptozoologistes une méthode pour prédire quels taxons et régions sont les plus susceptibles de générer de nouvelles espèces.

Plusieurs estimations de taxons (poissons cartilagineux, poissons osseux, invertébrés et cétacés) ont été réévaluées, en prenant en compte la diversité des régions d'eau douce (Paléarctique, Néarctique, Afrotropicale, Indomalais, Australasien et Néotropique).

2) La seconde étude portait sur la fiabilité des témoignages visuels en cryptozoologie.

J'ai soutenu (Paxton 2009) que contrairement à ce qu'affirmaient certains détracteurs (Shermer 2003), les témoignages cryptozoologiques pouvaient être traités comme des données.

Le pluriel d'«anecdote» peut donc bien devenir «données».

Il est possible de compiler des rapports pour les soumettre à une analyse statistique. Tout rapport, cependant, est le fruit d'une succession d'événements.

L'expérience de départ est perçue, mémorisée puis transmise à des tiers.

Ainsi l'analyse statistique nous informe surtout sur le processus de transmission, pas nécessairement

sur l'objet observé lui-même.

Par ailleurs, le témoignage peut être biaisé à n'importe quelle étape de cette transmission.

L'analyse statistique des témoignages, cependant, permet de mettre en lumière de potentielles sources d'influence.

En me basant sur l'analyse des distances dans les témoignages cryptozoologiques, j'ai avancé qu'on pouvait identifier des facteurs d'influences dans les témoignages (Paxton 2009) : les témoignages indirects ou anonymes, par exemple, étaient plus exagérés que les témoignages directs, et les données suggéraient que les témoins avaient tendance à sous-estimer les distances.

L'analyse des témoignages peut aider à déterminer d'éventuels facteurs d'influence, mais elle ne peut les démontrer tant que le mystère demeure.

D'autres expériences, où les faits étaient connus, corroborent l'idée que les témoins sous-estiment les distances aquatiques, ce qui aurait des implications quant à l'estimation de la taille des animaux.

Les conclusions de cette étude seront publiés ultérieurement dans une revue scientifique.

Bibliographie

PAXTON, C.G.M.

(1998) A cumulative species description curve for large open water marine animals. *Journal of the Marine Biological Association of the UK* **78**, 1389–1391.

(2009) The plural of “anecdote” can be “data”: statistical analysis of viewing distances in reports of unidentified giant marine animals 1758 – 2000. *Journal of Zoology* **279**, 381–387.

ROBERTS, T.R.

(2012) *Systematics, Biology, and Distribution of the Species of the Oceanic Oarfish Genus Regalecus (Teleostei, Lampridiformes, Regalecidae)*. Publications du Museum National D'Histoire Naturelle 15, 268 p.

SHERMER, M.

(2003) Show me the body. *Scientific American*. **288**, 27.

Biographie des Conférenciers

Dr. Jean-Jacques BARLOY

Né en 1939, docteur en zoologie avec une thèse consacrée au moineau domestique (*Passer domesticus*), spécialisé en ornithologie, Jean-Jacques Barloy est journaliste animalier, et l'auteur de très nombreux articles et de livres de vulgarisation zoologique et bien sûr cryptozoologique. On lui doit notamment deux livres cryptozoologiques : *Serpent de mer et monstres aquatiques* (1978) et *Les survivants de l'ombre* (1985), qui est un panorama des divers dossiers cryptozoologiques.

Dr. Florent BARRÈRE

Né en 1983, Florent Barrère est docteur en cinéma (Paris I Panthéon-Sorbonne). Collaborateur de la revue de cinéma *Eclipses*, il a aussi écrit dans *Figures de l'Art* (esthétique) et les revues cryptozoologiques *Cryptozoologie et Hominologie*, *Kraken* et *Les cahiers cryptozoologiques africains*. Sa thèse en cinéma, *Une espèce animale à l'épreuve de l'image. Essai sur le calmar géant*, est disponible chez l'Harmattan, collection « Champs visuels ».

Alain BONET

Né le 21 juillet 1969, il a rencontré pour la première fois la Bête du Gévaudan dans un dossier documentaire de la revue de jeunesse «Okapi,» mais c'est la sortie du «Pacte des Loups» qui lui servit de «morsure de rappel.» Dépité par le traitement infligé à la Bête par le film, et encouragé par la demande d'une amie de lui en raconter l'histoire réelle, il entama un travail d'enquête et de documentation. Dix ans plus tard, sa «Chronologie et Documentation raisonnées,» librement disponible sur l'Internet, a dépassé les 500 pages, présente la quasi-totalité des documents connus, renferme plusieurs documents inédits par ailleurs, s'abstient de tout parti-pris, et sert de référence à de nombreux passionnés et chercheurs.

L'auteur et ses recherches sont mentionnés dans les ouvrages suivants:

Jean-Marc Moriceau, *Histoire du méchant loup*, Fayard, 2007.

Jean-Marc Moriceau, *La Bête du Gévaudan*, Larousse, 2008.

Eric Mazel et Pierre-Yves Garcin, *La Bête du Gévaudan à travers 250 ans d'images*, Gaussen, 2008.

André Aubazac, *La Bête du Gévaudan 1/2*, auto-édition, 2010-2011.

Bernard Soulier, *Sur les traces de la Bête du Gévaudan et de ses victimes*, Éditions du Signe, 2011.

Jay M. Smith, *Monsters of the Gévaudan*, Harvard University Press, 2011.

Dr. Catherine GRAVET

Catherine Gravet, docteur en langue et littérature françaises, enseigne la communication écrite et orale en langue française, l'encyclopédie de la traduction, les littératures francophones (y compris belge), la culture hongroise à la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Mons. Auparavant, elle avait enseigné au Maroc, en Espagne, en Hongrie... Ses derniers articles concernent essentiellement l'histoire

des lettres belges ainsi que les écrits de femmes. En 2009, elle a publié la correspondance d'Aline Maysch-de Saint-Hubert et de Marie Delcourt ; en 2010, son édition du Journal du romancier liégeois Alexis Curvers.

Eric JOYE

Après un diplôme en Sciences sociales et un brevet de guide-nature, en 1993 il fonde l'Association Belge d'Etude et de Protection des Animaux Rares (ABEPAR) asbl pour laquelle il créera le premier colloque européen de Cryptozoologie et montera ou participera à plusieurs expéditions tant en Europe, qu'en Afrique ou en Amérique du Nord, mais depuis 2005 il se concentre essentiellement sur le Sasquatch au Canada.

Michel RAYNAL

Michel RAYNAL est né en 1955. Après des études supérieures en chimie-biologie-physique et un emploi dans un labo de biochimie-biologie, il entre à France Télécom.

Passionné de cryptozoologie depuis l'âge de 20 ans, Michel RAYNAL a publié une quarantaine d'articles cryptozoologiques, aussi bien dans des revues grand public que dans des revues scientifiques. Délaisant les dossiers les plus emblématiques (serpent-de-mer, monstre du Loch Ness, etc.), Michel Raynal s'est plutôt spécialisé dans les cas les moins connus, comme l'oiseau mystérieux d'Hiva-Oa (îles Marquises), le «ver-intestin» du désert de Gobi, les cétacés inconnus de la science, etc... Il n'hésite pas non plus à remettre en cause certains des dossiers jusque là tenus pour solides.

Dr. Charles PAXTON

Dr. Charles Paxton est assistant en recherche à la faculté de Mathématiques et Statistiques à l'université St Andrews en Ecosse. Il a publié plusieurs articles sur des sujets de cryptozoologie marine dans des revues scientifiques.

En 2002, il a gagné un Prix Nobel en Biologie bien qu'étrangement ce n'était pas pour ses travaux sur les monstres marins.

Il travaille actuellement pour le *Centre for Research into Ecological and Environmental Modelling, University of St Andrews, The Observatory, Buchanan Gardens, St Andrews, Fife KY16 9LZ, United Kingdom.* (cgp2@st-andrews.ac.uk)

